

Schéma Directeur



Les fonctions
métropolitaines de
l'agglomération



syndicat intercommunal pour le schéma directeur
de l'agglomération rouen-elbeuf



Septembre
1997

SOMMAIRE

Introduction générale	3
1ère partie - Le phénomène de métropolisation appliqué au cas de l'agglomération de Rouen-Elbeuf	6
Chapitre I - Le mouvement de métropolisation	9
Chapitre II - Le positionnement de l'agglomération	29
2ème partie - Enquête sur la fonction publique	44
Introduction méthodologique	47
Chapitre I - Les différentes approches de la fonction publique	48
Chapitre II - Une classification thématique	54
Chapitre III - Les effectifs de la fonction publique	56
Chapitre IV - La localisation du secteur public sur l'agglomération	78
Chapitre V - Les fonctions métropolitaines à vocation publique	86

3ème partie - Les manifestations culturelles et sportives de rayonnement métropolitain	106
Introduction	108
Chapitre I - Les équipements culturels structurants : musées et bibliothèques	109
Chapitre II - Les spectacles culturels et de divertissement et leurs outils de diffusion	115
Chapitre III - Les évènements sportifs	125
Chapitre IV - Les manifestations de rayonnement métropolitain	132
Conclusion	144

INTRODUCTION GENERALE

L'étude confiée à la DDE 76 s'intègre dans une démarche plus large consacrée à la stratégie économique de l'agglomération. L'objectif visé est l'identification des fonctions que l'agglomération souhaite affirmer, pour jouer pleinement son rôle de capitale régionale, en s'appuyant sur ses atouts et en corrigeant ses faiblesses.

Sous le thème des "fonctions métropolitaines" deux réflexions sont en fait menées :

- une réflexion sur les organismes publics,
- une analyse de la situation en matière de services aux entreprises.

La DDE a été chargée par le syndicat compétent en matière de schéma directeur de mener l'étude sur les fonctions publiques et para-publiques. L'objectif étant d'analyser en quoi ces services participent au développement et au rayonnement de l'agglomération.

La nature de l'étude, ainsi que l'originalité du thème étudié nécessitaient que soient précisés, dans une première phase, à la fois le concept de métropole et le phénomène de métropolisation, et qu'un éclairage sur l'évolution du positionnement de l'agglomération soit réalisé.

La réflexion s'articule autour de trois grandes parties :

- 1ère partie : le concept de métropole et son acception pour l'agglomération,
- 2ème partie : les fonctions publiques participant au rayonnement de l'agglomération,
- 3ème partie : les manifestations culturelles et sportives de niveau métropolitain.

1ère partie

Cette première phase comprend deux présentations distinctes :

1 - Le mouvement de métropolisation

Le concept de métropolisation est en premier lieu abordé, avec la lecture de travaux universitaires internationaux des années 90 (colloques "métropoles en déséquilibre" de 1992, ou "la ville éclatée" de 1995) dans une perspective d'analyse des réseaux urbains et de l'évolution des rapports entre les grandes villes et leur territoire. La concentration démographique et des fonctions économiques "basiques" en un même lieu ne constituent plus les caractéristiques essentielles permettant de le définir. Si le processus de métropolisation est considéré aujourd'hui par beaucoup de chercheurs comme une tendance internationale irréversible du phénomène urbain, le schéma traditionnel des réseaux de villes hiérarchisés semble désormais remis en cause, des réseaux entre villes de taille comparable apparaissant

de plus en plus nombreux. De même, si les grandes tendances de " l' économie-monde " jouent un rôle de plus en plus prégnant, de nouvelles possibilités de développement endogène apparaissent, fondées non seulement sur l'économique, mais aussi sur la capacité des villes ou régions à organiser un système global de "gouvernance urbaine" autour de projets communs. Enfin, la tendance à " l' éclatement " des aires métropolitaines et à la survalorisation de certaines "suburbia" est aussi mise en évidence, ainsi que les dangers que celle-ci représente pour le développement urbain. Une étude des différentes fonctions assumées, de

2 - Le positionnement de l'agglomération

Dès lors, dans un deuxième lieu, l'analyse du positionnement de l'agglomération au sein de l'ensemble Basse Seine s'avère incontournable.

Les espaces métropolitains comme l'agglomération Rouen-Elbeuf constituent une armature de pôles d'équilibre susceptibles d'organiser le rééquilibrage du Bassin Parisien au sein de celui-ci, en offrant une réelle alternative à la population francilienne et en permettant la dimension européenne du Bassin Parisien.

A l'intérieur même des espaces métropolitains et entre eux, il s'agit surtout de valoriser les complémentarités de façon à développer au niveau de chaque territoire la meilleure gamme possible de fonctions et de services définie en fonction des atouts et des spécificités de chacun.

Les études permettant de situer l'agglomération dans un ensemble plus vaste prouvent autant la nécessité que la difficulté de mettre en oeuvre les grands enjeux de planification et les scénarios de développement.

2ème partie

La deuxième partie de l'étude porte sur l'analyse des fonctions publiques assumées dans l'agglomération. Elle procède d'un inventaire des services à vocation, sinon à statut public.

Elle débute par une approche sur la notion de service public, il était, en effet, indispensable de préciser l'angle retenu pour étudier une réalité relativement complexe mal connue, et du moins peu traitée.

Une enquête a été ensuite menée par la DDE afin d'identifier clairement l'ensemble des services publics et para-publics présents sur l'agglomération et d'en dresser un inventaire.

Cette recherche visait à identifier clairement :

- le service ou l'organisme, son statut, sa localisation et son aire d'influence

➤ les missions du service, en distinguant 3 niveaux :

- les missions liées au fonctionnement interne (personnel, formation...)
- les missions de "1er niveau" correspondant aux missions courantes du service public (information du public, instruction de dossiers courants...)
- les missions pouvant être qualifiées de métropolitaines. Le terme étant flou, étaient concentrés dans cette catégorie les missions de réflexions stratégiques, de définition de politiques, les études prospectives, etc...

➤ l'effectif et plus particulièrement le pourcentage de catégorie A

En complément de cette analyse la difficulté de recueillir des données fiables en matière d'effectifs nous a conduit à commander à l' INSEE une étude sur les emplois publics (emplois civils exclusivement, les emplois de la défense n'étant pas pris en compte) de l' Etat et des collectivités territoriales. Cette étude a été conduite sur plusieurs agglomérations (Strasbourg, Nantes, Amiens, Orléans, Rennes, Caen) afin de permettre une comparaison des situations. Elle permet d'apprécier notamment le poids du secteur public de façon globale, ainsi que la répartition entre le secteur de l'Etat et les collectivités.

Le recueil des données effectué permet de considérer :

- le poids des services publics en terme d'emplois au sein de l'agglomération,
- la traduction spatiale des services publics de l' Etat au travers de la localisation des différents services et organismes, et de leurs aires d'influence,
- les missions métropolitaines assumées par la fonction publique sur l'agglomération (classification créée),
- enfin d'avoir une image précise de la fonction publique sur l'agglomération, les spécificités de l'agglomération en matière de service public à partir notamment d'une analyse des organismes ayant une logique spécifique, une organisation spatiale différente,
- l'intervention de la fonction publique sur certains domaines de la vie.

3ème partie

Le rayonnement de l'agglomération est étudié à partir de l'analyse des manifestations sportives et culturelles. En effet, la fonction culture-loisirs est à la fois pertinente pour apprécier le rayonnement régional d'une agglomération en tant qu'offre de service important (critère d'implantation des entreprises) autant que par l'image qu'elle donne de l'agglomération concernée.

La prédominance affirmée de Paris dans le domaine des arts est incontestable mais ne doit pas gommer pour autant une vie culturelle rouennaise active.

L'étude de Ph. Julien menée en 1994 sur les emplois stratégiques montrait que la fonction "art" à Rouen était relativement bien représentée (analyse du nombre d'artisans d'art, de professions de l'information, dans les arts et spectacles, artistes, auteurs etc...).

Or les médias nationaux renvoient une image négative critique de la vie culturelle de l'agglomération, aussi nous a-t-il semblé intéressant de réaliser un éclairage particulier sur cette fonction au travers non pas d'un inventaire exhaustif des équipements culturels et sportifs mais d'une approche par les manifestations organisées sur l'agglomération et participant à son rayonnement. Cette 3ème partie présente les résultats de l'enquête menée sur la vie culturelle et sportive en mettant l'accent sur les atouts et faiblesses de l'agglomération. Les pratiques des habitants dans ce domaine, appréhendées au travers d'une étude menée en 1993 par PTC Institut, permettent de compléter cette partie.

PREMIERE PARTIE



LE PHENOMENE DE METROPOLISATION APPLIQUE AU CAS DE L'AGGLOMERATION ROUEN-ELBEUF

SOMMAIRE

Chapitre I - LE MOUVEMENT DE METROPOLISATION	9
I - Le phénomène de métropolisation	9
I.1 - Le concept de métropole	9
I.2 - Alors la métropolisation ?	13
II - Les fonctions de métropolisation	15
II.1 - Des relations territoriales très complexes	16
II.2 - Une dynamique urbaine particulière	17
III - Processus et outils de métropolisation	18
III.1 - Les processus de la nouvelle image	19
III.2 - L'émergence d'une reconnaissance	22
III.3 - La mobilisation de tous les acteurs	23
III.4 - Une nouvelle dimension spatiale	24
IV - Métropolisation et organisation des territoires	26
IV.1 - La remise en question du modèle hiérarchisé	26
IV.2 - Vers de nouvelles relations urbaines	27

Chapitre II - LE POSITIONNEMENT DE L'AGGLOMERATION	29
I - Constat	29
I.1 - Rouen-Elbeuf : Une grande agglomération du Bassin Parisien ...	30
I.2 - ... mais une modeste agglomération française	
II - Rouen-Elbeuf dans les politiques d'aménagement du territoire	32
II.1 - Les risques d'un scénario « au fil de l'eau »	32
II.2 - Les scénarios plus ambitieux	34
III - Les enjeux du repositionnement	40

1ERE PARTIE

LE PHENOMENE DE METROPOLISATION APPLIQUE AU CAS DE L'AGGLOMERATION DE ROUEN-ELBEUF

CHAPITRE I

Le mouvement de métropolisation

I - Le phénomène de métropolisation

Depuis une vingtaine d'années, l'occupation humaine de l'espace semble subir un retour incontrôlé du fait urbain. Certaines villes annoncent des taux de croissance records, leurs fonctions se diversifient, leurs pouvoirs augmentent ; bref, la ville évolue vers une nouvelle dimension et entre dans un processus que beaucoup s'accordent à qualifier de "métropolisation".

Pourtant, faute de définition précise, les uns y voient de nouveaux territoires, d'autres, de nouvelles formes d'urbanité, certains enfin pensent avoir réinventé la ville. La métropolisation, vous l'aurez compris, est, comme l'écrit Claude Lacour, "une formule magique dont l'ambiguïté majeure explique peut-être le succès".

Pour l'heure, ce premier exposé entend faire le point de la façon la plus claire qui soit sur le phénomène en question. Dans un premier temps, et au risque de côtoyer la tautologie, nous envisageons d'appréhender la métropolisation comme un processus au travers duquel une ville accède au rang de métropole, puis nous verrons quelles en sont les formes et les explications possibles.

I.1 - Le concept de métropole

Le concept de métropole est aujourd'hui l'un des sujets les plus courtisés de la sphère géo-économique. Une des clés de cette "réussite" réside sans aucun doute dans le manque de clarté et de lisibilité qu'il soulève.

Contrairement à des notions telles que la "ville" ou l'"urbanité", qui sont désormais admises et partagées presque universellement, le terme de métropole reste extrêmement ambigu et chacun y voit ce qu'il entend privilégier.

Nous n'avons bien sûr pas la prétention d'y répondre au travers de ces quelques pages en fournissant une définition magique qui satisfasse à la généralité des cas. Nous nous contenterons modestement de recenser les grands indicateurs qui semblent faire d'une ville une métropole, si tant est, bien sûr, que cette dernière soit une forme achevée de la ville.

a) Vous avez dit métropole?

Sans entrer trop loin dans un débat où nous risquerions de nous égarer, la métropole peut se définir littéralement par le fait qu'elle n'est, en premier lieu, rien d'autre qu'une ville "supérieure" à ses homologues dans un espace donné. Supériorité physique, dans un premier temps, mais aussi supériorité qualitative. Telle sera, pour l'heure, la définition que nous en retiendrons.

- La métropole: une grande ville

Au sens commun, la métropole est, avant tout, affaire de taille. A la question: "qu'entendez-vous par métropole?", les individus interrogés à brûle-pourpoint répondent presque systématiquement: "une grande ville" ou "une grosse ville". Ethimologiquement, la métropole signifie, il est vrai, "la ville-mère" ou encore la "ville-capitale" et désigne par là même toute entité urbaine ou toute agglomération quantitativement supérieure à ses semblables voisines. Placée en dehors de tout contexte ou de toute étude, la taille brute d'une ville ne suffit pas pour dire si elle est ou non une métropole. Cette notion ne vaut, en effet, que si l'on se place dans le contexte précis de la ville et de son environnement; faute de quoi, toute entité urbaine peut être qualifiée de métropole et inversement.

Pour s'en assurer, le problème peut en fait se résumer dans la question suivante:

Une ville de 200.000 habitants, dont les voisines seraient dix fois moins volumineuses, n'est-elle pas plus une métropole qu'une ville d'un million d'habitants concurrencée par des villes sensiblement du même poids démographique?

Bien évidemment, rien n'est moins sûr. Il semble difficile d'appréhender la métropole sous l'angle purement quantitatif et de fournir une limite valable a priori sans tenir compte d'autres paramètres. Chaque cas est un cas d'espèce. Aucune ville ne ressemble à une autre ville et à volume démographique égal, certaines peuvent être considérées comme métropoles, d'autres non.

La définition de métropole ne se conçoit, vous l'aurez compris, qu'en considération de l'espace total dans lequel s'inscrit la ville et elle n'est en rien un phénomène isolé et indépendant.

- La métropole: une ville qui domine

Au-delà du simple poids démographique, la métropole existe surtout parce qu'elle affiche des caractéristiques qui en font une ville dominante. Par son histoire, sa localisation, la métropole jouit d'un statut supérieur et exerce sur les autres villes une pression qui rappelle sans cesse qu'elle est un centre nerveux, décisif, et qu'en son sein sont assurées des fonctions qui n'existent pas ou peu ailleurs.

Les indicateurs de cette "primauté" sont multiples et relèvent à fois de la sphère économique, politique, culturelle ou sociale.

Un pouvoir de commandement :

La métropole est le plus souvent le lieu de concentration des forces décisionnelles civiles ou religieuses d'un territoire. Elle accueille prioritairement le siège de l'autorité dominante et incarne ainsi un pouvoir politique fort. Les grandes instances y sont majoritairement représentées de même que les organes décisifs ou névralgiques de commandement.

Ce pouvoir majeur concourt très largement à sa domination sur le territoire et à sa prééminence sur le reste des entités urbaines qui en sont, pour leur part, presque dénuées.

Une puissance économique :

Que le pouvoir politique, religieux soit présent ou non, une métropole est presque toujours un pôle économique et commercial majeur. Lieu d'échange par excellence, elle regroupe les forces vives d'un territoire et abrite une activité humaine intense.

On y crée, on y produit, on y vend, on y échange biens et services de tous ordres et de toutes natures. La Métropole est, à cet égard, la quintessence de ce qui se fait en ville, à savoir que la puissance économique s'y exprime sous toutes ces formes et n'est en nul autre point si forte.

Une richesse culturelle et sociale :

La métropole est enfin un carrefour social hors du commun et un espace extrêmement riche culturellement. Les individus qui la composent apportent à cet espace une diversité et une mixité des genres sans égal.

Pour beaucoup, la métropole est un formidable lieu de rencontre et d'expression, voire de manifestation. Les élites intellectuelles s'y concentrent, les idées s'y échangent, les nouveautés s'y créent, le savoir s'y dispense...

Bref la métropole représente, par bien des égards, une extraordinaire vitrine culturelle qui n'est certes pas l'apanage de toutes les entités urbaines.

b) Une ou plusieurs métropoles ?

Nous venons de le voir, le concept de métropole reste extrêmement flou et imprécis au point qu'une définition, même très théorique, demeure hasardeuse.

Beaucoup d'analystes, géographes, économistes ou sociologues, se sont penchés sur le problème d'une définition quantitative et qualitative du phénomène.. Jusque-là, si tous admettent qu'une métropole présente les caractéristiques d'une "ville-totale", d'une "ville dominante" ou encore d'une "ville supérieure", aucun ne semble tout à fait d'accord quant à l'affiliation de telle ou telle ville au régime de "métropolité".

Certains pensent, en effet, que cette supériorité n'est effective que pour les très grosses agglomérations à la carrure internationale, d'autres, en revanche, consentent à qualifier de métropole toute unité urbaine dominant un territoire donné quel que soit son nombre d'habitants ou presque.

Pour l'heure nous retiendrons qu'il n'existe pas qu'une unique forme de métropole. Nous distinguerons quatre sous-ensembles qui vont de la simple métropole régionale à la mégapole en passant par la métropole nationale et internationale.

- La métropole régionale

Dans une acceptation large, le statut de métropole peut être octroyé à des villes dont l'envergure n'est que régionale. Même si leur affirmation sur le plan national est souvent assez faible, la domination qu'elles exercent sur leur territoire est si forte qu'elles remplissent véritablement des fonctions métropolitaines.

Leur pouvoir de commandement, aussi limité soit-il dans l'espace, les place à la tête d'un territoire qui en dépend étroitement et le rôle qu'elles assurent vis à vis des autres villes locales peut largement entrer dans le cadre de la notion de "ville-mère".

En France, certaines capitales régionales peuvent prétendre à ce statut eu égard au poids qu'elles affichent sur le territoire. C'est le cas sans conteste de ville comme Nantes, Strasbourg, Toulouse ou encore Bordeaux, dont la prééminence sur l'espace qu'elles administrent répond tout à fait aux critères de base de la métropolité.

- La métropole nationale

Le statut de métropole prend véritablement toute sa signification lorsqu'il s'agit de villes dont le rayonnement est perceptible à l'échelle d'un pays tout entier. Ces dernières sont alors très souvent de grands pôles économiques, de grands lieux de production, d'échange et de décision. En outre, elles disposent d'un poids démographique conséquent et s'affirment très nettement sur les villes de niveau régional.

En ce qui nous concerne, Paris entre très largement dans ce registre et même bien au delà. Son assise nationale résulte de la longue tradition jacobine et son pouvoir de commandement est tel, malgré les efforts de décentralisation, qu'elle dicte encore beaucoup l'organisation territoriale du pays. Néanmoins, certaines villes de l'hexagone peuvent entrer dans cette catégorie: c'est le cas de Lyon, Lille, Marseille, qui, avec plus d'un million d'habitants chacune, exercent une forte pression sur une grande partie du territoire.

- La métropole internationale

La métropole internationale est sans aucun doute la forme la plus achevée dans le concept du phénomène métropolitain. Les quelques très grandes villes qui accèdent à ce stade possèdent un pouvoir très étendu et imposent à leur rivales leur autorité.

Celles-ci sont systématiquement de très grands centres de décisions tant sur le plan politique qu'économique ou culturel. Leur rayonnement dépasse les frontières au point qu'elles écrasent les pôles secondaires qui leur sont proches.

Paris fait, à cet égard, figure de grande métropole internationale. Ses quelques dix millions d'habitants en font l'une des plus volumineuses villes du monde et les fonctions qu'elle assure lui autorisent une assise et une reconnaissance générale.

Los Angeles, Londres, Milan et bien d'autres appartiennent également à cette classe.

- La mégapole

Au stade suprême du phénomène urbain, les villes s'organisent sous la forme de gigantesques nébuleuses regroupant jusqu'à plusieurs dizaines de Millions d'individus. Ces "super-métropoles", qualifiées tantôt de mégapoles tantôt de mégalopoles, centralisent toutes les fonctions stratégiques majeures et pilotent par la même "l'économie Monde".

Très peu de conurbations ont accès à ce degré de supériorité et de domination. Citons le cas de Tokyo qui, au sens large, regroupe près de 32 millions d'habitants, ou encore de la mégalopolis new-yorkaise qui, sur la côte Est des Etats-Unis, s'étend sur plus de 600 kilomètres de Boston à Washington.

1.2 - Alors la métropolisation?

Si l'on s'en tient à la définition apportée ci-dessus, le phénomène de métropolisation peut se résumer à un processus au travers duquel une ville accède au rang de grande ville ou de ville dominante.

Pour autant, cette notion brute de décoffrage ne satisfait pas entièrement, et les analystes contemporains ont pris quelque peu l'habitude de l'élargir en considérant comme tel tout mouvement de croissance urbaine de grande envergure.

Les évolutions récentes de l'urbanité tendent, il est vrai, vers un redécollage général au profit des grandes agglomérations, dans un contexte très marqué de mondialisation et d'internationalisation des sociétés et des économies modernes.

a) Une tendance nouvelle du fait urbain...

En cette fin de XXème siècle, l'occupation de l'espace par les sociétés connaît une reprise sans précédent de la concentration des activités et des hommes dans les pôles urbains les plus peuplés. Depuis bientôt vingt ans, les grandes entités urbaines subissent des poussées démographiques qui tendent à démontrer que le "déclin de la ville" (=urban decline) tant annoncé par certains spécialistes n'est aujourd'hui sans doute plus recevable.

Attention : à ce stade de notre étude, il est très important de préciser que nous n'assimilerons pas la croissance des villes des pays en voie de développement au phénomène métropolitain en question. L'explosion démographique des villes africaines ou sud-américaines ne peut, en effet, en aucun cas être comparée au retour de la croissance dans les agglomérations des pays développés car les volumes humains en jeu, de même que les raisons de la conquête urbaine, sont de nature très différentes.

En ce qui nous concerne, la métropolisation des villes succède à une période de stagnation du phénomène urbain. Les années soixante / soixante-dix ont vu s'arrêter la croissance des échelons supérieurs de l'armature urbaine. Les Etats-Unis et l'Europe, n'ont, à cette période, enregistré de croissance que dans les villes de taille moyenne et les petits centres.

Un peu plus tard - à la fin des années soixante dix - les villes ont connu un phénomène de contre-urbanisation caractéristique d'un glissement des périphéries de villes vers les campagnes, et le repeuplement relatif de certaines zones rurales. En fait, les agglomérations ont fini par subir un double mouvement : une péri-urbanisation de plus en plus lointaine d'une part, et une dévitalisation de leur centre d'autre part.

Ce n'est qu'à partir des années quatre-vingt que la croissance urbaine touche de nouveau les grandes et très grandes villes des pays développés. Le processus de métropolisation (ou de re-métropolisation devrait-on dire) a en premier lieu été constaté aux Etats-Unis dans les villes de Minneapolis, Seattle, San Diego ou encore Atlanta avant même qu'elle ait eu lieu à New-York ou Los Angeles. Mais les cas les plus saisissants de "réinvestissement" de la ville ont été constatés au Japon et à Tokyo notamment, puisqu'en quelques années seulement, la mégapole nipponne est passée, dans une acceptation large, de 28 à 32 millions d'habitants.

En France, le phénomène n'a pas été aussi spectaculaire ni aussi bien accueilli qu'ailleurs. La croissance urbaine récente a en effet surtout profité à la capitale en dépit des efforts de décentralisation du début des années quatre-vingts. Les grandes villes régionales n'ont pas toutes progressé au même rythme et n'ont, par là même, pas contribué à rétablir le trop célèbre déséquilibre Paris / province.

b) ...Etroitement liée aux mutations socio-économiques modernes.

Le phénomène récent de métropolisation des villes s'inscrit très précisément dans le cadre des profonds bouleversements socio-économiques qu'accuse le monde moderne en cette fin de XXème siècle. Nos sociétés contemporaines évoluent, en effet depuis peu, vers une sorte de "globalisation" des modes de vie, des modes de production et de consommation, à laquelle ne semble pas non plus échapper l'organisation de l'espace et notamment le fait urbain. Ainsi, à mesure que les hommes se "modernisent", que les économies se "tertiarisent", que les échanges "s'internationalisent", les villes se "Métropolisent".

Il est important de souligner, dans un premier temps, que la reconquête urbaine au profit des grands centres coïncide presque simultanément avec l'une des plus grande étapes de l'économie moderne, à savoir la "fin" de l'ère industrielle.

Si Fordisme et Taylorisme ont fait les beaux jours des pays capitalistes pendant plus d'un siècle, il semble bien que les maîtres mots ne soient plus aujourd'hui "production de masse" et "division du travail" ; tout du moins plus sous la même forme. Les logiques industrielles ont en effet migré vers plus de souplesse et les modes de production répondent à de nouvelles exigences telle que "transversalité" et "intégration". Nous ne sommes autrement dit plus dans une logique duale, avec d'un côté le centre, et de l'autre la périphérie (c'est à dire les forces de commandement et les forces exécutives), mais dans un système complexe d'interrelations où le marché commande et où la flexibilité est de rigueur.

En outre, cette transition a révélé la montée en puissance de nouvelles formes de travail beaucoup plus diversifiées: c'est la tertiairisation. L'appareil économique répond aujourd'hui à des enjeux qui ne sont plus seulement liés à des notions telles que "matière première" et "lieu de production", mais il privilégie la concentration des services et la proportion des cadres parmi les diverses branches de l'activité. C'est en ce sens que l'apogée du secteur tertiaire rejoint le processus de métropolisation des villes, tout du moins en ce qu'il a de supérieur, puisqu'elles abritent les hautes fonctions de commandement et par conséquent ses cols blancs.

Enfin, la métropolisation rime étroitement avec la modernisation et la généralisation des outils de communication et de transport. En quelques années, les hommes ont considérablement accentué leur capacité d'ouverture sur l'extérieur et les relations se font désormais de plus en plus loin et de plus en plus vite. L'internationalisation de l'économie est devenue une évidence autant qu'une nécessité. Le "système Monde" s'impose à nous et les villes supplantent de plus en plus les Etats en multipliant les réseaux et leurs liaisons directes.

A propos, P. Soldatos n'écrit-il pas que "l'avenir de nos collectivités humaines sera urbain, inévitablement transnational et définitivement global"?

II - Les fonctions de métropolisation

Si le concept de métropole est aujourd'hui largement utilisé en raison des enjeux qu'il soulève en terme de reconnaissance et de notoriété notamment, il ne faut pas pour autant perdre de vue que le phénomène de métropolisation des villes ne se conçoit qu'en considération de l'espace total dans lequel s'inscrit la ville. La Métropole n'existe, en effet, que par rapport à un territoire précis qu'il est à présent convenu d'appeler "aire de métropolisation" ou encore "aire métropolitaine".

La métropolisation, qui, par définition, est un phénomène évolutif et non figé, est donc, dans le détail, un processus de mutation des relations entre une ville donnée et son environnement.

Dans ce deuxième chapitre nous essaierons de mieux cerner la complexité de ces interrelations en essayant, dans un premier temps, de voir sous quelles formes elles se manifestent, puis en analysant les mécanismes de la dynamique urbaine.

II.1 - Des relations territoriales très complexes

Dans le contexte de métropolisation des grandes entités urbaines, l'espace, au sens plein du terme, occupe une place de choix, que beaucoup, par ailleurs, sous-estiment. Sans territoire, la ville n'est rien et la notion même de métropole disparaît.

La ville entretient, il est vrai, des liens très étroits avec le territoire qui l'entoure et l'accession à la métropolité suppose l'instauration d'une double relation de dépendance / domination bien plus soutenue que dans un contexte classique d'urbanité.

Ainsi, si la ville domine et semble assujettir l'espace, la réciproque n'en est pas moins vraie car le territoire dicte lui aussi pour beaucoup la nature des relations.

a) Domination et dépendance

Tout au long du processus de métropolisation, la ville est amenée à étendre son pouvoir à des espaces de plus en plus grands. Sa zone d'influence augmente et les "conquêtes territoriales" forment une "aire métropolitaine" qui dépasse de très loin les limites du phénomène urbain.

C'est le plus souvent sous cet angle que sont envisagés les liens entre la métropole et son territoire. Les analystes interprètent, en effet, fréquemment le phénomène de métropolisation des villes comme l'expression de la domination d'une entité sur un espace. Domination quantitative, bien sûr, mais aussi qualitative. Ils placent la métropole au coeur du système en privilégiant la notion de "ville-mère" toute puissante et rejettent, ou tout du moins minimisent, le rôle du territoire. La ville-centre ferait ainsi figure de catalyseur ; le reste de l'espace, quant à lui, ne serait, dans ce phénomène, qu'objet de soumission ou de dépendance.

Pour certains moins modérés, la reconnaissance de ce couple "dominant/dépendant" donne l'occasion de montrer les limites du processus de métropolisation. Ils interprètent cette relation sous l'angle d'un échange unilatéral donc inégal et en déduisent une annihilation inévitable des forces vives de l'aire d'influence toute entière au profit du centre.

b) Dépendance et domination

Pourtant, à y regarder de près, si le phénomène de métropolisation conduit effectivement à la mise en avant d'un pôle dominant sur un ensemble plus vaste, il ne peut se concevoir sans une participation active du dit ensemble.

La ville n'existe, en effet, que grâce à l'espace qui l'entoure. Comme nous l'avons vu plus avant, elle est le lieu d'échange par excellence et l'on y vient pour vendre, acheter, rencontrer, apprendre... La métropole, qui n'est en somme rien d'autre qu'une ville "supérieure", n'y échappe pas. Sa raison d'être tient au fait qu'elle est une place centrale dans un dispositif extrêmement vaste et elle ne peut, en conséquence, s'en dispenser.

Le territoire métropolitain joue un rôle capital dans le processus. Il n'est pas de métropole sans aire d'influence donc sans territoire puissant et actif. C'est en ce sens que l'espace domine la ville et qu'il la rend dépendante autant qu'il en est lui-même.

La sous-estimation de ces interrelations nuit au phénomène de Métropolisation des grandes villes. La négation, ou du moins le manque de reconnaissance de la valeur du territoire par focalisation sur le centre, peut engendrer un équilibre fragile et compromettre à terme la primauté de la "ville-mère".

P. Soldatos et M. Bonneville se sont intéressés à cette double relation de dépendance / domination entre la ville et l'espace.

Sur cette base, leurs travaux ont révélé que le processus de métropolisation - à savoir l'accession au rang de métropole - est tout à fait lisible au travers de l'étude de quelques grands flux de l'échange territorial et plus particulièrement de l'échange interurbain.

Ces indicateurs sont les suivants :

- les "importations/exportations" de biens et services,
- les migrations résidentielles et l'emploi,
- les infrastructures et l'accessibilité.

II.2 - Une dynamique urbaine particulière

Outre la verticalité des liens qui unissent la ville à son territoire, la métropolisation des grandes unités urbaines repose sur l'instauration de relations intenses et privilégiées dans une dynamique d'ensemble particulièrement soutenue.

La ville, qui est au coeur du système, dicte un fonctionnement général répondant à ses besoins et à ses aspirations. Elle est ainsi en mesure d'agir sur son devenir ainsi que sur son territoire et remplit, par là même, plus que toute autre entité, le rôle de "ville-acteur".

Cela se manifeste sous deux formes. D'abord par captage des forces et des richesses extérieures, et parallèlement, par rayonnement et diffusion sur l'ensemble du territoire.

a) Captage et attraction

Le phénomène de métropolisation se caractérise dans un premier temps par l'aptitude d'une ville à focaliser les regards et les attentions. Une entité ne devient, il est vrai, une métropole, que si elle est objet de convoitises et qu'elle attire en conséquence les forces vives d'un territoire. Toutes les métropoles sont aujourd'hui des villes dominantes parce qu'elles regroupent en leur sein des valeurs sûres, du pouvoir ou encore des richesses.

Cette force d'attraction se traduit principalement en terme socio-économique. Les villes en passe de métropolité invitent, en effet, progressivement les investissements financiers et humains à s'y installer. Les décideurs s'y regroupent parce qu'ils y trouvent les structures adéquates à leurs affaires (offre foncière et immobilière, marchés nouveaux...), et leur simple présence sur le terrain conduit des personnels toujours plus nombreux et qualifiés à les y rejoindre.

La ville capte ainsi de plus en plus les énergies dominantes à la manière d'une boule de neige, elle s'alourdit de pouvoir dans une sorte de spirale de croissance et de développement.

De plus, la métropolisation suppose l'appel croissant d'individus d'horizons sociaux et culturels divers. La ville offre, il est vrai, à beaucoup, l'occasion d'affirmer une identité, de développer une activité ou encore de réaliser des projets. Elle est ainsi très souvent un lieu d'expression et l'attraction qu'elle exerce dans la sphère culturelle en fait très souvent un haut lieu de manifestations en tous genres.

b) Rayonnement et diffusion

S'il est vrai que la ville en voie de métropolisation attire les richesses et capte les dynamismes, il est aussi important de noter que son pouvoir de rayonnement se développe à mesure que son poids augmente. Les deux dynamiques sont, en réalité, indissociables l'une de l'autre car il n'est de captage sans diffusion et réciproquement. Le rayonnement métropolitain repose essentiellement sur l'image qui se dégage de la ville et l'idée que les individus résidents ou non s'en font.

Les formes les plus directes de diffusion se manifestent sous l'angle de l'emprise économique. La ville conquière en premier lieu une notoriété et une reconnaissance dès lors qu'elle regroupe des activités dominantes ou supérieures. On notera, par exemple, la concentration des sièges sociaux des grandes firmes, la part de l'investissement étranger ou encore son rôle de place financière...

Simultanément à l'ensemble du directif privé, la métropolisation se développe à travers le pouvoir politique et l'ensemble des pouvoirs collectifs. Au premier chef, on repérera les multiples formes sous lesquelles s'exprime la puissance publique (gouvernement, haute administration...) puis on s'attachera à l'examen du caractère relais ou non de ces institutions par rapport au niveau géographique, local, régional ou national de leurs applications.

Enfin, la métropolisation suppose un rayonnement social et culturel intense. La ville diffuse une image de richesse et de diversité qui n'est en nul autre centre égal. Sa mixité et son aptitude au brassage des genres en font un pôle majeur "attirant et captivant".

III - Processus et outils de métropolisation

Qu'il soit motivé politiquement ou spontané, le phénomène de métropolisation des villes répond à un phasage général qui est celui des grandes mutations urbaines. Les recherches ont en effet fait ressortir que le processus respectait une logique précise et qu'il se vérifiait presque universellement.

Trois étapes importantes sont à retenir :

- une "phase de pré-développement" où la ville prend conscience d'elle même et analyse ses capacités de croissance,

- une "phase de développement" où elle réalise des projets et met en place une véritable structure métropolitaine,
- une "phase de post-développement" où elle gère la métropolisation et anticipe par de nouveaux objectifs.

S'il n'y a pas de hiérarchie et si la métropolisation résulte d'abord des synergies entre les processus, il est clair cependant que chacun de ces ensembles intervient de façon très différente. Certains font davantage référence au quantitatif, d'autres au qualitatif, même si le lien entre les deux est obligatoirement très fort.

La présentation qui va être faite tient compte de distinctions qui, en dernière analyse, semblent stratégiquement importantes :

- une partie de ces processus sont des composantes présentes dans chacun des autres. Ce sont les processus qui créent les fonctions d'exception et d'excellence et qui situent la métropole dans la trame des villes internationales,
- une deuxième catégorie d'entre eux correspond à la réalisation des conditions majeures de la métropolisation,
- un troisième ensemble est constitué par les dynamiques de la métropolisation,
- une dernière catégorie exprime enfin la nouvelle dimension spatiale du phénomène.

III.1 - Les processus de la nouvelle image

Devenir une métropole c'est changer d'image tant aux yeux de ses habitants qu'aux yeux du monde entier. Si pour certaines d'entre elles la chose semble aisée, beaucoup souffrent de pesanteurs (objectives ou non) et leur changement d'image est un pari souvent très difficile.

Dans ce sujet immense où le rôle du marketing et de la "paradiplomatie" est déterminant, quatre processus rassemblent cet effort. Ils agissent sur les formes et sur les échelles d'intervention de la ville.

a) Le choix de la qualité

D'une manière générale, le phénomène de métropolisation des villes s'accompagne d'un choix décisif dans le sens de la qualité et il est même permis de dire que c'est l'investissement de haut de gamme qui fait la métropole. Rien n'est plus complexe à saisir que cette notion de qualité eu égard à la diversité des cultures, néanmoins, elle exprime des tendances objectives et le plus souvent chiffrables.

Son expression visuelle est la qualité architecturale tant de la ville que des zones d'activités ainsi que le choix des partis d'aménagement. Mais partout s'affirme la puissance de la qualité de l'offre culturelle. Il en est de même de la qualité de l'habitat et du cadre de vie, car l'un des facteurs les plus puissants d'attractivité, donc d'émergence d'une agglomération en tant que métropole, est la qualité de la vie qu'elle offre et le coût d'accès à cette qualité.

La notion de qualité de vie est extensive. Elle n'inclut pas seulement l'environnement et les loisirs. Elle s'étend aux impôts et aux prix des maisons et d'une manière générale à ce que recouvre la notion de coût de la vie. Elle comprend la qualité de l'enseignement, les perspectives professionnelles... bref elle inclut tout ce qui compte dans l'environnement au quotidien.

En outre la métropolisation suppose que la ville veille à la qualité d'accueil des entreprises et de ceux qui y travaillent. Sur ce plan elle cherche l'excellence et la concurrence étant forte, elle doit l'atteindre. Toutes les métropoles en émergence ont fait ce choix. Le développement s'appuie sur la mise en place d'une nouvelle génération d'infrastructures économiques marquée par la généralisation et la diversification du "parc multifonction".

Les concepts de base de ces équipements reposent sur l'identité entre l'image de marque de l'entreprise et celle de son site d'implantation. Ils présentent alors certaines caractéristiques comme la priorité accordée à l'environnement, la multifonction (fonction "activités" et fonction "loisirs") ou encore la diversification de l'offre.

b) Une nouvelle image urbaine

La métropolisation s'annonce aussi et surtout au travers de la prise de conscience qui conduit une ville à vouloir changer son image aux yeux de ses propres habitants comme aux yeux du monde entier.

Certaines études, notamment sur des villes nord-américaines, ont révélé que la date du "démarrage" de la métropolisation va toujours de pair avec un nouveau signe urbain. Ce signe urbain se présente fréquemment sous la forme d'un grand projet architectural. Il offre l'occasion pour la ville d'annoncer une rupture, d'afficher un symbole, de développer une nouvelle image. Tel a été le cas à Atlanta avec la construction du "Reachtree Center Plaza Hotel" ou à Saint Paul Minneapolis avec la tour IDS.

Le lancement de grands programmes d'aménagement urbain ou de rénovation urbaine crée aussi l'image de la métropole, toutefois, leur rôle n'est positif que s'ils sont associés aux exigences de qualité. A Gênes des efforts considérables ont été entrepris pour reconquérir le port et le centre historique. Manchester pour sa part a engagé une procédure similaire en réhabilitant ses Docks qui étaient en friche. Dans les deux cas, l'image de la ville s'en est ressentie et les espaces délaissés sont aujourd'hui des symboles que l'on visite et que l'on étudie.

c) La fonction internationale

L'image de la métropole ne saurait être réduite aux signes externes si importants, si symboliques soient-ils. L'image est en effet multiforme. Elle se crée dans l'aéroport, elle se précise dans les diverses formes de l'accueil, elle s'épanouit dans les universités et se révèle avec l'activité culturelle. Devenir une métropole c'est changer d'image mais ce changement est exigeant et il ne souffre pas d'exception.

Dans une ville qui se veut métropole, la fonction internationale doit être omniprésente car elle est à la fois un objectif, un moyen mais aussi un résultat. Elle est stratégique par les choix décisifs qu'elle implique pour atteindre le rayonnement international. Dépendante de l'accessibilité de la ville aux échanges internationaux, cette fonction majeure est de fait très diverse, puisqu'elle s'étend de la fonction d'affaires internationales, à l'insertion de l'université dans des recherches au niveau mondial et à la capacité à gérer un grand événement qui la fera connaître.

Les travaux de Soldatos sur "les nouvelles villes internationales" permettent d'en préciser le contenu. Selon lui, cette dynamique repose sur deux postulats fondamentaux. L'internationalisation est devenue une condition nécessaire pour la croissance des villes. Pour se faire, les villes ont besoin d'un contexte socio-politique et institutionnel favorable de type décentralisé. L'importance prise par la fonction internationale dans la dynamique métropolitaine résulte de l'apparition progressive d'un rôle nouveau des collectivités locales dans les relations internationales. Les villes, à côté de l'activité diplomatique traditionnelle des Etats, développent un ensemble d'actions internationales qui constituent la paradiplomatie, c'est à dire une politique extérieure qui leur est propre. La tendance à la décentralisation institutionnelle se traduit par des transferts de compétence des Etats vers les villes. Elles n'apparaissent plus comme protégées et doivent se défendre dans un contexte devenu véritablement concurrentiel.

P. Soldatos distingue en conséquence treize critères d'internationalisation des villes. On retiendra que l'orientation d'une métropole vers la fonction internationale implique sa prise en compte dans tous les investissements liés à la dynamique métropolitaine. Les incidences sont alors multiples et de première grandeur: conception et dimensionnement de l'aéroport, attraction et gestion de grands événements, partenariat permettant la paradiplomatie, orientation internationale de l'université, développement de services internationaux....

d) Les effets de seuil

Les trois recherches de la qualité, de l'image urbaine et de la reconnaissance internationale sont dépendantes de la mise en oeuvre d'effets de seuil. Elles ne deviennent en effet efficaces que si l'ensemble complexe d'actions, d'investissement et de visions conceptuelles et esthétiques découlent de critères quantitatifs et qualitatifs suffisants.

Ces seuils renvoient en permanence à l'idée selon laquelle la métropole vise à être un lieu d'excellence et qu'elle investit pour le devenir. Ils concernent ainsi une gamme étendue d'interventions: surface disponible en immeubles de bureau, hôtels, aéroport, universités... Mais il ne s'agit d'un fait général qui ne concerne pas seulement les équipements lourds. Il régit les décisions en terme de centre de congrès, d'équipements sportifs et culturels.

L'importance des seuils renvoie à une dynamique majeure, celle de la capacité d'une ville à anticiper dans des projets en apparence sans proportion par rapport aux besoins réellement exprimés. Elle nécessite un consensus et une foi dans les possibilités de la ville qui sont des signes importants d'une volonté de mutation.

III.2 - L'émergence d'une reconnaissance

Le processus de métropolisation des villes repose aussi sur la réalisation de conditions favorables à l'émergence d'une certaine reconnaissance. Celles-ci sont au nombre de trois. On distinguera l'accessibilité, l'existence d'un consensus et la mise en place d'un pouvoir métropolitain fort.

a) L'accessibilité

L'investissement, l'image, la qualité ne peuvent être valorisés que si la ville est accessible. Ce facteur est décisif pour le développement de la fonction internationale, de la fonction d'affaires et de celle de congrès, et il semble être déterminant pour pouvoir prétendre à l'organisation d'un grand événement.

De ce fait, il y a imbrication très forte entre les différents niveaux d'accessibilité, internationaux, nationaux, régionaux et locaux. Etre accessible au niveau international ne crée pas systématiquement la fonction internationale mais elle en est la condition nécessaire. Il en est de même au niveau national. L'accessibilité régionale et locale crée les conditions de la diffusion de la croissance et forme les outils pour l'affirmation d'une place centrale.

Toutes les études de cas soulignent à quel point les grands investissements d'accessibilité sont prioritaires pour la métropolisation. Mais ils doivent être conçus comme une chaîne globale, de l'investissement qui crée la porte d'entrée internationale, au réseau de transports en commun qui structure la relation entre la métropole et son aire métropolitaine.

L'investissement d'accessibilité majeur semble pour beaucoup être l'aéroport. Ce constat combine deux phénomènes: la décision d'un grand investissement qui est toujours une anticipation majeure et la volonté de devenir une porte d'entrée.

L'apparition des "hubs" aériens dans les années 80 aux Etats-Unis est l'un des processus qui explique le rôle nouveau de l'aéroport dans le développement. Ces points de concentration des trafics par le choix d'un ou de plusieurs aéroports renforcent certaines villes au dépend de nombreuses autres. Tel est le cas d'American Airlines qui a recentré ses activités sur Chicago et Dallas.

b) L'existence d'un consensus et émergence d'un pouvoir métropolitain

L'apparition d'une reconnaissance régionale, nationale ou internationale nécessite aussi la mise en place d'une "identité" métropolitaine. Il n'est a priori pas de métropolisation qui se soit réalisé sans l'existence d'un consensus ni d'un pouvoir politique fort. Ceux-ci peuvent être considérés comme l'une des conditions de la mise en place d'une stratégie de métropolisation.

Les villes en passe de métropolisation se structurent, en effet, souvent pour afficher une image prégnante d'elles mêmes. Les décideurs locaux (élus, intellectuels, industriels, personnalités diverses...) s'organisent pour faire changer les choses et concourent ainsi à accroître l'attractivité et le rayonnement de la ville.

Dans un premier temps, cette prise de conscience s'inscrit sous la forme de débats et de rencontres informels. Les "Clubs" ou "comités" donnent à chacun l'occasion d'exprimer le besoin de se développer et de se faire reconnaître. Le démarrage de ce consensus s'établit autour d'une volonté d'assurer en commun la promotion de l'aire métropolitaine pour attirer l'investissement extérieur.

Progressivement ces réunions s'intensifient et s'institutionnalisent. La ville met sur pieds une véritable stratégie de métropolisation qui entre peu à peu dans une politique à long terme. Le concept cheminant, la ville se fait connaître au travers de manifestations qui attestent de cette prise de conscience.

Le processus est désormais enclenché. Les conditions majeures de la métropolisation sont réalisées et les bases favorables à l'épanouissement des dynamiques sont jetées.

III.3 - La mobilisation de tous les acteurs

L'analyse du pouvoir métropolitain montre que celui-ci est très lié à l'apparition d'une dynamique omniprésente, celle du partenariat. Cependant, l'une des manifestations de la capacité de la ville à assurer une vocation métropolitaine et à rassembler les énergies est de se montrer également apte à attirer un grand événement.

a) Partenariat et multifonction

Les dynamiques de métropolisation sont marquées dans un premier temps par le rôle déterminant du partenariat notamment entre le secteur public et le secteur privé. Toute ville qui prétend au titre de métropole se doit de s'enquérir des attentes et des aspirations des acteurs locaux. Comme nous l'avons vu plus haut, les "décideurs" forment un maillon incontournable pour une prise de conscience des enjeux. En quête de reconnaissance, le processus de métropolisation doit être une mise en commun des efforts et à ce titre, il ne peut en aucun cas se faire sans eux.

Le pouvoir politique né du consensus doit dès lors organiser une véritable dynamique de groupe en instaurant des rapports très étroits avec ses interlocuteurs privilégiés. Le partenariat est en ce sens un outil de coopération efficace et les résultats qui en découlent catalysent à leur tour des dynamiques nouvelles.

Le couple Université / développement métropolitain est un des outils les plus convoités pour parvenir à ces fins. La recherche est, il est vrai, un secteur de pointe et l'image d'excellence qui s'en dégage attire très justement les regards. Toutes les grandes villes contemporaines ont compris cet enjeu majeur pour leur avenir. Elles ont investi massivement dans ce type de partenariat attirant, de fait, des industriels et des investisseurs très friands de ce niveau de prestations.

Outre le développement des partenariats, les dynamiques de métropolisation doivent reposer sur un décollage multifonctionnel. De nombreux exemples étudiés démontrent le mythe d'une activité motrice dominante même s'il existe partout des orientations qui changent dans le temps et qui se rencontrent actuellement dans les biotechnologies, le biomédical et les techniques de la communication. Le développement de la métropole est aujourd'hui multifonction et s'appuie sur la mise en oeuvre de synergies puissantes et variées.

b) Le grand événementiel

La ville en passe de métropolisation doit, par ailleurs, être susceptible de créer et gérer un événement à la taille de ses prétentions. La métropolisation passe, il est vrai, par une reconnaissance lisible en terme de faculté à s'afficher sur une scène nationale ou internationale au travers de grandes manifestations.

Ces grands événements peuvent prendre la forme de rassemblements culturels, de manifestations politiques ou de rencontres sportives... Les villes cherchent aujourd'hui à attirer des événements qui vont dans le sens du dynamisme de sorte à améliorer leur image de marque aux yeux du monde entier.

Au registre des événements les plus prisés car très médiatisés, nous relèverons par exemple dans le domaine sportif: les jeux olympiques, la coupe du monde de football, les grands prix de formule 1 ou encore le tour de France. Dans le domaine culturel, il est important de voir que le grand événementiel est le fruit d'un travail de plus longue haleine et qu'une ville ne devient pas capitale culturelle du Monde sur simple candidature. Les manifestations culturelles sont souvent le fruit d'une longue tradition et les villes n'y accèdent que très difficilement. A mi chemin entre le culturel et le politique, il est à noter de grands rendez-vous comme l'exposition universelle qui place pendant plusieurs semaines une ville au coeur de l'actualité sur le créneau du modernisme et de l'innovation.

Ces grandes manifestations sont des enjeux extraordinaires pour une ville en mal de reconnaissance. Ils sont l'occasion de montrer une image nouvelle pleine de dynamisme, de courage et de réussite. Enfin, outre cet aspect subjectif des choses, la venue d'un grand événement procure des retombées économiques qui justifient souvent l'importance de l'investissement consenti.

III.4 - Une nouvelle dimension spatiale

La métropole n'est enfin possible que si elle s'appuie sur une aire de métropolisation par laquelle s'effectue son changement d'échelle. La dynamique vient des échanges qui s'établissent entre la ville-centre et ses périphéries autrement dit son aire de métropolisation. La solidarité dans le développement qui s'instaure, et que reconnaît tôt ou tard une structure métropolitaine, se traduit par une nouvelle structure spatiale. Il n'existe cependant pas de "modèle". Ce sont des tendances qui s'inscrivent de façon très différentes suivant les contextes nationaux et régionaux notamment sur le plan culturel.

a) Vers une nouvelle structure urbaine

L'aire de métropolisation se construit suivant des tendances qui créent une nouvelle structure spatiale. Ses principales composantes sont l'évolution des fonctions et l'image du centre, la rapide mutation de la périphérie qui devient espace de localisation d'activités de haute valeur ajoutée, le rôle décisif des transports en commun dans la diffusion de la croissance, l'organisation de l'espace en fonction des infrastructures routières.

Dans un premier temps, le centre devient très souvent le lieu de concentration des immeubles correspondants aux signes urbains nouveaux et à l'architecture remarquable (cf. III.1.b La nouvelle image urbaine). Son développement permet à la fonction internationale d'engendrer les formes qui sont nécessaires à la métropole toute entière. L'évolution est ainsi marquée par la très forte concentration des fonctions dominantes qui engendrent la fonction d'exception, et qui sont à l'origine de la nouvelle image urbaine. L'adaptation de la forme aux fonctions est pour la plupart des métropoles un pari d'importance capitale. Celle des hyper-centres nord-américains caractérisée par d'importantes fonctions internationales se traduit par la création de CBD (Central Business Districts). Le risque est grand de voir s'imposer au niveau mondial un modèle de centre de métropole qui dérive de la ville américaine. Pour la plupart des centres européens, l'enjeu est celui de l'adaptation de villes anciennes à de nouvelles fonctions de développement.

La mutation de la périphérie constitue la deuxième tendance caractéristique des métropoles en émergence. Certains espaces délaissés jusque là attirent de façon croissante des activités supérieures voire stratégiques. Les entreprises trouvent, en effet, en périphérie des conditions d'installation bien plus satisfaisantes que dans les centres historiques. Les avantages fonciers mais aussi l'accessibilité et l'image de la ville sont, sans aucun doute, à l'origine de cette forme de reconquête urbaine. Plus précisément, certaines périphéries tendent à évoluer vers une forme très achevée de la ville où les affaires, les commerces, les loisirs et l'habitat cohabitent. Elles sont ainsi représentatives des nouvelles générations d'espaces multifonctionnels.

Enfin, la structure urbaine évolue à mesure que le réseau des infrastructures se développe. L'aire de métropolisation repose notamment sur la construction d'un solide maillage autoroutier. Les rocade constituent, en dehors de leur intérêt pour éviter la congestion des centres, une infrastructure majeure qui crée les points de développement à l'extérieur de la ville. Plusieurs types de sites existent : les intersecions entre les rocades et les autoroutes radiales, et les intersections entre les rocades et le métro ou tout autre type de transports en commun très utilisés. De fait, elles contribuent, très souvent, à la mise en place de véritables "corridors de développement" à savoir que la métropolisation tend à se calquer sur la croissance des axes principaux.

b) Vers une nouvelle échelle urbaine

La métropolisation des villes en cette fin de XX ième siècle repose enfin sur l'idée que le développement d'une zone d'influence d'une certaine taille et d'un certain poids est indispensable au processus. L'aire métropolitaine ou aire de métropolisation conduit en effet la ville vers une nouvelle dimension spatiale. La métropole n'existe qu'à cette condition et ce n'est que grâce à elle que s'effectue son si spectaculaire changement d'échelle.

Les villes étendent leurs pouvoirs à des espaces de plus en plus grands. Ceux-ci ne se limitent plus aux barrières administratives de la ville-centre mais ils s'inscrivent dans des rayons ou des surfaces de plusieurs dizaines de kilomètres. La métropole est en conséquence un ensemble extrêmement vaste où se multiplient les échanges et où s'intensifient les dynamiques.

IV - Métropolisation et organisation des territoires

Au même titre que tous les chercheurs ou analystes, les géographes se sont toujours efforcés de "mettre en équation" leurs investigations dans le but de rendre leur discipline aussi exacte que possible, à la limite du scientifique. La géographie humaine a, en effet, depuis longtemps développé des théories qui tentent de satisfaire à la généralité des cas et les idées qui en émanent sont fréquemment reprises pour expliquer - à juste titre ou non - tel ou tel phénomène.

En ce qui nous concerne, les études se sont souvent attachées à créer des modèles qui répondent à l'occupation de l'espace et à l'organisation du territoire par les villes. La métropolisation comme événement nouveau et marquant du fait urbain nous donne l'occasion de confronter les grandes théories explicatives et de dégager quelques nouvelles tendances.

Nous verrons ainsi comment la métropolisation des villes annonce la "fin" des grands principes qui ont régentés l'organisation des unités urbaines des pays développés depuis le XIX^{ème} siècle, puis nous essaierons de dégager les grandes lignes qui semblent s'imposer en la matière et qui bouleversent progressivement les modes de penser et d'agir.

IV.1 - La remise en question du modèle hiérarchisé

Depuis quelques années, les villes évoluent comme nous l'avons vu vers des formes et des dimensions inconnues pour ne pas dire insoupçonnées. Le fait urbain dans son ensemble subit la poussée de villes toujours plus volumineuses, toujours plus dominantes, et les modèles d'occupation de l'espace s'en trouvent complètement bouleversés.

Jusque là, les villes des pays développés s'organisaient entre elles suivant des principes clairement identifiés et à peu près partagés de tous. Dorénavant, il semble que les théories issues de l'aire industrielle ne soient plus admissibles. Le processus de métropolisation rejette les notions classiques et impose une redéfinition des modèles.

a) La fin des "lieux centraux"

Dans un premier temps, le processus de métropolisation tend à remettre en question une notion fondamentale de l'organisation des systèmes urbains contemporains : la "centralité".

Il est important de rappeler que peu avant la seconde guerre mondiale, Christaller (1933) et Losch (1941) développèrent le principe selon lequel l'offre et la demande de biens se concentrent dans les lieux privilégiés pour leur accessibilité. La ville est perçue comme un lieu de production et d'échange de "biens banals". Vers ces centres converge une clientèle attirée par les établissements de commerce et de services. Entre ce dernier et sa zone d'influence il y a polarisation autrement dit un tissage de liens et d'interrelations

Cette théorie ambitionnait de montrer que l'ensemble de ces localisations conduit à la constitution d'un système hiérarchisé de villes. Le résultat majeur est qu'un espace géographique homogène (tel est le postulat) engendre une organisation différenciée sous l'action de deux facteurs : les économies d'échelle d'une part et la distance d'autre part.

Pour beaucoup, ce principe est obsolète depuis le développement généralisé de l'urbanisation au profit des grands pôles. Cette théorie valait semble-t-il à l'apogée de l'ère industrielle (fordisme et taylorisme triomphants) et surtout pendant les trente glorieuses mais aujourd'hui, l'internationalisation et le développement des réseaux ou systèmes de villes interdisent la reconnaissance du principe de "centralité".

b) La disparition des "réseaux hiérarchisés"

La remise en question du principe des "lieux centraux" autorise en conséquence la négation de la théorie de Christaller dans son ensemble. En l'absence de lieux centraux, c'est en effet tout le modèle hiérarchisé qui s'effondre.

Ce dernier reposait sur l'idée qu'il existe une superposition des niveaux de villes chaque fois moins nombreuses mais produisant plus de biens et de services à mesure que l'on montait vers le sommet de la pyramide urbaine. La hiérarchie des villes possédait à sa tête une grande entité exerçant toutes les "activités banales" jusqu'aux plus rarement demandées.

Dans cette structure hiérarchique, chaque ville assurait la totalité des fonctions d'ordre égal et inférieur à celui du bien le moins demandé qu'elle produisait. En outre, les villes d'un même niveau étaient semblables puisqu'elles exerçaient les mêmes fonctions.

Nous ne sommes bien évidemment plus dans cette logique depuis la modernisation des moyens de communication de transport et de consommation. Les villes n'entretiennent plus les mêmes rapports ou tout du moins les liens qui les unissent ne sont plus de la même nature.

Le modèle de Christaller de même que celui de Losch correspondent là encore à des situations socio-économique qui n'existent plus dans les pays développés en cette fin de XX ième siècle. La métropolisation a profondément transformé l'organisation des territoires. Si les villes continuent d'agir sur l'occupation de l'espace, les modalités ont changé et la hiérarchisation des espaces semble peu à peu céder la place à de nouvelles formes de relations.

IV.2 - Vers de nouvelles relations urbaines

L'internationalisation des échanges, de la production et du capital accélère, nous l'avons vu, l'émergence de villes de grande taille où se concentre le pouvoir, le savoir, les richesses, etc. La montée de ces Métropoles bouleverse aujourd'hui considérablement l'organisation du

territoire par les villes au point que les modèles explicatifs classiques disparaissent peu à peu par manque de recevabilité.

De nouvelles théories apparaissent, de nouveaux principes se développent. La ville moderne, rassurons nous, occupe toujours une place déterminante dans l'occupation des espaces, mais les modèles d'organisation qui en découlent ont, quant à eux, considérablement évolué.

a) Les "systèmes de villes"

Depuis quelques années, il est important de constater que le processus de métropolisation tend à faire naître des relations interurbaines particulières. Si jusque là les villes importantes dominaient outrageusement les moins volumineuses au point de les annihiler complètement, les grandes unités urbaines assurent aujourd'hui avec leurs homologues des liens beaucoup moins verticaux.

La hiérarchie des villes telle qu'elle existait il y a encore peu est amenée à disparaître totalement au profit de relations plus horizontales. Les villes assurent entre elles des liens nettement plus soutenus et le paysage urbain se réorganise peu à peu. Des réseaux de villes hiérarchisés, nous migrons vers des formes plus évoluées mais aussi plus complexes. On parle désormais de "systèmes de villes" ou encore d'"espaces de villes" ; autant d'appellations qui confirment les profondes mutations du fait urbain.

Ces "systèmes de villes" mettent en contact des unités urbaines diverses et variées. Le fait nouveau repose sans nul doute sur l'idée que des villes de tailles égales et de poids identiques entretiennent des relations de réciprocité. Autrement dit des contacts qui ne soient pas uniquement fondés sur des notions de domination et d'échange inégal.

b) La "gouvernance urbaine"

Quelques travaux ont, par ailleurs, montré que la métropolisation des villes était un phénomène fort parce qu'elle jouait incontestablement sur le mode de gestion de l'urbanité. Deux colloques récents, "la métropole éclatée" et "métropoles en déséquilibre", ont donné l'occasion aux spécialistes de se pencher sur les responsabilités qui incombent désormais aux grandes villes en passe de métropolisation.

Sans entrer dans le détail, il en ressort que la ville moderne se doit d'affronter les mutations qui la concerne. Les évolutions de la grande ville, telles que la séparation des espaces ou la paupérisation de certaines zones urbaines, conditionnent une prise de conscience collective et une action locale concertée.

G. Benko et A. Lipietz ont aussi développé cette idée dans leur ouvrage "les régions qui gagnent". Pour eux, la métropole contemporaine donne l'occasion de réfléchir à de nouveaux modes d'action. La ville doit être en mesure d'agir sur son devenir et il leur semble nécessaire de mettre sur pieds une véritable "gouvernance urbaine".

CHAPITRE II

Le positionnement de l'agglomération

I - Constat

Avec près d'un demi-million d'habitants, l'agglomération Rouen-Elbeuf, dans une acceptation large, fait figure de grande unité urbaine. Deuxième ville du Bassin Parisien par son poids démographique, elle jouit en outre d'une localisation favorable voire stratégique.

Pourtant, si ces indicateurs lui autorisent des prétentions nationales voire européennes, beaucoup s'accordent à reconnaître qu'elle souffre d'un certain manque de poids. Son envergure et son autonomie sont, en effet, limités, et au même titre que d'autres villes elle semble subir plus que profiter de la proximité de l'Île de France.

Cette dualité est caractéristique de l'agglomération Haut-Normande tant il est vrai qu'il est permis de dire que si Rouen-Elbeuf est une grande agglomération du Bassin Parisien, elle n'en demeure pas moins une modeste ville de France, pour ne pas dire petite.

I.1 - Rouen-Elbeuf: Une grande agglomération du Bassin Parisien...

Dans un premier temps, et exception faite bien sûr de la Région Parisienne qui avec dix millions d'individus surclasse la totalité des villes françaises, Rouen-Elbeuf est la plus grande unité urbaine en nombre d'habitants de ce vaste espace géographique qu'est le Bassin Parisien.

Si l'on se réfère au dernier recensement général de l'INSEE, la Capitale Haut-Normande regroupait, en 1990, 434.143 personnes dont 380.220 à Rouen et 53.923 à Elbeuf. Elle devançait ainsi très largement ses homologues voisines comme Orléans, Caen ou encore Amiens qui ne possédaient respectivement à la même date que 243.153, 191.490 et 156.120 habitants.

Par ailleurs, Rouen-Elbeuf occupe une place privilégiée dans l'espace. A mi chemin entre Le Havre et Paris, l'agglomération est sur le tracé de l'issue naturelle du Bassin Parisien: la Seine. Première grande ville pour qui la remonte, elle a été et reste encore un point de passage obligé du trafic fluvial d'autant qu'elle représente la dernière grande étape avant l'arrivée dans la Capitale.

A cet égard, celle-ci a toujours considéré Rouen comme le pivot de cet axe stratégique de développement. Le Schéma d'Aménagement de la Basse-Seine en est un bon exemple. Conçu dans les années 70, il visait à faciliter l'ouverture de Paris sur la façade Atlantique. Rouen-Elbeuf fut, à cette occasion, considérée comme l'interface indispensable et un interlocuteur de tout premier ordre. Aujourd'hui, elle est par bien des aspects une pièce majeure du dispositif «Seine aval» et entretient à cet effet des liens très étroits avec la Région Capitale. (Cf. Carte « Schéma d'Aménagement de la Basse-Seine »).

Pourtant, cette dépendance à l'Île de France n'est pas sans poser de problème. Rouen-Elbeuf tire il est vrai assez mal son épingle de ce jeu de relations et son positionnement dans la compétition des grandes villes nationales s'en ressent.

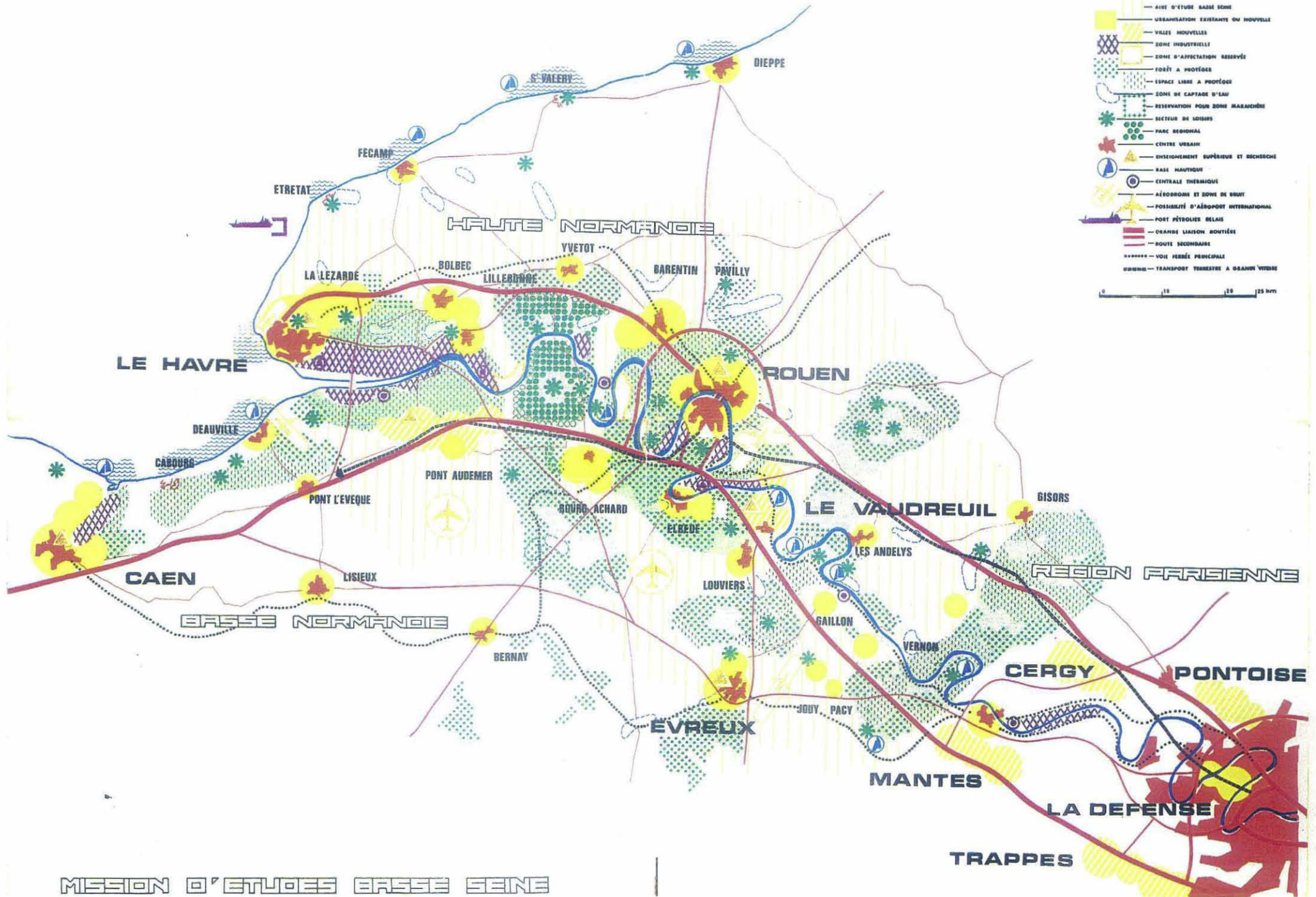
I.2 - ...mais une modeste agglomération Française.

Si effectivement la Capitale Normande occupe une place importante dans l'organisation du Bassin Parisien, force est de constater en revanche qu'elle manque de poids et d'envergure pour s'illustrer sur la scène nationale. Certes son volume démographique lui permet d'accéder à la dixième place au palmarès des villes Françaises mais peut-on, à volume quasi égal, la comparer à des villes telles que Nantes ou encore Strasbourg?

Trois études s'accordent à en douter :

- ↳ Pour Daniel Noin tout d'abord (*l'organisation Régionale de la France*), l'aire de rayonnement de l'agglomération Rouennaise n'est, en rien, comparable à des villes de tailles identiques n'appartenant pas au Bassin Parisien. Alors que Nantes pèserait selon lui sur un large quart Ouest jusqu'à Quimper et Rennes de même que Strasbourg sur une grande partie Est, l'aire d'influence de Rouen-Elbeuf couvrirait difficilement la totalité des départements de l'Eure et de la Seine Maritime, attestant ainsi des difficultés qu'elle rencontre à s'affirmer comme véritable Métropole Régionale.
- ↳ D'après Philippe Julien, l'agglomération Rouen-Elbeuf accuserait une très nette disproportion entre son poids démographique et son envergure. Selon son étude, elle ne se classerait qu'à la 26ième place sur le plan national en terme de fonctions stratégiques et connaîtrait un manque certain de services dits supérieurs tels que la recherche, l'information, les télécommunications.
- ↳ Si l'on se réfère enfin aux travaux menés par Roger Brunet à la demande de la DATAR en 1989, la Capitale Haut-Normande n'appartiendrait qu'à la 7ième classe d'une organisation qu'il opère selon 16 grands indicateurs. Elle ne ferait ainsi pas partie de la douzaine de villes qu'il qualifie de «taille européenne» et ce en dépit d'un volume très largement supérieur aux critères de base retenus.

L'hypertrophie parisienne explique en grande partie ce décalage. L'Île de France regroupe une part importante des activités de décision et Rouen-Elbeuf au même titre que d'autres villes du Bassin Parisien comme Amiens, Troyes ou Orléans étouffe sous l'écrasante domination quantitative et qualitative de la Capitale.



Rouen possède il est vrai une assez faible autonomie de décision. Guère plus de dix grandes sociétés sont véritablement autochtones (Coopérateur de Normandie, Matmut, Crédit Industriel de Normandie...) et la quasi totalité des entreprises de niveau national ou international ont leurs sièges sociaux de plein exercice localisés en Région Parisienne.

Enfin, l'agglomération s'inscrit dans la problématique des villes à une heure de Paris qui envoient chaque jour un flot important de salariés vers les centres de décision. Ces migrations dites pendulaires ou alternantes connaissent une forte croissance. Elles reflètent davantage un fort degré de dépendance et ne sont certes pas l'apanage des grandes métropoles Régionales.

II - Rouen-Elbeuf dans les politiques d'aménagement du territoire

A la fin des années 80, une profonde réflexion s'est engagée lors de la procédure de révision du Schéma Directeur de l'Île de France (SDAURIF devenu SDRIF) sur les perspectives de développement de l'ensemble du Bassin Parisien.

Conscients de la nécessaire redéfinition de leur positionnement et soucieux d'afficher des stratégies pour leur organisation, les sept Régions limitrophes, dont la Haute Normandie, ont manifesté leurs craintes à l'idée d'être, à terme, «absorbées» par la Région Parisienne.

Des projections résolument plus volontaristes en ont été dégagées dans lesquelles l'agglomération Rouen-Elbeuf s'inscrit prioritairement.

II.1 - Les risques d'un scénario « au fil de l'eau »

L'hégémonie caractérisée de l'Île de France en cette fin de vingtième siècle a fait naître l'idée qu'en l'absence de profondes mutations, la Région Parisienne étoufferait, à terme, la totalité du Bassin Parisien au point de le réduire à un espace urbanisé quasi ininterrompu.

Deux ouvrages projettent ce scénario catastrophe:

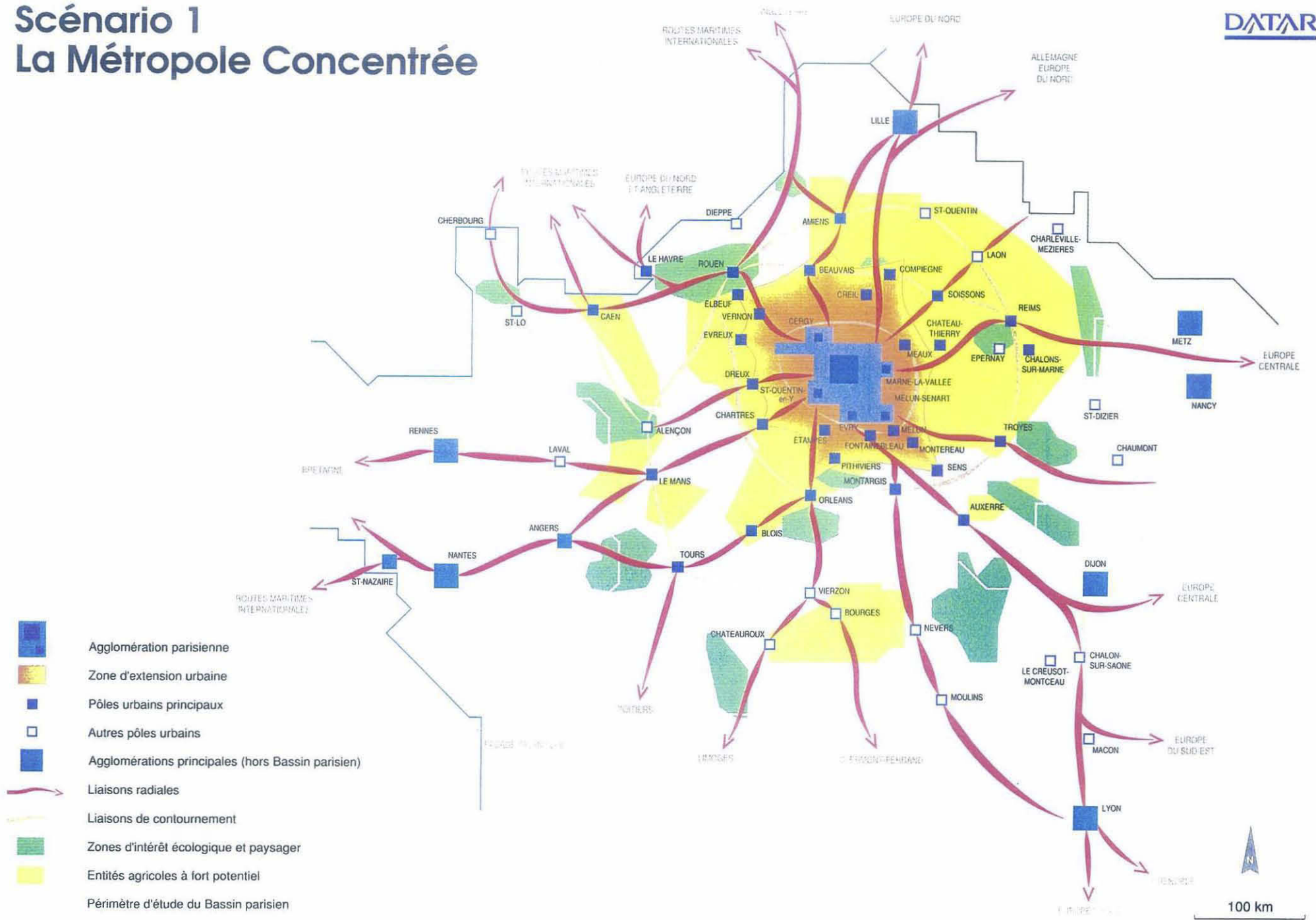
- le Livre Blanc du Bassin Parisien
- «2015, la Haute Normandie dans le Grand Bassin Parisien».

↳ En avril 1992, le Livre Blanc du Bassin Parisien élaboré par la DATAR à la demande du Comité Interministériel d'Aménagement du Territoire (CIAT) constate les dangers que ferait subir à l'horizon 2015 une Île de France déjà trop volumineuse et trop forte.

Dans le cas d'un scénario tendanciel qu'elle qualifie de «Métropole Concentrée», la Région Parisienne prendrait l'aspect d'une gigantesque mégapole et regrouperait en son sein toutes les activités majeures. Son poids avoisinerait les 23 millions d'habitants soit plus de deux fois sa taille actuelle.

Les villes aujourd'hui proches seraient à moyen terme absorbées et les Capitales Régionales voisines alimenteraient sa croissance en y perdant leur contenu mais aussi leur identité. Dans ces conditions, Rouen-Elbeuf jouxterait la zone d'extension urbaine produite par Paris et deviendrait à n'en pas douter une ville de très grande Banlieue. (cf. Carte «la Métropole concentrée»).

Scénario 1 La Métropole Concentrée



↳ Cette prise de conscience émane à l'origine d'une réflexion menée par les représentants des huit Régions du Bassin Parisien. Elle s'inscrit pour la Haute-Normandie dans une publication préfectorale de 1991: «2015 la Haute-Normandie dans le Grand Bassin Parisien».

D'après le Secrétariat Général pour les affaires Régionales (SGAR), la croissance de la Région Parisienne est envisagée comme fortement probable si aucune mesure volontariste de rééquilibrage n'est proposée. Dans un très proche avenir, l'étalement en «tache d'huile» de la Capitale devrait atteindre toutes les Régions limitrophes. Elle se traduirait par une répartition toujours plus inégalitaire au profit du coeur du Bassin Parisien et au dépend des villes voisines telle que Rouen et son agglomération.

II.2 - Les scénarios plus ambitieux

Pour rejeter cette perspective tendancielle liée à la croissance non maîtrisée de l'Île de France, les politiques d'aménagement du territoire se sont attachées à développer des projections plus ambitieuses dans lesquelles les Régions voisines trouvent des raisons d'espérer.

Même si aujourd'hui aucune véritable mesure concrète n'a encore été prise (à l'exception des III^{ème} contrats de plan Etat / Région et du Projet Régional d'Aménagement du Territoire), le rééquilibrage du Bassin Parisien, et par voie de conséquence de l'ensemble du territoire national, est au coeur des débats.

Trois grandes étapes marquent ce cheminement:

- La rédaction du Livre Blanc du Bassin Parisien
- La signature de la Charte du Bassin Parisien
- Le projet SNADT

↳ Après avoir envisagé «le pire», au travers du scénario catastrophe de la «Métropole Concentrée», le livre Blanc de la DATAR développe deux projections qui visent à remettre en cause les risques de «banlieusardisation».

Si le premier (scénario N°2) qualifié d'«Aire Métropolitaine Multipolaire Centralisée» offre une esquisse de rééquilibrage, et ne satisfait donc personne, seul le scénario N°3 affiche une réelle volonté de réorganiser l'espace.

Ce dernier préconise en effet la constitution de «Territoires Métropolitains» par alliance de plusieurs villes du Bassin Parisien. Fondés sur des échanges économiques privilégiés (marché de l'emploi unique, sites d'accueil des entreprises communs, relation recherche/Formation...), ces territoires permettraient la collaboration de deux ou trois unités urbaines.

Rouen-Elbeuf tiendrait dans ce dispositif une place de choix puisqu'elle participerait aux côtés de Caen et du Havre à l'élaboration d'un de ces réseaux de villes. Pour la DATAR, celui-ci semble tout à fait prometteur en raison de sa cohérence et de son poids démographique et économique.

En somme, la maîtrise quantitative de l'agglomération Parisienne devrait permettre l'organisation d'un vaste «Réseau Métropolitain Maillé» dans lequel chacune des Capitales Régionales pourrait jouer un rôle majeur. (Cf. Carte «La Métropole Multipolaire Centralisée» Cf. Carte «Le Réseau Métropolitain Maillé»).

↳ Dans la continuité des négociations entreprises à l'occasion de la rédaction du Livre Blanc, les huit Régions concernées ont signé en avril 1994 une Charte qui jette les bases d'un développement durable et harmonieux du Bassin Parisien.

La stratégie d'aménagement qui y est développée repose non plus sur la notion de «zone d'influence» mais plutôt sur le concept d'«aire de solidarité». Autrement dit, les relations entre la Capitale et les villes voisines doivent tendre vers plus d'horizontalité et de réciprocité.

Pour ce faire, la Charte mise sur l'élaboration de véritables «Espaces Métropolitains», pendant des «territoires Métropolitains» développés dans le Livre Blanc. Dotés d'une large autonomie décisionnelle, ces derniers devraient concurrencer le poids de l'Île de France et permettre une véritable redéfinition des forces à l'intérieur du Bassin Parisien.

Les villes de taille respectable sont là encore désignées pour opérer le rééquilibrage. A l'ouest de Paris, Rouen-Elbeuf associée au Havre et à Caen constituerait l'un de ces «Espaces Métropolitains». La Charte planifie également 4 autres trinômes:

- Amiens / Beauvais / Saint Quentin,
- Reims / Châlon en Champagne / Troyes,
- Orléans / Blois /Tours,
- Le Mans / Laval /Alençon.

Chacun d'entre eux devrait développer certaines spécialités qui leur sont déjà propres tout en conservant des liens étroits avec la Capitale en vue d'une coopération ou d'une complémentarité.

A terme, la Charte du Bassin Parisien espère hisser l'ensemble de cet espace, et plus seulement l'Île de France, au rang de territoire de dimension européenne. Cf. Carte «Charte du Bassin Parisien»

↳ Enfin et beaucoup plus récemment, cette volonté de développement intégré du Bassin Parisien s'inscrit dans la politique nationale d'aménagement du territoire. Le Schéma National d'aménagement et de Développement (SNADT) qui n'en est encore qu'à l'état de projet semble en effet confirmer cette tendance.

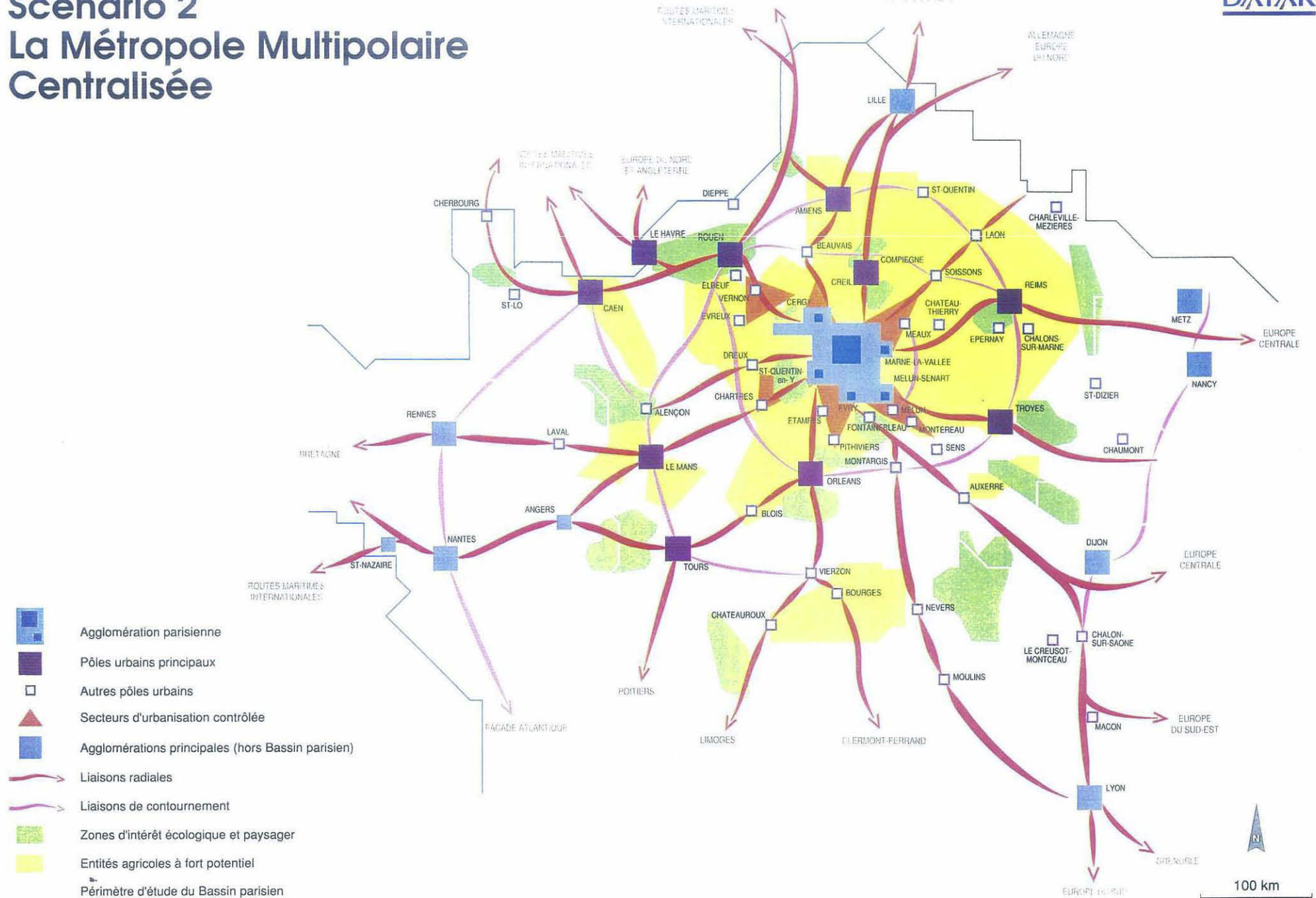
En dépit de son caractère assez peu territorialisé, il fixe certaines grandes orientations qui vont dans le sens des idées développées depuis la rédaction du Livre Blanc et la signature de la Charte du Bassin Parisien.

Entre autre, il préconise une redéfinition du poids de la Région Parisienne au profit des Capitales Régionales limitrophes qu'il désignent sous le nom de «Villes Cathédrales».

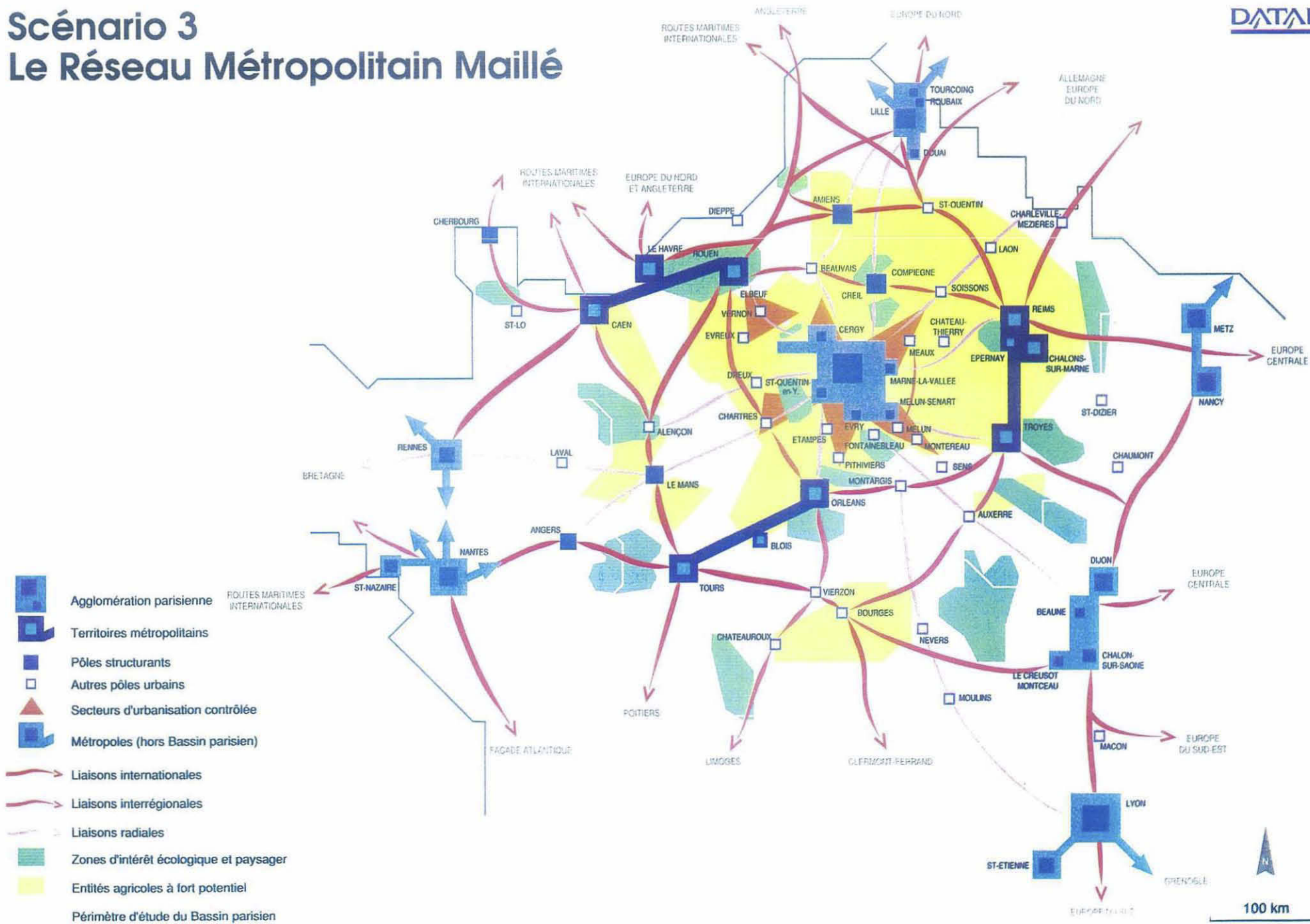
Rouen-Elbeuf devrait à ce titre être retenue comme métropole d'équilibre.

Sujet à suivre...

Scénario 2 La Métropole Multipolaire Centralisée



Scénario 3 Le Réseau Métropolitain Maillé

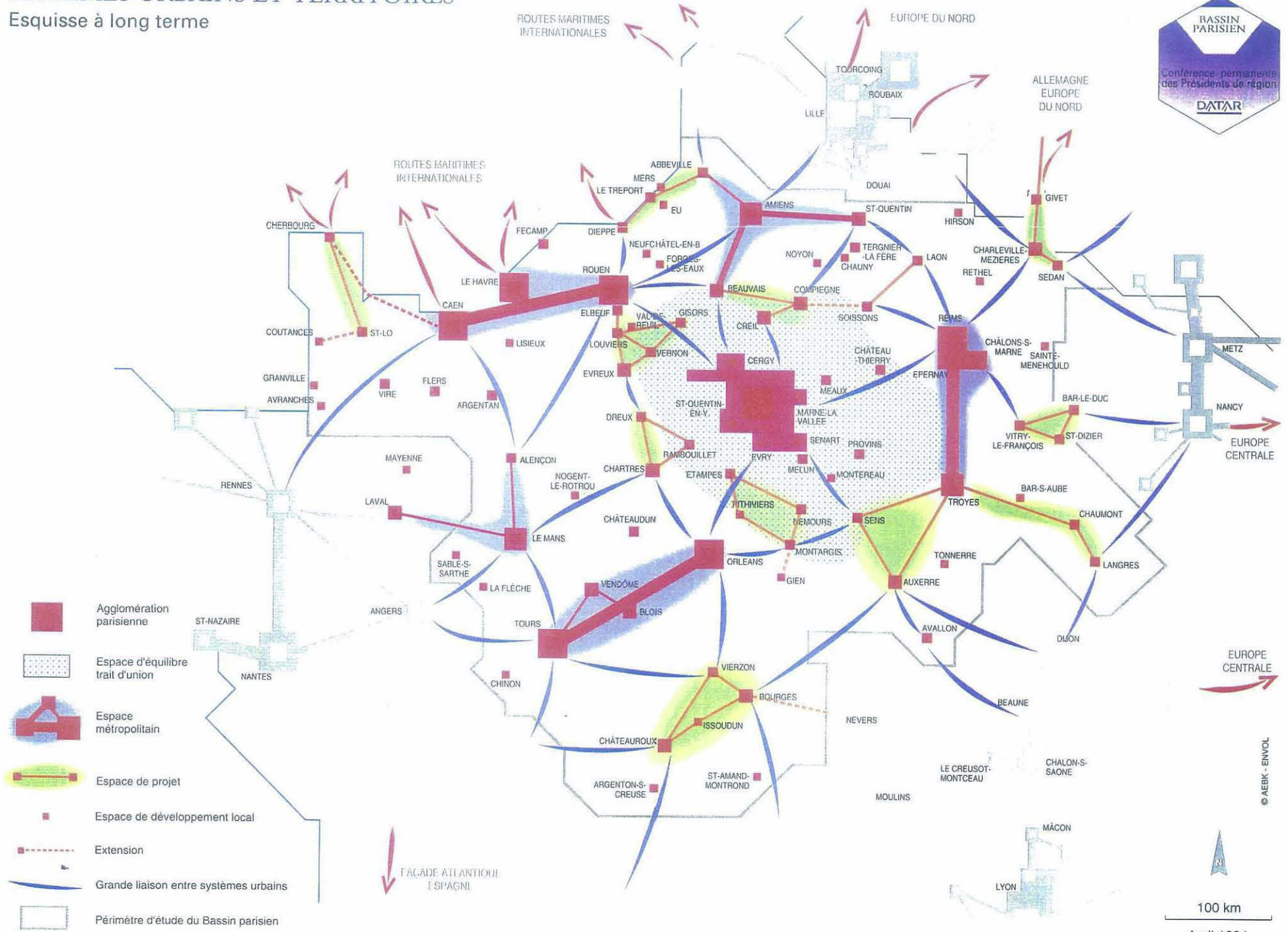









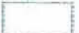
- Agglomération parisienne
- Territoires métropolitains
- Pôles structurants
- Autres pôles urbains
- Secteurs d'urbanisation contrôlée
- Métropoles (hors Bassin parisien)
- Liaisons internationales
- Liaisons interrégionales
- Liaisons radiales
- Zones d'intérêt écologique et paysager
- Entités agricoles à fort potentiel
- Périmètre d'étude du Bassin parisien



SYSTEMES URBAINS ET TERRITOIRES

Esquisse à long terme



-  Agglomération parisienne
-  Espace d'équilibre trait d'union
-  Espace métropolitain
-  Espace de projet
-  Espace de développement local
-  Extension
-  Grande liaison entre systèmes urbains
-  Périmètre d'étude du Bassin parisien

III - Les enjeux du repositionnement

Pour peu que les politiques d'aménagement du territoire se donnent les moyens de leurs ambitions, les villes du Bassin Parisien sont en passe d'entretenir de nouvelles relations avec l'agglomération Parisienne.

La limitation du poids de l'Île de France et la maîtrise de son étalement géographique devrait leur donner l'oxygène nécessaire à leur épanouissement.

Néanmoins, pour chacune d'entre elles, un repositionnement s'impose et Rouen-Elbeuf doit à ce titre diversifier ses relations en s'ouvrant sur de nouveaux espaces.

Plusieurs orientations semblent nécessaires pour son développement et son affirmation en tant que véritable Métropole Régionale:

- Le développement de l'axe Nord/Sud
- La collaboration avec les grandes villes de l'Ouest
- La coopération avec la Grande Bretagne
- La conquête des espaces interrégionaux

III.1 - Le développement de l'axe Nord / Sud

Depuis quelques années, la Haute-Normandie a pris conscience de l'impératif besoin de se repositionner par rapport aux grands enjeux qui se jouent sur la scène nationale et internationale.

L'un des axes majeurs développé au travers du Projet Régional d'Aménagement du Territoire (PRAT) et du Contrat de Plan Etat / Région consiste à rapprocher l'agglomération de l'Europe du Nord et du Sud.

Le Nord regroupe, il est vrai, les grandes instances décisionnelles de l'Union Européenne et représente, en outre, un grand foyer de peuplement ainsi que le lieu de concentration des forces vives du «vieux continent» ; dicit la fameuse «Banane Bleue» de Roger Brunet.

Le Sud, quant à lui, fait figure de pôle majeur de développement. La péninsule Ibérique (surtout l'Espagne) connaît un essor important et risque fort de devenir dès le début du siècle prochain un très grand centre d'activité.

Pour ce faire, Rouen-Elbeuf a été reliée à Abbeville par une 2 fois 2 voies et le sera très prochainement à Alençon et au Mans via Bernay. L'A 28 devrait ainsi permettre de communiquer plus rapidement avec des Régions jusqu'ici assez mal desservies sans avoir à transiter systématiquement par la Capitale.

Par ailleurs, cette autoroute revêt un caractère stratégique pour l'agglomération dans la mesure où elle est l'un des maillons du grand tracé de l'Axe Nord / Sud Atlantique (ANSA) reliant tout les finistères européens de la Norvège à l'Espagne.

Rouen représente dans cette perspective un grand carrefour de transit et pourrait à cet égard devenir un pivot central de l'«Arc Atlantique» ou tout du moins de l'Arc Manche.

Reste que le problème du contournement de l'agglomération par l'Est ou par l'Ouest n'est toujours pas solutionné et que Rouen-Elbeuf demeure l'un des derniers grands obstacles de ce grand projet.

III.2 - La collaboration avec les grandes villes de l'Ouest

Le repositionnement de l'agglomération passe aussi par un resserrement des liens avec les villes voisines du Havre et de Caen.

Comme le souligne la DATAR, l'ouverture de négociations entre les villes du Bassin parisien pourrait être une réponse aux problèmes posés par la macrocéphalie de la Capitale. La constitution d'un «réseau de ville» offrirait une alternative intéressante pour Rouen-Elbeuf. Placée sous le signe de la collaboration et du partage des compétences cette alliance pourrait leur être bénéfique à toutes trois.

Pour l'heure, la constitution du réseau n'en est qu'à ses balbutiements. Juridiquement, aucun instrument n'en favorise l'émergence et les relations contractées dans le cadre de «Normandie Métropole» n'ont encore accouché que de vagues projets. Hormis le rapprochement des trois Universités et des trois Hôpitaux, Caen, Rouen et Le Havre partagent encore assez peu de projets communs en dépit d'une histoire et de liens pourtant bien existants.

III.3 - La coopération avec la Grande Bretagne

Rouen-Elbeuf, ne l'oublions pas, est aussi, à un peu moins de soixante kilomètres de la mer, une ville quasi-frontalière. Si la Manche était jusqu'à peu un obstacle aux relations internationales, la Grande Bretagne est aujourd'hui toute proche. Quelques heures suffisent pour la traversée et Londres est à à peine plus d'une demi journée de la Capitale Normande.

La mise en 2 fois 2 voies de la route nationale 27 en direction de Dieppe devrait considérablement faciliter le trafic. Couplée aux ferries «Grande Vitesse» qui relient Dieppe à Newhaven, cet axe permettra d'offrir une bonne alternative à la solution Nord du tunnel sous la Manche.

En outre, le rapprochement avec la Grande Bretagne suppose l'ouverture de relations en vue d'une coopération internationale. Un programme d'initiative communautaire a été élaboré à cet effet associant tous les espaces «Rives-Manche». La Haute Normandie et Rouen ont, grâce à «Interreg II», l'opportunité de s'ouvrir aux côtés de la Picardie sur L'East Sussex et de profiter d'un vaste domaine d'activités économiques et sociales.

III.4 - La conquête des espaces interrégionaux

La clé du repositionnement de la Capitale Haut-Normande consiste, enfin, à conquérir des espaces proches de l'agglomération mais qui par ailleurs lui échappent de plus en plus. Comme nous l'avons vu précédemment, l'aire d'influence de Rouen décroît à mesure que le poids de Paris augmente et son affirmation en tant que véritable Métropole Régionale en dépend.

Au registre des espaces stratégiques de développement figurent les «Franges Franciliennes»: territoire formant un vaste anneau d'une cinquantaine de kilomètres de large autour de l'Île de France.

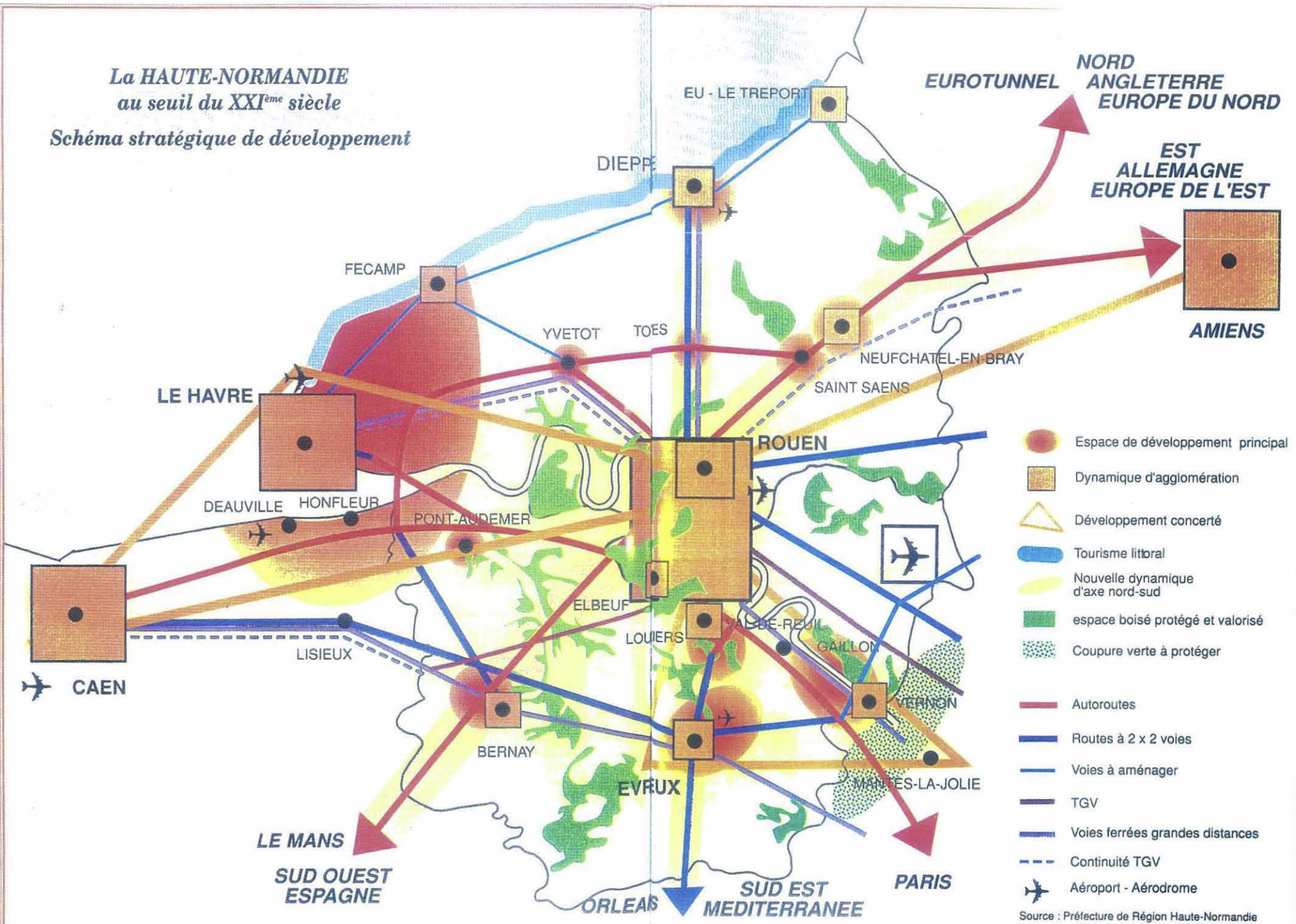
Tantôt «espaces d'équilibre», tantôt «traits d'union», ces territoires jouent un rôle essentiel dans l'organisation générale du bassin Parisien.

Conformément au Contrat de Plan Interrégional du Bassin Parisien (Article 1), Les Capitales Régionales se doivent d'y tenir une place forte et faire valoir leur statut.

Rouen-Elbeuf est directement concernée par cet enjeu puisque la «Seine Aval» à été retenue parmi les sept grands territoires de projet. Cet espace couvre, en effet, une large partie Est de l'Eure (ce que beaucoup nomment déjà «le triangle d'Eure») et ses limites Ouest jouxtent la Capitale Normande en englobant Val de Reuil et Louviers. Cf. Carte «Schéma Stratégique de Développement».

La HAUTE-NORMANDIE
au seuil du XXI^{ème} siècle

Schéma stratégique de développement



Source : Préfecture de Région Haute-Normandie

DEUXIEME PARTIE



ENQUETE SUR LA FONCTION PUBLIQUE

SOMMAIRE

Introduction - Méthodologie	47
Chapitre I - LES DIFFERENTES APPROCHES DU SECTEUR PUBLIC	48
I - Approche économique	49
II - Approche par statut professionnel	51
Chapitre II - UNE CLASSIFICATION THEMATIQUE	54
Chapitre III - LES EFFECTIFS DE LA FONCTION PUBLIQUE	56
I - Les effectifs de la fonction publique d'Etat	56
I.1 - Aire du schéma directeur	56
I.2 - Comparaison avec d'autres entités urbaines	63
II- Les effectifs des collectivités territoriales	67
II.1 - Aire du schéma directeur	67
II.2 - Comparaison avec les autres agglomérations	73

Chapitre IV - LA LOCALISATION DU SECTEUR PUBLIC SUR L'AGGLOMERATION	78
I - Un déséquilibre très net entre les deux agglomérations	78
II - Une concentration au coeur même de Rouen	79
III - Une représentation des services publics limitée dans le reste de l'agglomération de Rouen	80
	86
Chapitre V - LES FONCTIONS METROPOLITAINES A VOCA- TION PUBLIQUE	
I - Méthodologie	86
I.1 - Les aires d'influence	87
I.2 - Nature des missions remplies par les organismes enquêtés	87
I.3 - Le poids économique mesuré au travers des effectifs	89
II - La classification obtenue	90
II.1 - Le niveau 0	90
II.2 - Le niveau 1	91
II.3 - Le niveau 2	93
III - L'analyse des résultats	102
III.1 - Les domaines à vocation métropolitaine	102
III.2 - A défaut préserver l'esprit de la méthode	104
III.3 - Des territoires sous influence	104

2EME PARTIE

ENQUETE SUR LA FONCTION PUBLIQUE

Introduction-Méthodologie

Le terme de fonction publique communément utilisé recouvre, en fait, une réalité complexe et mal connue. D'où la nécessité de traiter dans cette deuxième partie une réflexion sur l'approche du public au sein de l'agglomération, puis de classer les différentes fonctions à partir d'une classification originale.

Cette 2ème partie s'efforce ensuite de répondre aux interrogations suivantes :

- Quel est le poids de la fonction publique sur l'aire du schéma directeur et par rapport à d'autres agglomérations ?
- Comment sont localisés les services publics sur l'agglomération ? Existe-t-il une logique spatiale ?
- Quel est le rôle du public en matière de rayonnement métropolitain?
 - les missions de niveau métropolitain (nature, aire d'influence...),
 - les spécificités de l'agglomération.

Précisions méthodologiques

L'inventaire des services publics, l'identification de leurs missions,, de leur localisation, de l'aire d'influence et leurs moyens en personnels proviennent de différentes sources :

- une enquête menée auprès des services publics et para-publics complétée par des entretiens téléphoniques,
- une exploitation particulière réalisée par l' INSEE à notre demande et portant sur l'emploi public Etat et collectivités territoriales.

Les agglomérations de comparaison suivantes ont été retenues :

- Strasbourg** (388 483 habitants en 1990), pour la corrélation en terme de poids de population et son éloignement par rapport au Bassin Parisien,
- Amiens** (156 120 habitants) et Orléans (243 153 habitants), pour la problématique villes du Bassin Parisien situées à une heure de Paris,

- ❑ **Nantes** (496 078 habitants), pour sa position de port fluvial et l'image de dynamisme qu'elle projette,
- ❑ **Rennes** (245 065 habitants), capitale régionale d'un niveau inférieur en terme de poids de population mais stratégiquement intéressante,
- ❑ **Caen** (191 490 habitants), ville de l' Ouest faisant partie du réseau de villes "Rouen-Caen-Le Havre".

Pour une facilité de lecture, le terme générique de l'agglomération est utilisé pour qualifier l'ensemble formé par les communes incluses dans le périmètre de révision du schéma directeur.

CHAPITRE I

LES DIFFERENTES APPROCHES DU SECTEUR PUBLIC

La notion de secteur public apparaît comme relativement simple dans son acceptation traditionnelle. Elle renvoie à plusieurs autres notions comme "**emploi public**" (statut de fonctionnaire ou assimilé), "**activité non-marchande**" ou "**service public**". Pourtant, à y regarder de plus près, chacune de ces références fréquentes dans le langage courant suppose une approche différente de la notion de secteur public : soit en privilégiant le caractère particulier des emplois du secteur, soit en soulignant sa spécificité économique (ressources et productions non marchandes), soit encore en analysant les institutions qu'il comprend (administrations, services publics divers...)

Chacune de ces approches conduit à des typologies et à des représentations différentes. Mais toutes aboutissent à des recoupements ou à des exclusions : ainsi, un établissement public industriel et commercial peut employer des fonctionnaires titulaires et, pourtant, exercer une activité marchande en facturant ses services comme une entreprise à ses clients;

De même, certains services administratifs dépendant de l'Etat ou de Collectivités Territoriales peuvent employer des personnels sous statut de droit privé et remplir, au moins partiellement, une fonction marchande.

Dès lors, il était essentiel ici de ne pas mélanger les approches, faute de quoi certains organismes auraient pu être, soit comptés 2 fois, soit oubliés. Mais, il convenait aussi de se rappeler la problématique de base de cette étude : son objet n'est ni de mesurer le niveau de service ou d'équipement de l'agglomération de Rouen-Elbeuf, ni de décrire simplement l'importance et le poids du secteur dans l'emploi local (même si ce dernier point constituera un élément important des données recueillies). Il s'agit en fait plutôt de tenter de cerner le rôle joué par le secteur public dans le rayonnement métropolitain de l'agglomération en terme de fonctions stratégiques.

C'est sur cette base que deux approches ont pu être identifiées, afin de cerner les limites du secteur public et de repérer les organismes objets de l'étude :

- ⇒ l'approche économique (rôle et fonctions de l'organisme dans l'économie),
- ⇒ l'approche par statut professionnel (emploi public, catégories statutaires),

I - Approche économique :

Celle-ci peut, à ce niveau d'analyse, être synthétisée par la représentation de l'activité économique réalisée en France par la comptabilité nationale.

En effet, le "système élargi de comptabilité nationale" (S.E.C.N) utilisé par l'INSEE en France depuis 1950 et, dans sa forme actuelle, depuis 1970) pour établir chaque année le "rapport sur les compte de la nation" est fondé sur une présentation schématique d'un circuit entre agents économiques, s'échangeant des marchandises (travail, biens et services...) à l'aide d'un équivalent monétaire unique sur tout le territoire économique, regroupés en "secteurs institutionnels" selon leur comportement économique.

En dehors de tout critère d'ordre juridique ou sociologique, pour caractériser ce comportement économique, la comptabilité nationale se réfère :

- à la fonction économique principale des agents,
- à leurs ressources principales.

Ainsi , dans un système marchand pur et très simplifié, ne devraient figurer in fine que deux catégories d'agents : les producteurs et les consommateurs soit, selon la terminologie utilisée par la comptabilité nationale, les entreprises (produisant des biens et services marchands) et les ménages (offrant leur force de travail aux entreprises, recevant des revenus et consommant les biens et services produits). Mais cette présentation étant trop simpliste, la comptabilité nationale a ajouté deux autres secteurs institutionnels pour mieux rendre compte de la réalité :

- les administrations (publiques et privées),
- les institutions financières (banques et assurances).

Pour aborder une analyse du secteur public, c'est bien évidemment le secteur institutionnel "administrations" qui apparaît comme le meilleur regroupement statistique. Ce secteur est défini de la façon suivante dans le lexique de la comptabilité nationale.

Le secteur "administrations publiques" regroupe les unités institutionnelles dont la fonction économique principale est de produire des services non marchands destinés à toutes les unités ou d'effectuer des opérations de redistribution du revenu ou du patrimoine national.

Leurs ressources principales proviennent de prélèvements obligatoires (impôts, cotisations sociales obligatoires).

La production des administrations publiques est principalement non marchande. Mais les administrations publiques peuvent comporter aussi des unités de production homogène marchande qui n'ont pas de véritable autonomie de décision. Ces unités de production homogène sont en général de petite taille, ou sinon leur production est principalement destinée à d'autres unités du secteur "Administrations Publiques " (Ex. : Imprimerie nationale).

C'est donc bien le critère "**ressources principales**" qui est ici déterminant : si l'organisme vend ce qu'il produit, c'est une entreprise. A l'inverse, s'il reçoit des impôts ou cotisations, c'est une administration.

Le lexique précise les organismes classés dans cette dernière catégorie

L'Etat et tous les organismes à compétence générale qui en dépendent, les collectivités locales et les divers organisme qui en émanent, les organismes avec comptabilité complète et personnalité juridique, produisant des services non marchands et financés par l'Etat ou les collectivités locales, les régimes d'assurances sociales et les organismes en dépendant (hôpitaux publics, oeuvres sociales).

S.61. Administration publique centrale

S.611. Etat

S.612. Organismes divers d'administration centrale, dont l'action s'exerce à l'échelon national dans des domaines spécialisés, sur financement national (A.N.P.E., universités...)

S.62. Administrations publiques locales

S.621. Collectivité locales ; régions, départements, communes et les organismes qui en dépendent (syndicats, districts, communautés urbaines, régies...)

S.622. Organismes divers d'administration locale dont l'action, limitée à une partie du territoire, s'exerce dans les domaines spécialisés, sur financement local (bureaux d'aide sociale, crèche, établissements publics d'aménagement des villes nouvelles, chambres de commerce et d'industrie, lycées et collèges à partir des comptes de 1988).

S. 63. Administrations de sécurité sociale

S.631. Régimes d'assurance sociale

Leur activité économique principale consiste à produire le service non-marchand de sécurité sociale, c'est-à-dire à distribuer des revenus sous forme de prestations sociales. Leurs ressources principales sont constitués par des cotisations sociales obligatoires, reçues directement ou indirectement par l'intermédiaire d'autres organismes de sécurité sociale (Voir : Entreprises d'assurance).

S.632. Organisme dépendant des assurances sociales.

Organismes dont les ressources principales sont constituées de transferts versés par les régimes d'assurances sociales (hôpitaux publics et cliniques privées participant au service public hospitalier, oeuvres sociales intégrées aux organismes de sécurité sociale mais dotées d'une comptabilité séparée).

Dans le cadre de cette étude, c'est à partir de cette typologie qu'ont été sélectionnés le organismes qui ont fait l'objet de l'enquête : Services extérieurs de l'Etat (Directions Départementales et Régionales des Administrations situées à Rouen), Etablissements Publics Administratifs ou Industriels et Commerciaux, Université, Collectivités Territoriales et les organismes qui en dépendent, Caisses d'Assurance Maladie, d'Assurance Vieillesse et d'Allocations Familiales, Etablissements Hospitaliers.

Pour chacun d'entre eux, au-delà de la mesure de leur importance (en nombre d'emplois, essentiellement), c'est surtout leur rayonnement que l'on a voulu identifier : aire d'influence spécialisation régionale ou nationale...

Quant aux organismes qui, bien que de statut public, sont en fait répertoriés par la comptabilité nationale comme des **entreprises** (dénommées "sociétés et quasi-sociétés non-financières") et classés comme "**grandes entreprises nationales**", il s'agit de ceux dont les ressources principales proviennent de la vente de leurs services ou produits. On trouve parmi ceux-ci E.D.F.-G.D.F., la Poste, France-Télécom, les établissements d'enseignements marchands, les Ports Autonomes, les Offices publics et S.A. d'H.L.M., notamment.

Il a paru intéressant toutefois d'intégrer certains de ces organismes dans le champ de cette enquête, notamment les entreprises ayant une implantation nationale. Dans ce cas, la logique était une peu différente ; repérer, dans leur organisation territoriale, la place de l'agglomération rouennaise (simple antenne locale, direction régionale ou interrégionale) et son rayonnement.

II - Approche par statut professionnel :

Cette seconde approche se réfère à la notion d'**emploi public**. Ici, c'est le **caractère public de l'employeur** (en terme de statut juridique : Etat, Collectivités locales, organisme publics divers) ou le **rapport contractuel au travail** (fonction publique) qui est ici le critère déterminant pour répertorier les organismes relevant du secteur public. Ainsi, beaucoup d'établissements publics appartiennent à ce secteur même si, par ailleurs, leur comportement économique les assimile à des entreprises.

En terme de statut, il faut distinguer les fonctionnaires titulaires et les emplois non-titulaires.

Les fonctionnaires sont régis par le statut de la fonction publique, rénové récemment, comprenant 3 groupes différents :

⇒ la fonction publique de l'Etat (Loi du 11 janvier 1984),

⇒ la fonction publique territoriale (Loi du 26 janvier et 1984),

⇒ la fonction publique hospitalière (Loi du 9 Janvier 1986).

A ces emplois, s'ajoutent les postes de non-titulaires = contractuels (à temps plein ou partiel) et vacataires notamment.

Pour mesurer l'importance de l'emploi public, la meilleure source d'information est l'enquête bi-annuelle sur l'emploi public effectuée par l'INSEE dans le cadre des estimations d'emploi qu'elle publie périodiquement. Ces estimations d'emploi concernent d'une part la fonction publique de l'Etat et d'autre part la fonction publique territoriale. Les emplois y sont recensés quel que soit leur statut (titulaires ou non titulaires).

A titre d'exemple, en 1993-1994, les effectifs de l'Etat et des Collectivités Territoriales au niveau national et dans le Département de Seine-Maritime pouvaient se mesurer de la façon suivante :

	Département 76	France	Pourcentage 76/F
Effectifs Etat	40 000	2 300 000	1,7
Effectifs Territoriales	33 500	1 400 000	2,4
Total emplois publics	73 500	3 700 000	2
Emploi total	472 300	22 000 000	2,1
Pourcentage public/total	15,6	16,8	

Ainsi, on constate une relative faiblesse de la part de la Seine-Maritime parmi les effectifs de l'Etat (1,7 % contre 2 % pour l'emploi total), sans doute liée à la forte concentration de ces derniers sur Paris (Ministères et Services Centraux).

Par contre, les collectivités territoriales emploient davantage de personnel en Seine Maritime qu'en moyenne nationale (la part du Département est de 2,4 % par rapport à la France entre, contre 2 % pour l'emploi total). Sans doute faut-il voir là l'effet de la présence des administrations régionales et d'une forte présence de services publics, elle-même liée à la forte densité de population.

Globalement, toutefois, le poids de l'emploi public ne représente que 15,6 % de l'emploi total en Seine-Maritime contre 16,8 % au niveau national.

De plus, si l'on considère la part de l'emploi public sur l'évolution de l'emploi tertiaire entre 1982 et 1990, le tableau ci-dessous montre que les services non marchands (représentant la majorité des emplois du secteur public) représentaient 28,4 % des emplois tertiaires en 1982 contre 28,8 % en 1990. Ils ont donc progressé mais assez faiblement, l'évolution du tertiaire (+ 7,9 %) provient principalement de l'augmentation des services marchands aux entreprises.

Evolution de l'emploi (données INSEE)

N° de N.A.P.	Secteur d'Activités	Nb d'emplois en 1982	Nb d'emplois en 1990	variation absolue	variation en %
1	Agriculture	1 620	1 336	- 284	- 17,5
2 à 25	Industrie	74 440	61 008	- 13 432	- 18,0
2+3	dont : - Industrie agro-alimentaire	3 728	4 132	404	10,8
4+5+6	- Energie	3 708	3 252	- 456	- 12,3
7+8	- Industries métallurgiques	1 096	696	- 400	- 36,5
13+14+15+16	- Fonderie, Mécanique, Electricité	16 776	14 176	- 2 600	- 15,5
9+10	- Verre, Matériaux de construction	1 292	1 112	- 180	- 13,9
11+12	- Chimie, Pharmacie	6 964	6 040	- 924	- 13,3
17+18	- Matériel de transport	11 484	7 624	- 3 860	- 33,6
19+20	- Textile, Cuir	5 128	3 108	- 2 020	- 39,4
21	- Bois	1 308	916	- 392	- 30,0
22+23	- papier, Imprimerie	5 800	4 520	- 1 280	- 22,1
24	- Caoutchouc, Plastiques	1 532	968	- 564	- 36,8
25	- B.T.P.	15 624	14 464	- 1 160	- 7,4
26 à 39	Tertiaire	134 308	144 898	10 590	7,9
26+27	- Commerce - Gros	10 364	10 528	164	1,6
28+29	- Commerce - détail	17 148	16 088	- 1 060	- 6,2
30,31 et 34 à 38	- Services marchands :	47 064	56 572	9 508	20,2
30+31+35	- aux ménages	29 200	32 980	3 780	12,9
34	- aux entreprises	10 772	16 104	5 332	49,5
36+37+38	- financiers	7 092	7 488	396	5,6
32+33	- Transports, télécommunications	21 564	19 934	- 1 630	- 7,6
39	- Services non-marchands (*)	38 168	41 776	3 608	9,5
TOTAL		210 368	207 242	- 3 126	- 1,5

Source : PAC Rouen-Elbeuf

(*) Les services non-marchands comprennent les administrations publiques de l'Etat et des collectivités locales, les organismes divers d'administration centrale (université, ANPE ...) et locale, les administrations de sécurité sociale et les organismes dépendant des assurances sociales. Ne sont donc pas pris en compte les organismes considérés comme des entreprises, notamment EDF-GDF, la Poste, les ports autonomes, les offices publics et SA. d'HLM.

Cette présentation générale est complétée dans les chapitres suivants par une analyse des effectifs des fonctions publiques étatique et territoriale, qui s'interroge sur la part de l'emploi stratégique de niveau métropolitain. Dès lors, la référence la plus appropriée est le classement en catégories hiérarchiques.

En effet, la fonction publique de l'Etat est classée en 3 catégories, mentionnées à l'article 29 du statut, qui regroupent des corps d'emploi, et que l'on peut caractériser de la façon suivante :

➤ **Catégorie A** : emplois d'ingénieurs, inspecteurs, attachés; fonctions de direction, chef de bureaux, études, gestion, recrutement par concours externe au niveau minimum baccalauréat + 3.

➤ **Catégorie B** : emplois d'assistants techniques, secrétaires administratifs, ou contrôleurs ; fonctions de contrôle, instruction de dossiers, assistance d'études recrutement par concours externe du niveau minimum baccalauréat.

➤ **Catégorie C** : emplois de bureau, agents de travaux, dessinateurs...; recrutement du niveau B.E.P.C., B.E.P ; (intégrant depuis 1992, les effectifs de l'ancienne catégorie D).

Bien que les textes n'y fassent pas explicitement référence, la fonction publique territoriale fonctionne selon un classement hiérarchique similaire.

La part des emplois de catégorie A dans le total des effectifs constitue donc bien un indicateur de base. De même, le classement interne à la catégorie 1 en 5 groupes proposés par l'INSEE sera utilisé notamment pour les comparaisons avec les autres agglomérations de référence.

CHAPITRE II

UNE CLASSIFICATION THEMATIQUE

Les différents types d'approche présentés précédemment font apparaître la complexité d'avoir une vue globale et pertinente de la fonction publique sur l'agglomération. Compte-tenu de l'objectif de l'étude, nous avons privilégié une approche thématique, la connaissance précise du statut de chaque service ou organisme n'étant pas fondamentale dans le cadre d'un exercice sur les fonctions métropolitaines.

Les tableaux joints en annexe présentent la situation en matière de services publics sur l'agglomération. Les services qui, de par leur statut et la nature de leurs fonctions, ne participaient pas au rayonnement métropolitain n'ont été ni enquêtés ni donc renseignés. Il s'agit essentiellement des services communaux, et des services de premier niveau à la population, notamment dans le domaine scolaire (crèches, écoles maternelles, primaires, lycées...). De plus, de façon générale, les associations n'ont pas été intégrées, compte-tenu de leur nombre trop important (17 000 sur le département), de leur diversité, et de leur statut. Une étude particulière sur ce thème serait nécessaire. Des secteurs d'activité comme l'armée, la police et la gendarmerie ont, par contre, été signalés, mais par l'identification de leur centre de rattachement. De plus, nous avons rajouté un domaine habituellement peu exploré car à la marge : les représentations étrangères (essentiellement des consulats, aucune ambassade n'étant présente sur l'agglomération).

La fonction publique territoriale est décrite de façon plus globale, elle est identifiée au travers des institutions suivantes :

- le Conseil Régional,
- le Conseil Général,
- les principales mairies : Rouen et Elbeuf,
- les Districts des 2 agglomérations Rouen et Elbeuf ,
- les chambres consulaires (les écoles qui sont rattachées à un organisme consommateur sont indiquées mais non localisés sur la carte).

Ces tableaux illustrés par des cartes de localisation (intégrées dans le chapitre IV) donnent une image assez nette de la fonction publique présente sur l'agglomération. Si l'on considère à part les grandes institutions que sont la Préfecture, le Conseil Régional, le Conseil Général et les mairies, dont le champ d'intervention balaie de multiples fonctions, les services et organismes publics ont été ventilés d'après la classification suivante :

- Préfecture
- Affaires sociales et Santé
 - directions (services déconcentrés de l'Etat)
 - organismes de sécurité sociale
 - établissements hospitaliers
- Travail et Emploi
- Agriculture et Forêt
- Défense et Anciens Combattants
 - armées
 - Gendarmerie Nationale
 - Anciens Combattants et victimes de guerre
- Economie et finances
 - Services Fiscaux
 - Autres services économiques
- Education Nationale
- Jeunesse et sports
- Culture
- Equipement, Transports, Poste et Télécommunications
- Aménagement, Environnement, Logement
- Industrie, Commerce, Artisanat et Recherche
- EDF - GDF
- Intérieur- Police
- Justice
 - juridictions de droit commun
 - juridictions spécialisées
 - juridictions administratives et financières

- Médias
- Représentations étrangères (consulats)
- Collectivités territoriales les plus importantes

A l'intérieur de chaque thème apparaissent les services et organismes publics qui s'y rattachent, l'adresse précise destinée à permettre leur localisation. De plus, sont également précisés sous la rubrique "autres services" les principaux centres annexes, antennes, et centres locaux, brigades, etc..., ou les équipements publics financés ou cogérés par un service public, mais dont la ventilation locale est trop importante pour pouvoir être localisée sur la carte. De même, les écoles rattachées à un organisme consulaire apparaissent sous cette rubrique.

Le total des services identifiés, sans prise en compte des "autres services" représente déjà un nombre important de localisations.

CHAPITRE III

LES EFFECTIFS DE LA FONCTION PUBLIQUE

Les données relatives à la Fonction Publique d'Etat et à la Fonction Publique Territoriale sont issues de l'enquête "Emplois-Revenus" de l'INSEE N°112-113 et 95-96.

L'obtention de ces chiffres sur l'aire du Schéma Directeur, sur le Département et les quelques grandes agglomérations de comparaison a fait l'objet d'une commande particulière auprès de l'INSEE, jointe en annexes.

Pour la fonction étatique les chiffres sont au 31 décembre 1994 et au 31 décembre 1993 pour la fonction publique territoriale. L'annexe précise les champs et les variables retenues.

I - Les effectifs de la fonction publique d'Etat

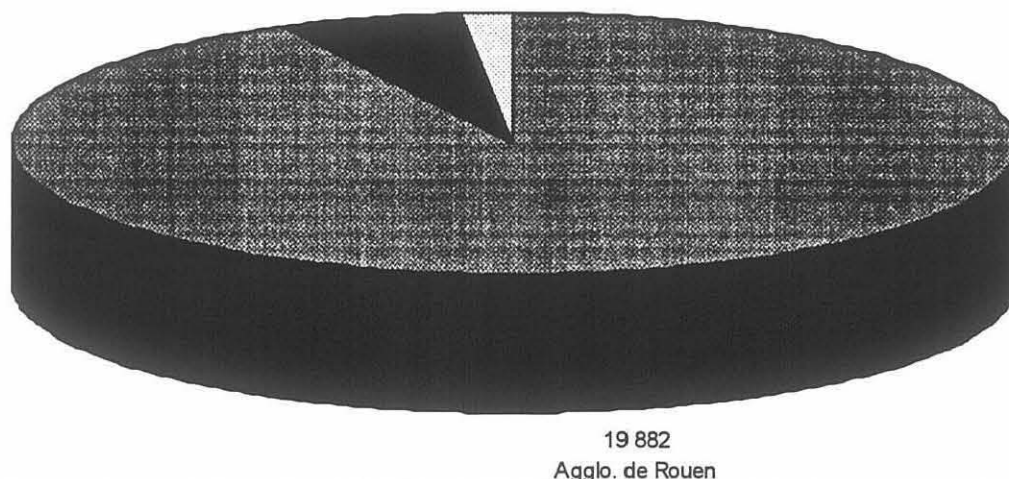
I.1 - Aire du Schéma Directeur

La fonction publique d'Etat comptait, sur l'aire du Schéma Directeur en 1994, **21.453 agents**. Elle représente ainsi environ 10% de l'emploi total qui s'élevait en 1990 à 207.240.

- 19.882 travaillaient sur l'unité urbaine de Rouen (29 communes),
- 1.248 sur l'unité urbaine d'Elbeuf (9 communes dont Martot dans l'Eure),)
- 323 sur les 28 autres communes du Schéma Directeur.

REPARTITION DU POIDS DE LA FONCTION PUBLIQUE D'ETAT SUR L'AIRE DU SCHEMA DIRECTEUR

1 248 323
Agglo. d'Ebeuf Autres communes



Source : INSEE 1994

Celle-ci s'organise en trois grandes classes:

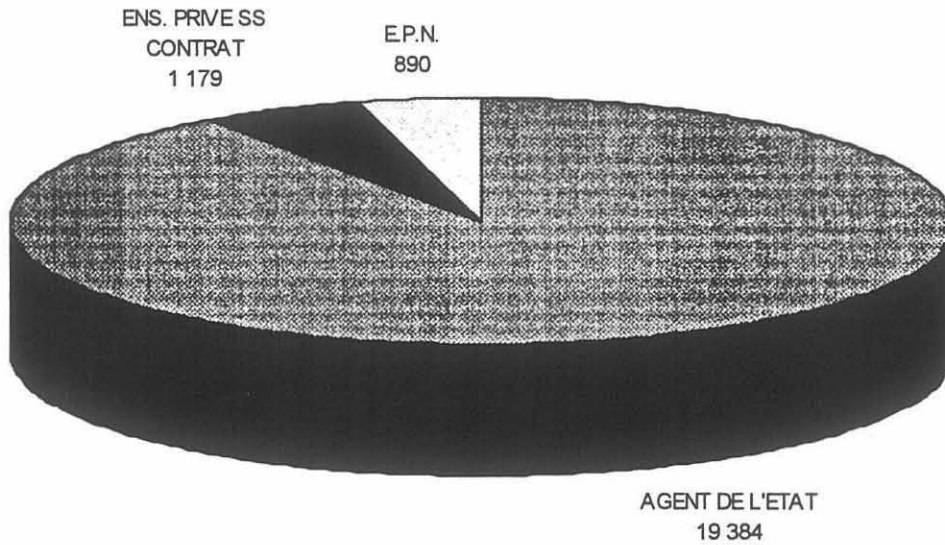
- les agents de l'Etat stricto sensu, c'est à dire toute personne rémunérée sur le budget de l'Etat (hors employés de la Défense pour respecter les obligations de la CNIL),
- les personnels de l'enseignement scolaire privé sous contrat qui sont eux aussi payés directement par l'Etat,
- les personnels des Etablissements Publics Nationaux (EPN) incluant les Etablissements Publics à caractère Industriel et Commercial (EPIC) et à caractère Administratif (EPA).

En sont exclus : les exploitants publics (La Poste Télécom) ainsi que la SNCF, EDF-GDF, le Port Autonome de Rouen, le BRGM, la Banque de France, l'Agence France Presse ...

Le Schéma Directeur regroupe :

- 19.384 agents de l'Etat,
- 1.179 enseignants sous contrat,
- 890 personnels d' EPN.

ORGANISATION DE LA FONCTION PUBLIQUE D'ETAT PAR STATUT

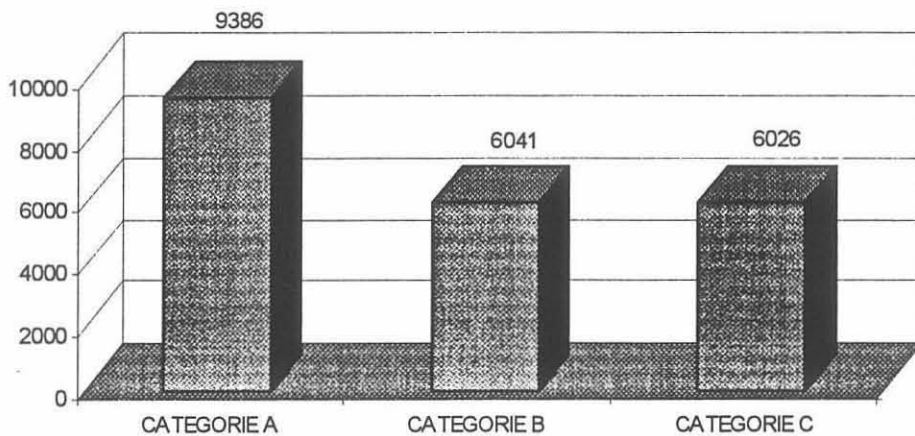


Source : INSEE 1994

La division par grade s'opère en trois catégories :

- agents de Catégorie A: 9.386,
- agents de Catégorie B: 6.041,
- agents de Catégorie C: 6.026.

ORGANISATION DE LA FONCTION PUBLIQUE D'ETAT PAR GRADE



Source : INSEE 1994

Dans une première approche, on peut mesurer un taux d'encadrement dans la fonction publique d'Etat en rapportant le nombre d'agents de catégorie A (chefs de bureaux ou de service) au total des effectifs. Dès lors, avec près de 44 %, ce taux paraît important : il n'est en effet que de 7 % dans l'industrie et 17 % dans le tertiaire privé (selon le recensement de 1990).

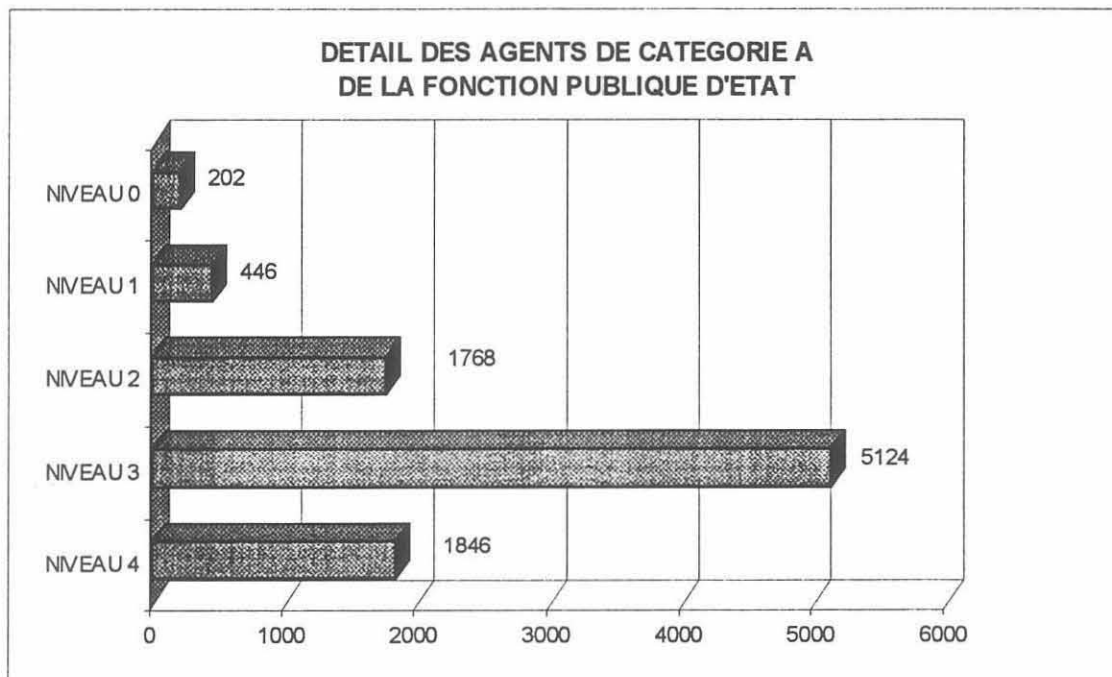
Il convient toutefois de relativiser cette approche car les agents de catégorie A ainsi définis intègrent les enseignants qui, s'ils exercent effectivement des missions fondamentales de service dans l'agglomération ne remplissent pas à proprement parler des fonctions d'encadrement.

Une exploitation spécifique du fichier de l'emploi public concernant l'éducation nationale a donc été demandée à l'INSEE. Le nombre d'enseignants intégrés dans la catégorie A est ainsi de 4592. Dès lors, les agents de catégorie A exerçant réellement des fonctions d'encadrement peut être estimé à 4794 personnes et le taux d'encadrement s'élève donc à 22,3 %.

Ce taux reste plus élevé que celui du tertiaire privé, ce qui montre bien le rôle d'entraînement que peut jouer le secteur public pour « tirer vers le haut » la gamme des emplois offerts. Un niveau relativement élevé d'emplois stratégiques semble être une des caractéristiques du secteur public.

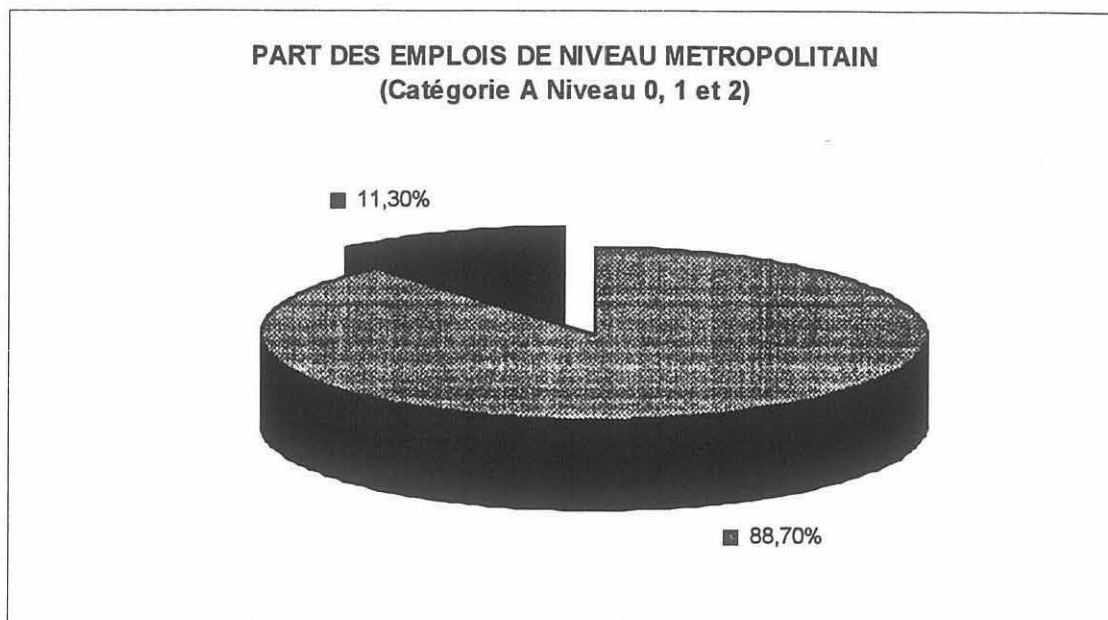
La Catégorie A est stratifiée en cinq niveaux :

- le niveau 0 comprend les emplois de direction (à partir de sous directeur dans les administrations centrales et de directeur départemental dans les services déconcentrés), les professeurs d'université...
- le niveau 1 correspond aux corps de niveau administrateur ou ingénieur des grands corps techniques, les maîtres de conférence...
- au niveau 2 appartiennent les corps de type attaché principal et inspecteur divisionnaire ...
- au niveau 3, les ingénieurs, les attachés et les inspecteurs ...
- le dernier niveau est réservé à des emplois situés dans le prolongement de la catégorie-B...



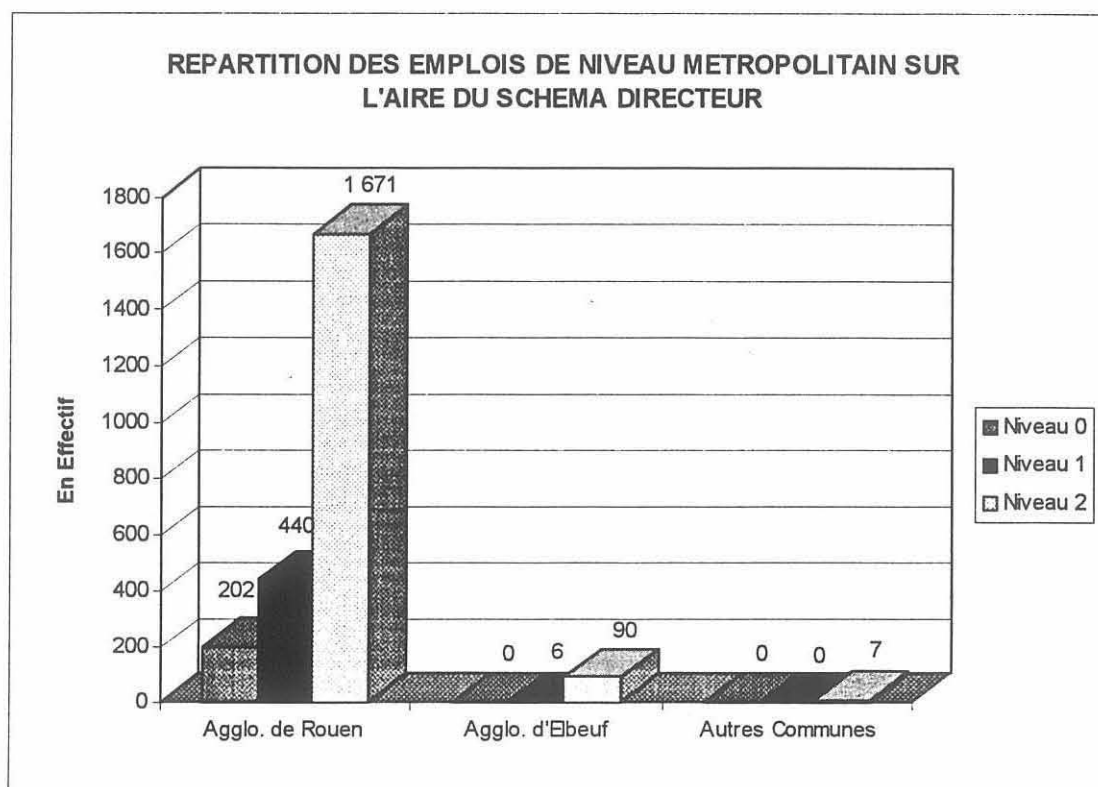
Source : INSEE 1994

Parmi les emplois de catégorie A, seuls les niveaux 0, 1 et 2 présentent un caractère véritablement métropolitain. L'agglomération Rouen-Elbeuf en regroupait en 1994 2.416, soit un peu moins de 11.3% de l'effectif total de la fonction publique d'Etat.

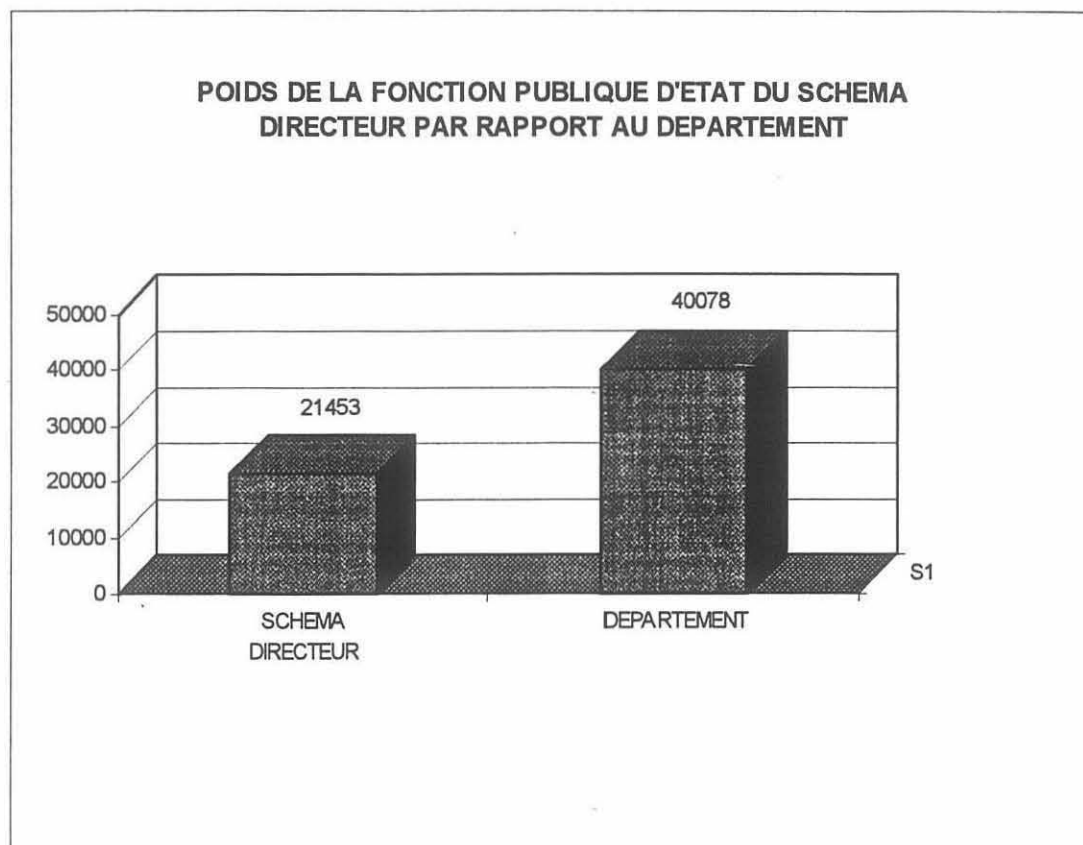


Source : INSEE 1994

Dans le détail, la quasi totalité des emplois métropolitains se concentre sur l'unité urbaine de Rouen. Celle d'Elbeuf et les autres communes n'en possèdent que très peu, voire pas du tout, surtout aux niveaux 0 et 1.



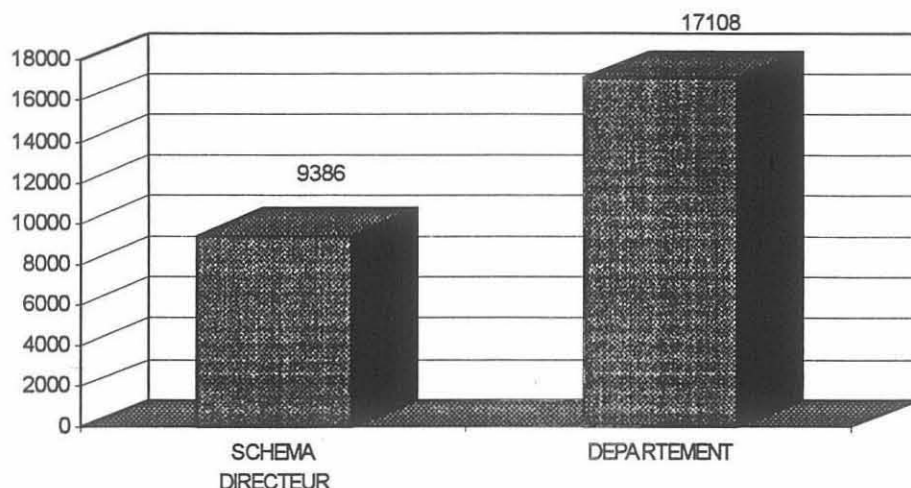
Les effectifs de la fonction publique d'Etat présents sur l'aire du Schéma Directeur représentent plus de la moitié (53.5 %) de l'effectif total du Département de Seine-Maritime.



Source : INSEE 1994

De même, 54.9% des agents de Catégorie A y sont concentrés

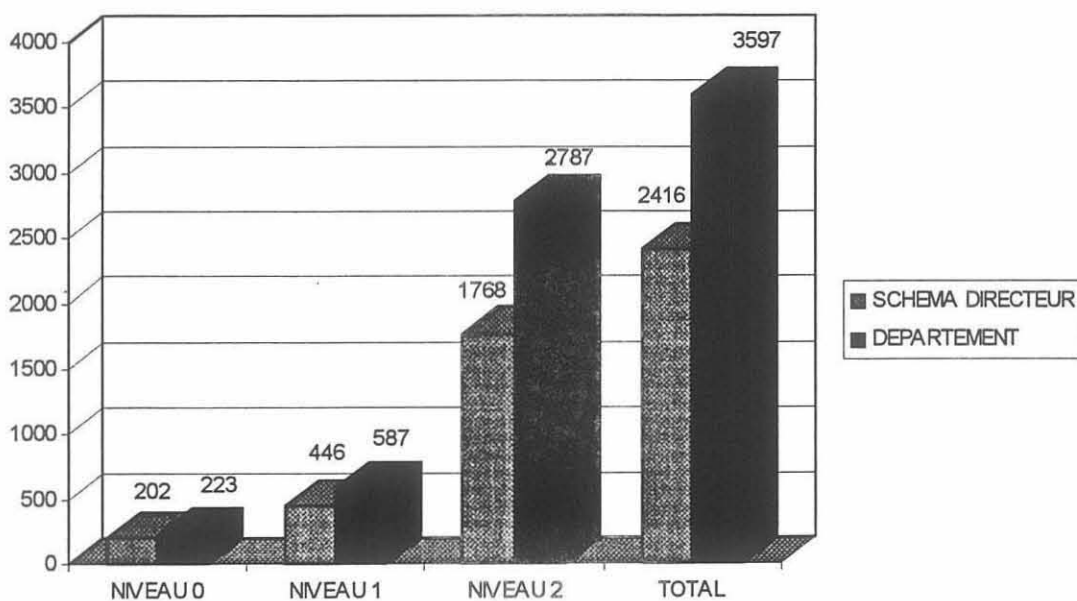
**POIDS DES CATEGORIES A DE LA FONCTION PUBLIQUE D'ETAT
DU SCHEMA DIRECTEUR PAR RAPPORT AU DEPARTEMENT**



Source : INSEE 1994

Les emplois de niveau Métropolitain (0, 1 et 2) y sont très majoritairement représentés puisqu'environ 67% de ces derniers sont sur l'agglomération Rouen-Elbeuf.

**POIDS DES EMPLOIS DE NIVEAU METROPOLITAIN DE LA FONCTION
PUBLIQUE D'ETAT DU SCHEMA DIRECTEUR PAR RAPPORT AU
DEPARTEMENT**



Source : INSEE 1994

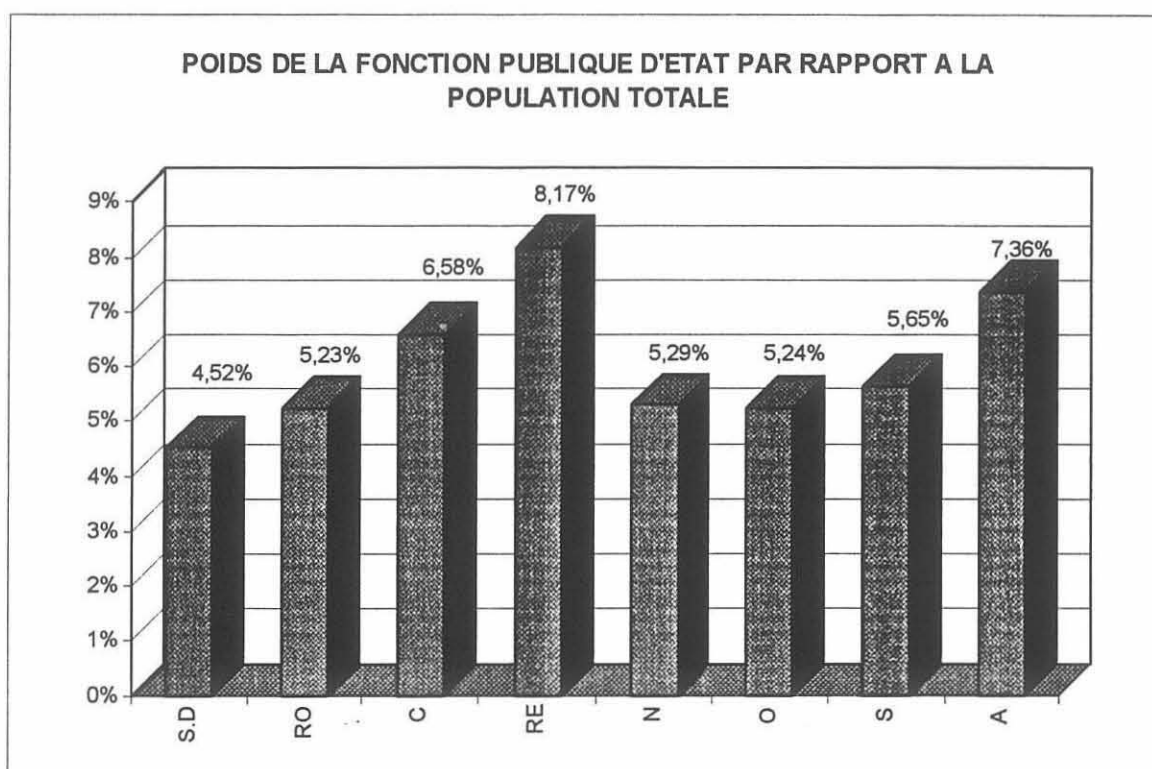
I.2 - Comparaison avec d'autres entités urbaines

Six agglomérations ont été retenues pour effectuer une comparaison. Pour des raisons qui ont été expliquées plus avant, il s'agit de Caen, Rennes, Nantes, Orléans, Strasbourg, et Amiens.

Par convention nous les nommerons dans les tableaux ci-après de la façon suivante:

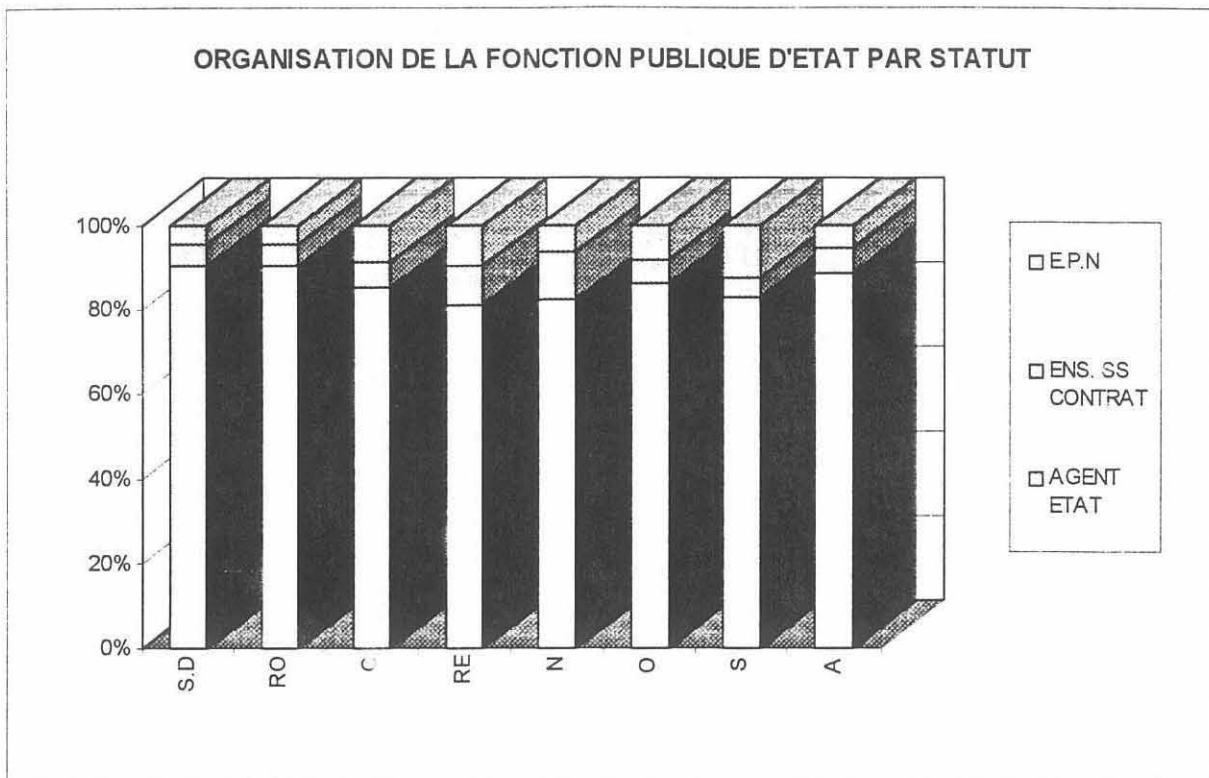
Schéma Directeur	= S.D
Rouen	= RO
Caen	= C
Rennes	= RE
Nantes	= N
Orléans	= O
Strasbourg	= S
Amiens	= A

En terme d'effectif total, l'agglomération Rouen-Elbeuf semble regrouper moins d'agents de la Fonction Publique d'Etat que les autres entités urbaines. Si l'on rapporte cet effectif à la population totale, le poids de la Fonction Publique d'Etat sur l'aire du Schéma Directeur n'est que de 4,5% alors qu'il s'élève à 7,4% à Amiens et même 8,2% à Rennes.



Précisément, la Fonction Publique d'Etat sur l'Aire du Schéma Directeur regroupe une proportion plus importante d'agents de l'Etat que dans les autres agglomérations, et inversement moins de personnels d'Etablissements Publics Nationaux.

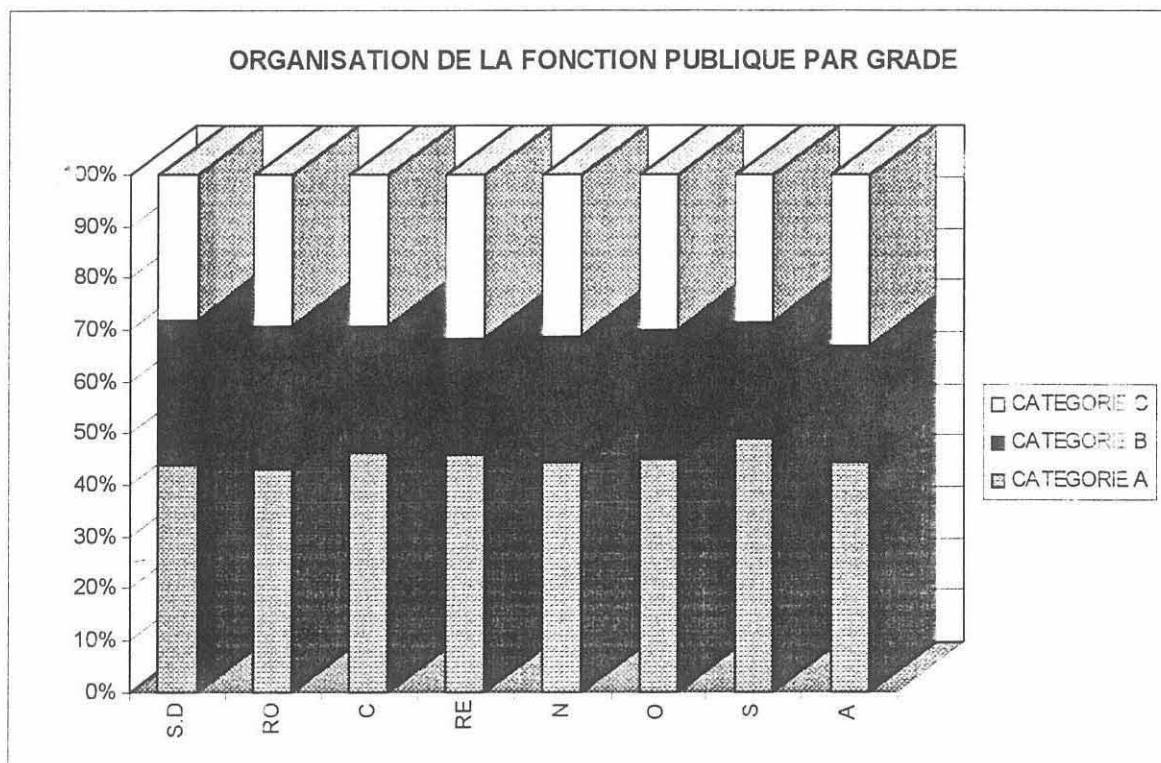
ORGANISATION DE LA FONCTION PUBLIQUE D'ETAT PAR STATUT



Source : INSEE 1994

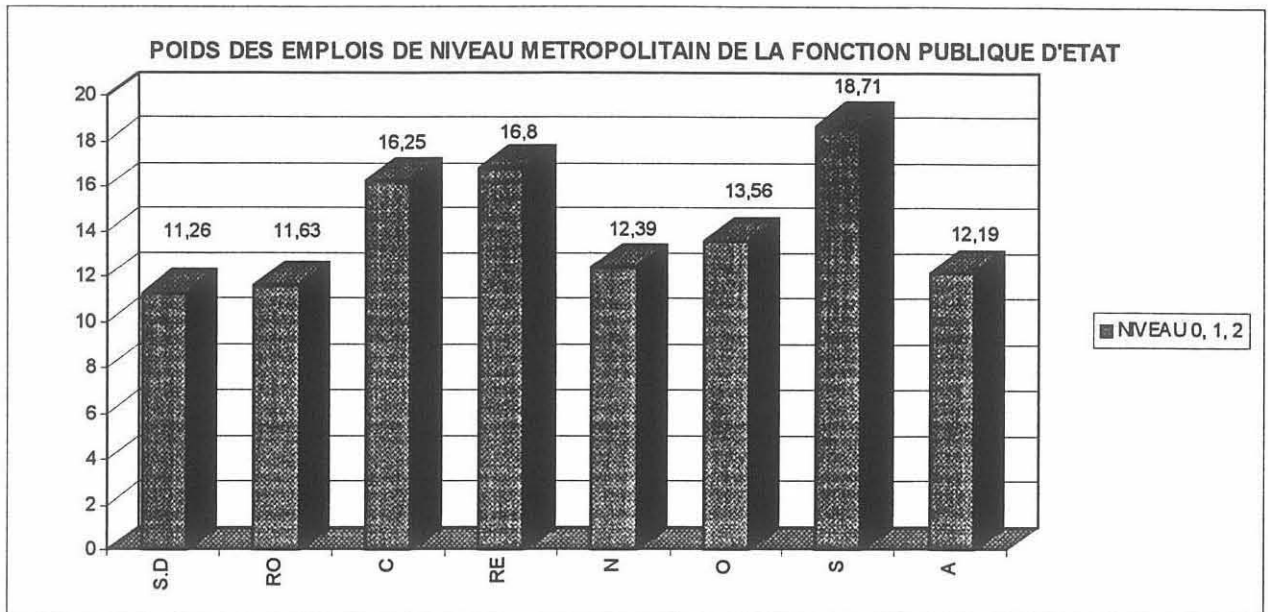
En terme de niveau hiérarchique, Rouen-Elbeuf concentre moins de Cadres de Catégorie A que les autres villes de comparaison : 43,8% contre 46,4% à Rennes et 49,1% à Strasbourg. Par contre la part des agents Catégorie B est bien supérieur à toutes les autres entités urbaines.

ORGANISATION DE LA FONCTION PUBLIQUE PAR GRADE



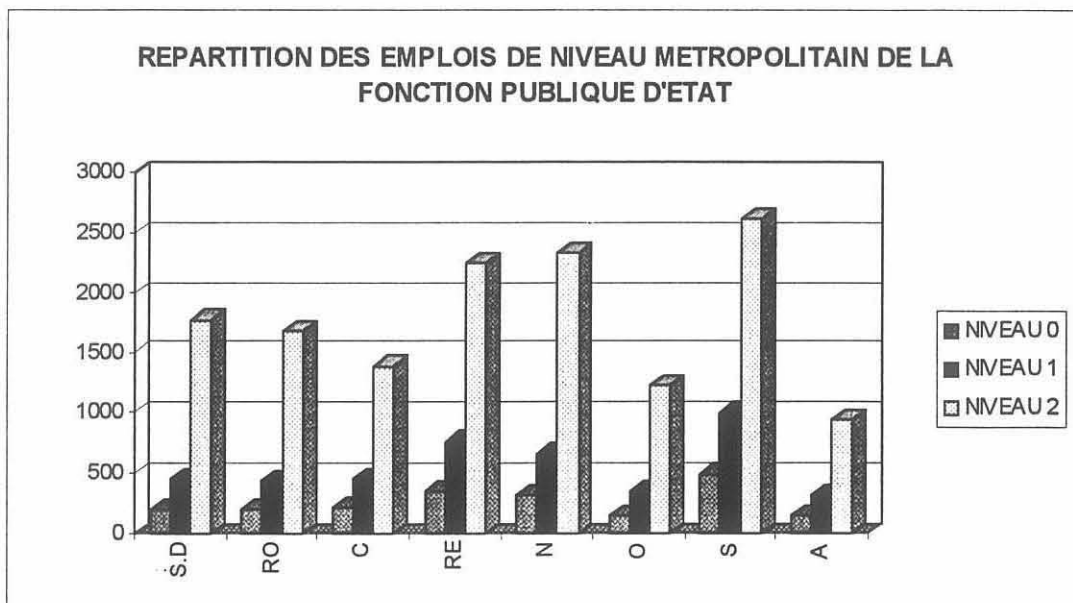
Source : INSEE 1994

Pour les emplois dits supérieurs ou métropolitains, Rouen semble accuser un assez net décalage par rapport aux autres villes. Environ 11,3% des emplois sont de niveaux 0, 1 ou 2 alors qu'à Strasbourg ils représentent 18,7% de la Fonction Publique d'Etat, à Rennes 16,8% et à Caen 16.3% du total.



Source : INSEE 1994

Enfin, les emplois métropolitains sont, dans le détail, moins bien représentés sur la Capitale Haut-Normande que partout ailleurs quelque soit le niveau. Certes ils sont plus nombreux en volume qu'à Orléans ou Amiens mais en proportion du volume total de la Fonction Publique Rouen-Elbeuf est bonne dernière.



Source : INSEE 1994

*
* *

Globalement, les traits marquants de la fonction étatique se caractérisent par :

- un effectif totalisant 21.453 agents soit environ 10% de l'emploi total en 1990, majoritairement regroupé sur l'agglomération rouennaise (19.882 personnes soit 92,7 %),
- une relative concentration de la fonction public d'Etat sur l'aire du schéma directeur qui regroupe plus de la moitié (53,5 %) de l'ensemble des effectifs présents sur la totalité du département, dont 54,9 % des agents de catégorie A,
- l'essentiel des effectifs est composé d'agents de l'Etat (90,4 % et 19.384 personnes). L'enseignement privé sous contrat et les établissements publics nationaux ne comptent respectivement que pour 5,5 et 4,1 %,
- une présence qui peut apparaître plus faible que dans les autres agglomérations étudiées. Si en terme de volume Rouen-Elbeuf se situe en 3ème position derrière Nantes et Strasbourg, rapporté à la population totale 1990, le poids des effectifs ne représente qu'un taux de 4,5 %, fermant le classement et assez éloigné des deux premières agglomérations, Amiens (7,4 %) et Rennes (8,2 %),
- un taux d'encadrement proche de 22 %, plus important que dans l'industrie (7,2 %) et le tertiaire (17 %) mais qui doit être relativisé par l'importance des enseignants (classés souvent en catégorie A donc en cadres). De plus, ce taux est moins élevé que dans les autres agglomérations se situant entre 44,2 (Amiens) et 49,1 % (Strasbourg).

Par contre, la part des catégories B est la plus élevée constatée,

- une présentation majoritaire des emplois dits métropolitains (emplois de directions, ingénieurs des grands corps techniques ...) du Département : environ 67 % sont concentrés sur Rouen-Elbeuf.

Cependant, comparé aux autres agglomérations, avec 11,3 % d'emplois métropolitain, elle se situe en dernière position, accusant un assez net décalage avec notamment Strasbourg (18,7 %), Rennes (16,8 %) ou Caen (16,3 %).

II - Les effectifs des collectivités territoriales

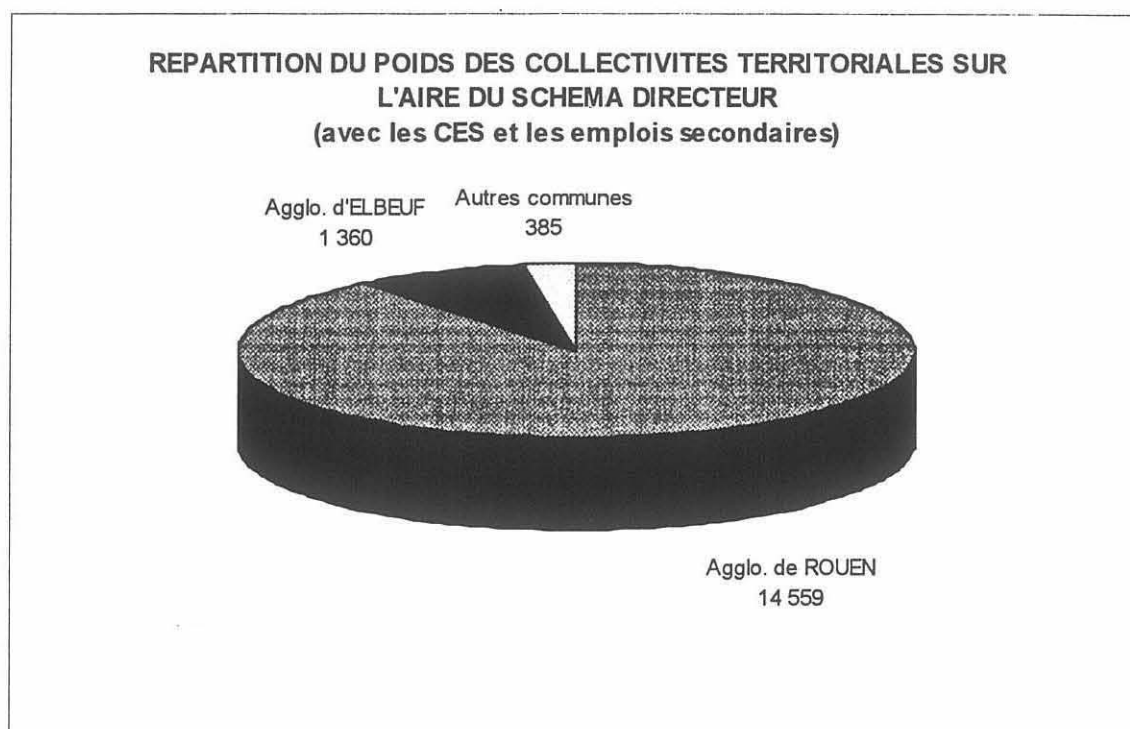
I.1 - Aire du schéma directeur

La fonction territoriale employait, sur l'aire du schéma directeur en 1993, 16.304 agents (15.667 en excluant les CES).

L'INSEE ne pouvant préciser les effectifs des conseils général et régional présents sur l'aire du schéma directeur, ont été pris en compte les effectifs globaux de ces deux collectivités territoriales, incluant donc des budgets annexes tels que le CDE de Canteleu (environ 800 personnes).

Les effectifs des collectivités représentent ainsi près de 8 % de l'emploi total qui s'élevait en 1990 à 207.240 :

- 14.559 (14.170 sans les CES) personnes travaillent sur l'unité urbaine de Rouen (29 communes),
- 1.360 (1.153 sans les CES) sur l'unité urbaine d'Elbeuf (9 communes),
- 385 sur les 28 autres communes du schéma directeur



Source : INSEE 1993

Les CES, au nombre de 837 représentent près de 4 % des effectifs globaux. Ils se ventilent ainsi :

- 389 pour l'agglomération de Rouen, soit 61 %
- 207 pour l'agglomération d'Elbeuf, soit 32,5 %
- 41 pour les autres communes, soit 8,5 %.

Les emplois secondaires quant à eux comptent pour 1.142 personnes, soit 7 % de l'ensemble des effectifs. On dénombre :

- 1.047 emplois secondaires sur l'agglomération de Rouen, soit près de 92 %,
- 58 emplois secondaires sur l'agglomération d'Elbeuf, soit 5 %,
- 37 emplois secondaires pour les autres communes, soit environ 3 %.

Pour les exploitations des données du présent chapitre, les effectifs regroupent les CES et les emplois secondaires.

Une annexe (les effectifs de la fonction publique) précise les données prises en compte par l'INSEE, notamment les champs, les effectifs, les conditions d'emploi, les catégories hiérarchiques, et concentre l'ensemble des données de l'INSEE.

Les effectifs des collectivités territoriales se répartissent en trois grands sous ensembles et regroupent les organismes dotées de la personnalité juridique et de l'autonomie comptable, soit :

- les administrations publiques

Elles comprennent :

- les collectivités territoriales stricto sensu (Région - Département - Communes),
- les établissements publics intercommunaux spécialisés ou non (syndicats de communes)
- les établissements publics administratifs communaux spécialisés (centres communaux d'action sociale, caisses des écoles),
- les établissements publics administratifs départementaux (Services départementaux de protection contre l'incendie et de secours, organismes à caractère social) auxquels ont été ajoutés les centres de gestions départementaux,
- les associations syndicales autorisées.

- les organismes privés d'actions locales englobant :

- les organismes d'aménagement urbain ou rural,
- les syndicats d'initiative et offices de tourisme,
- les organismes privés d'action sociale,
- les organismes privés à vocation culturelle, récréative ou sportive.

- les organismes publics divers, dont :

- les caisses de crédits municipal,
- les offices publics d'habitations à loyer modéré (HLM),
- les établissements publics industriels et commerciaux (EPIC) avec les OPAC.

Sur l'aire du schéma directeur, les effectifs se ventilent ainsi :

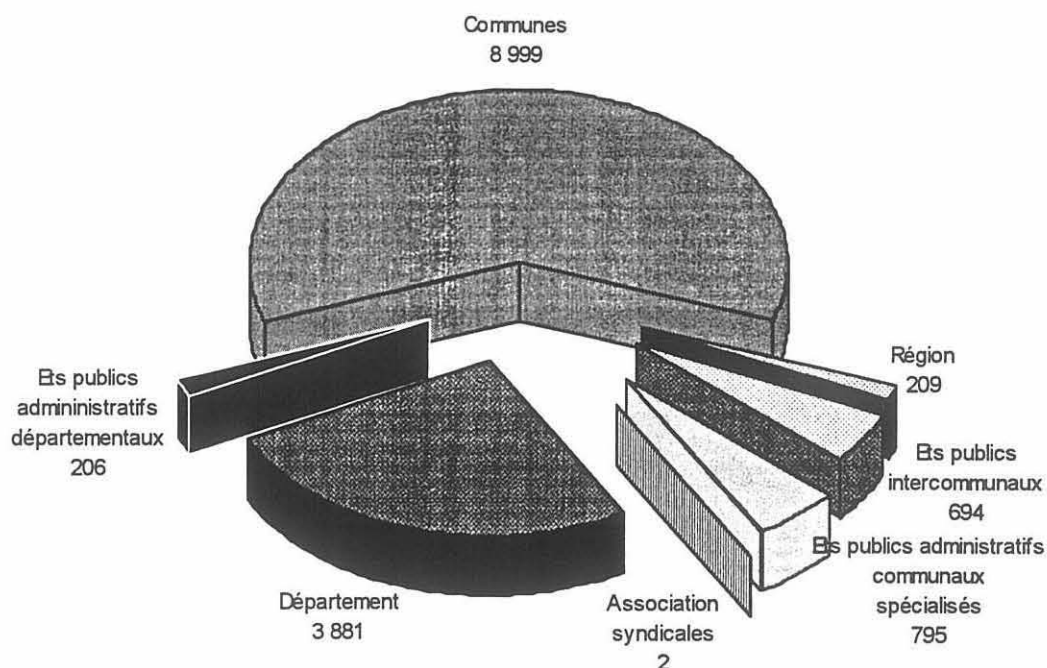
- 14.786 (14.185 hors CES) personnes dans les administrations publiques,
- 478 (460 sans les CES) agents pour les organismes privés d'action locale,
- 1.040 (1.022 en excluant les CES) employés dans les organismes publics divers.



Source : INSEE 1993

Avec près de 91 %, les administrations publiques regroupent l'essentiel des effectifs des collectivités territoriales. Pour ce grand budget, la répartition des effectifs se fait ainsi :

REPARTITION DES EFFECTIFS AU SEIN DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES



Source : INSEE 1993

Il est à remarquer la part prépondérante des effectifs des communes, près de 61 % et des effectifs du département, légèrement supérieur à 26 %. (Pour ce dernier, les effectifs correspondent au global sur le département et non uniquement sur l'aire du schéma directeur).

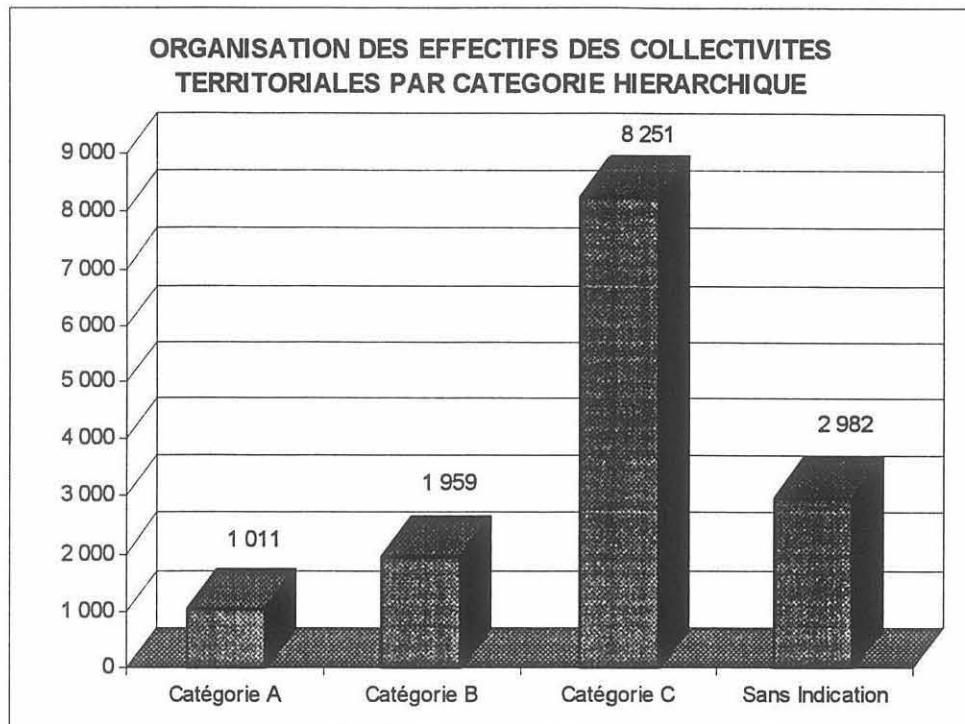
La division par grande s'opère en trois catégories A, B et C. Toutefois, la ventilation n'a pu être possible sur l'ensemble des effectifs. Ne sont pas pris en compte (cf. annexe) dans les tableaux relatifs aux effectifs selon les catégories hiérarchiques, les CES, les organismes privés d'actions locales et parmi les organismes publics divers, les établissements publics locaux à caractère industriel et commercial.

Sur l'aire du schéma directeur, on distingue ; selon les réserves faites ci-dessous :

- 1.011 agents de catégorie A,
- 1.955 agents de catégorie B,
- 8.251 agents de catégorie C.

On dénombre également 2.982 personnes non intégrés dans les 3 catégories (personnes pour lesquelles la ventilation n'a pas été faite lors de l'enquête INSEE), soit 21 %.

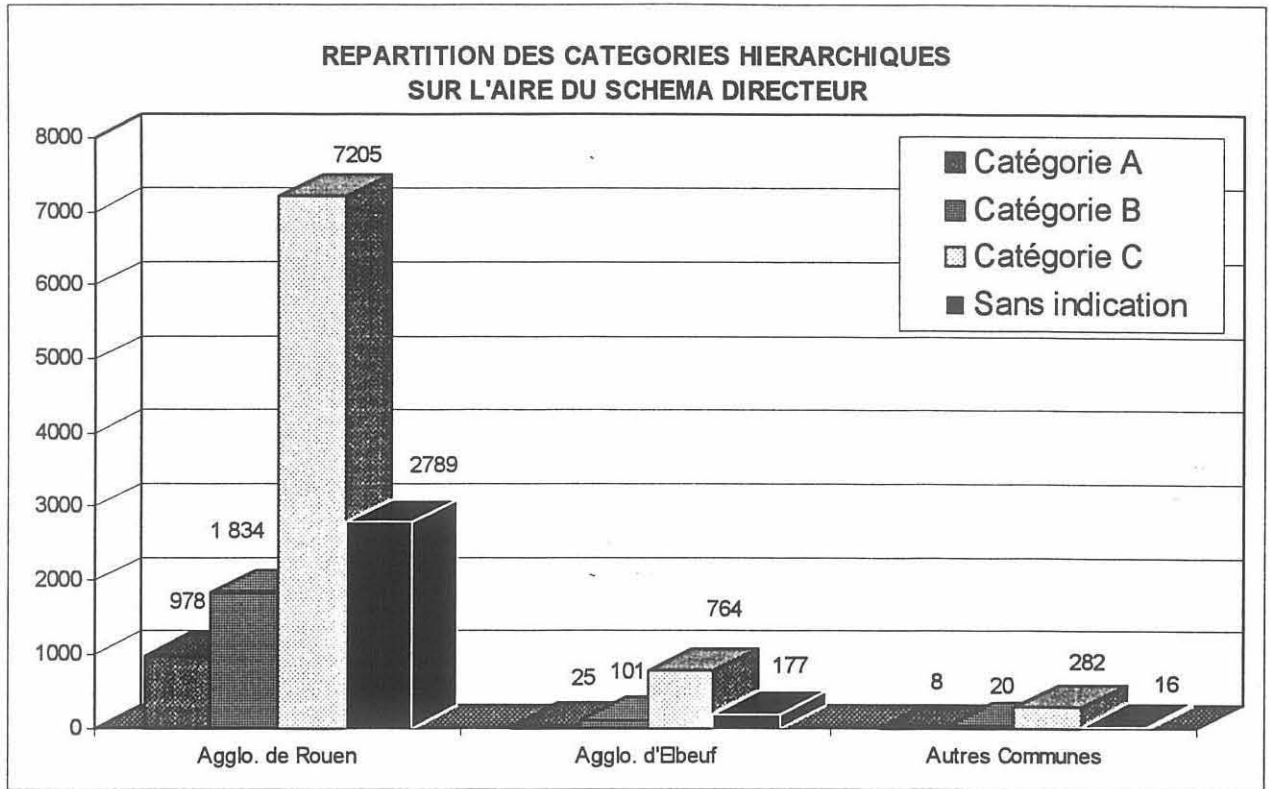
Ces chiffres correspondent à un taux de 7 % pour les A, 14 % pour les B et 58 % pour les C. Si abstraction est faite des « sans autre indication » les taux montent à 9 % pour les A, près de 17,5 % pour le B et environ 73,5 % pour les C.



Source : INSEE 1993

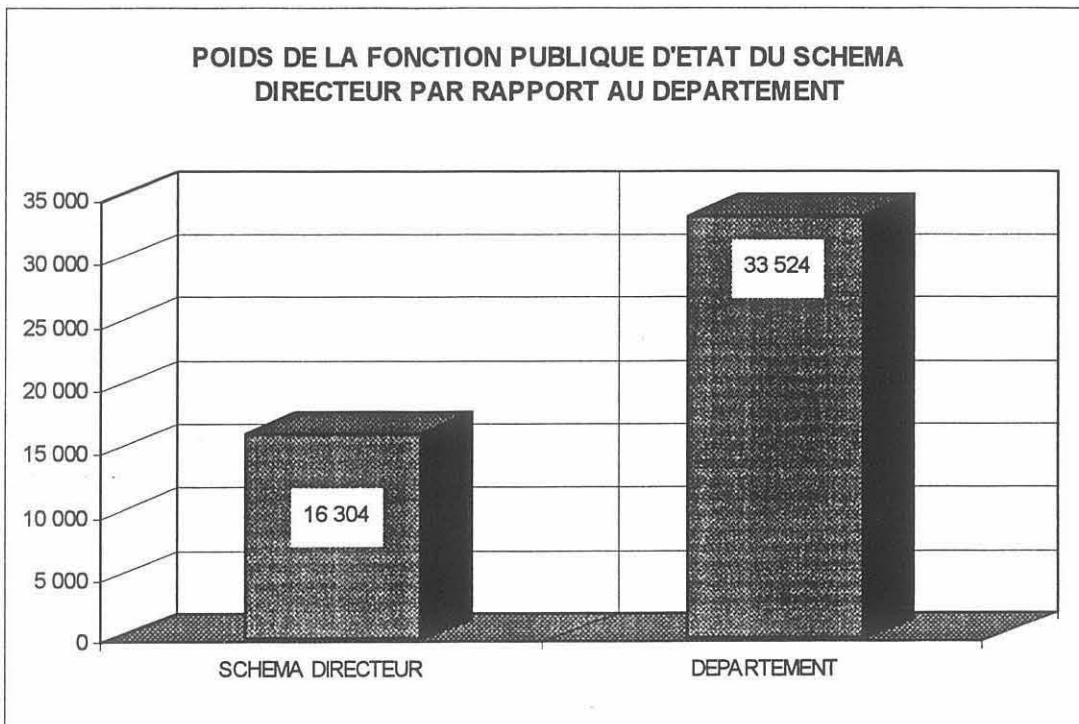
L'exploitation particulière de l'INSEE ne stratifie pas pour les effectifs des collectivités territoriales la catégorie A en différents niveaux, comme cela a pu être fait pour les agents de l'Etat. Il n'est donc pas possible de distinguer parmi les effectifs de catégorie A ceux présentant un réel caractère métropolitain.

Néanmoins, l'agglomération de Rouen concentrant la quasi totalité des catégories A, elle regroupe par voie de conséquence les emplois métropolitains. Elbeuf ne possède que peu de cadres A, les autres communes encore moins.



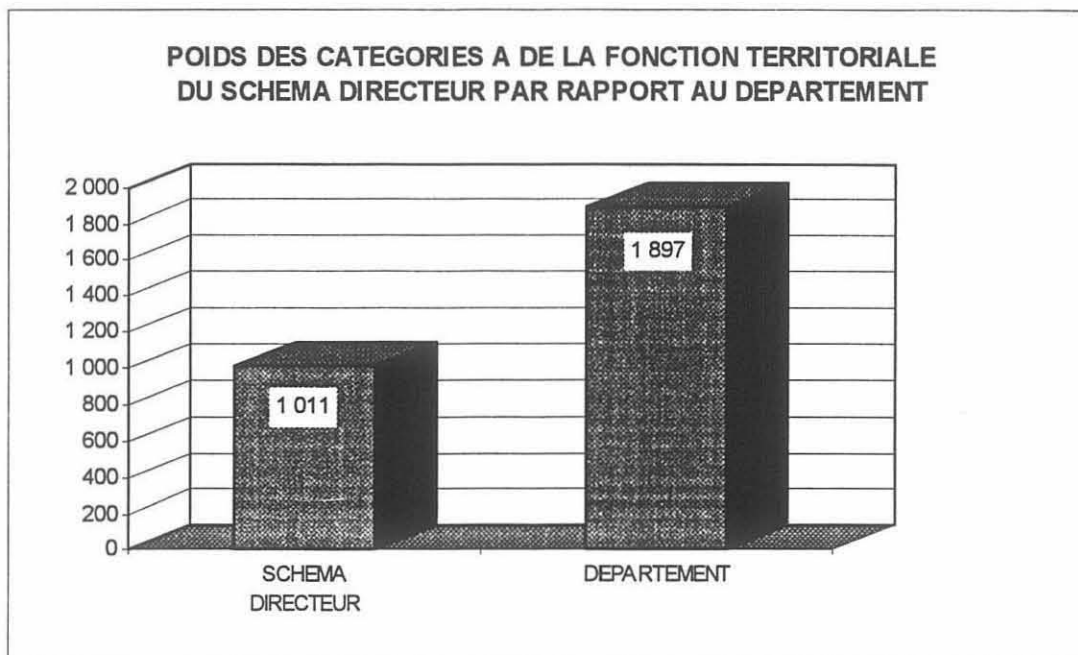
Source : INSEE 1993

Les effectifs de la fonction publique territoriale sur l'aire du schéma directeur représentent un peu moins de la moitié (48,6 %) de l'effectif total du département de Seine-Maritime. Pour mémoire, elle est de 53,5 % pour la fonction publique de l'Etat.



Source : INSEE 1993

Plus de la moitié (53,3 %) des agents de catégorie A y sont concentrés. Ce chiffre est tout à fait comparable au résultat obtenu pour l'Etat (54,9 %), en part. Par contre en volume, l'écart est très important, 1.011 pour les collectivités à comparer à 9.386 pour l'Etat.

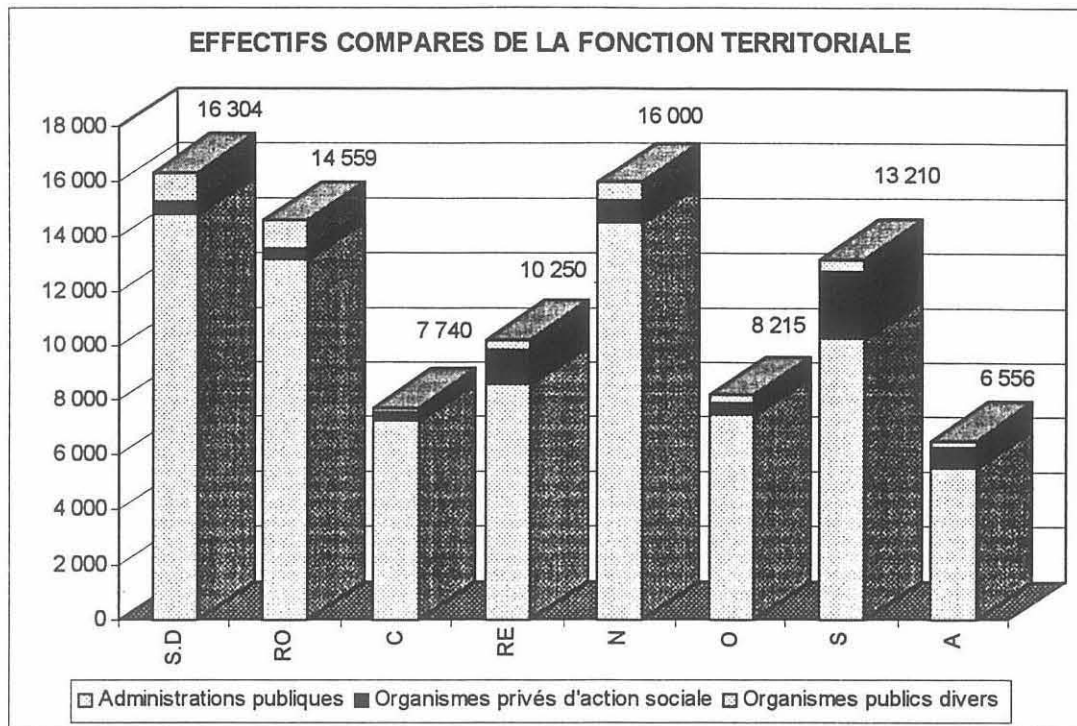


Source : INSEE 1993

I.2 - Comparaison avec les autres agglomérations

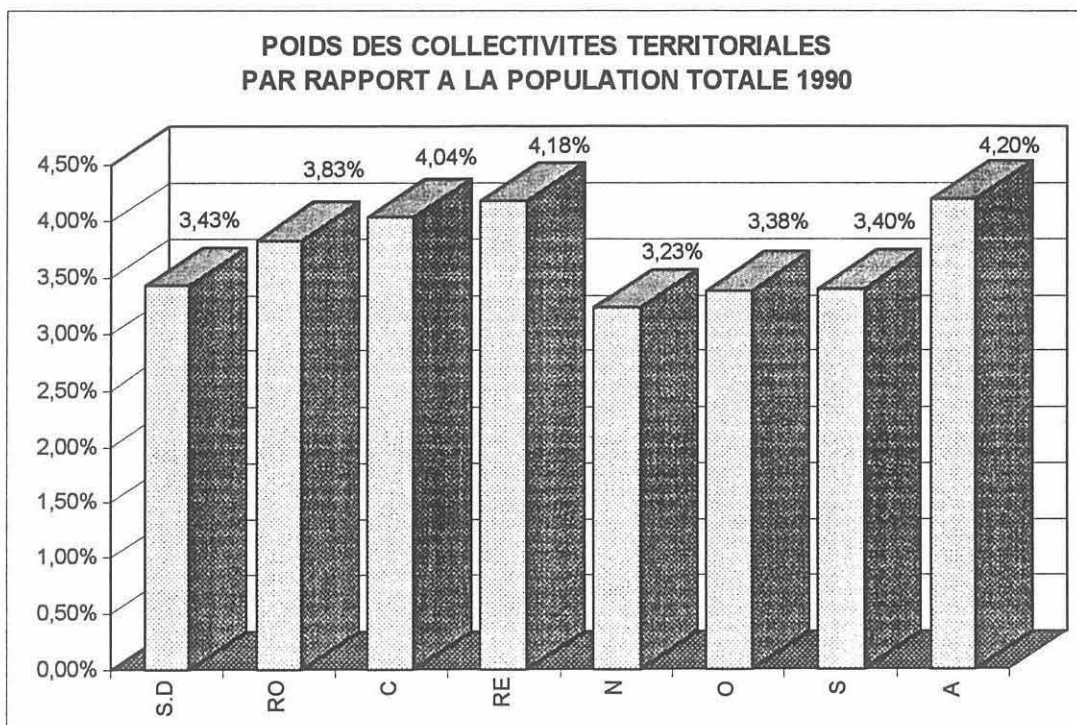
Les 6 agglomérations de Caen, Rennes, Nantes, Orléans, Strasbourg et Amiens ont été reprises pour effectuer une comparaison.

En terme d'effectif total, l'aire du schéma directeur regroupe le plus d'agents, suivi de très près par l'agglomération nantaise.



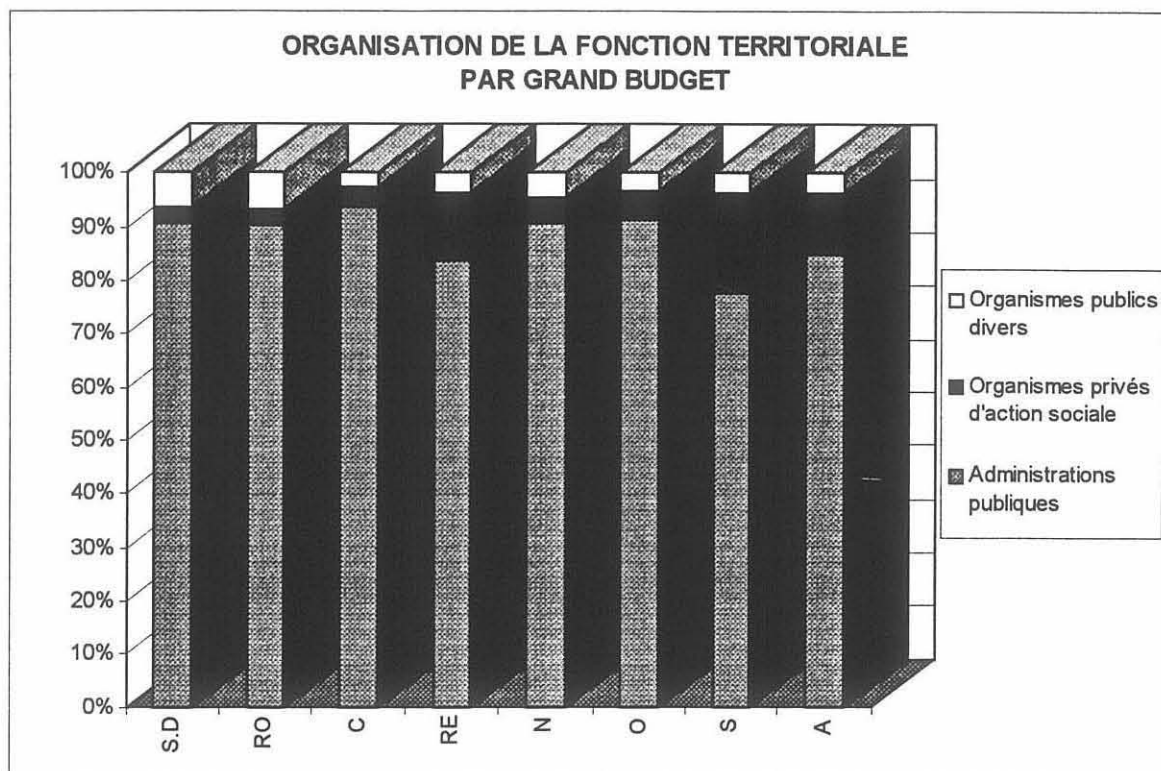
Source : INSEE 1993

Toutefois, si l'on rapporte les différents effectifs aux populations totales en 1990, le poids de la fonction publique territoriale sur l'aire du schéma directeur n'est que de 3,4 % alors qu'il s'élève à 4,2 % à Amiens et à Rennes. Comparé à la fonction publique d'Etat, le schéma directeur se situe dans la moyenne alors qu'il était en dernière position lorsqu'étaient rapportés les effectifs Etat à la population totale.



Source : INSEE 1993 - RGP 1990

Proportionnellement, l'aire du schéma directeur regroupe un peu plus d'agents des organismes publics divers que les autres entités urbaines (mis à part l'agglomération de Rouen). Par contre, les organismes privés d'action locale sont un peu moins présents. Enfin, les administrations publiques se situent dans la moyenne haute.



Compte tenu des forts taux atteints pour les administrations publiques, entre 77,7 % et 93,7 %, il est intéressant de voir la ventilation par taux de ces dernières. On note sur l'ensemble des agglomérations des similitudes.

Ainsi la part des associations syndicales est quasi inexistante, inférieure à 0,1 %. De même la part de la région est faible entre 1,4 et 3,9 %. Les différences les plus marquantes se situent au niveau des effectifs des syndicats, de 0,4 à 64,7 % (respectivement Amiens et Strasbourg). L'aire du schéma directeur avec 4,7 % correspond sensiblement au niveau observé ailleurs, hors ces deux extrêmes.

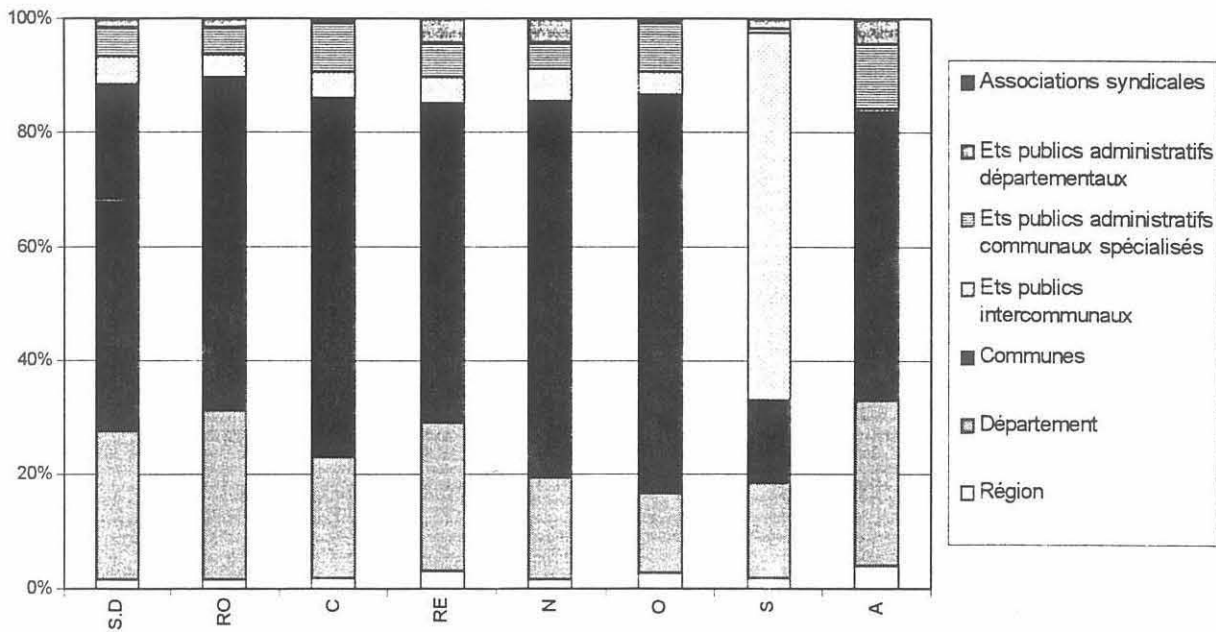
La part des effectifs des communes s'inscrit également dans une fourchette large entre 14,5 % et 70 % (Strasbourg et Orléans).

Le chiffre faible observé à Strasbourg s'explique de par son taux élevé au niveau des syndicats (l'importance des tâches exercées au niveau intercommunal diminue ainsi les besoins au niveau communal).

Avec près de 61 %, l'aire du schéma directeur se classe dans la moyenne haute. Enfin, les effectifs des départements varient entre 14 et 29,2 % (Orléans et Amiens) avec 26,2 % pour le schéma directeur.

Il est toutefois à noter que quantitativement le schéma directeur a les plus forts effectifs (3.881, loin devant les 2.597 agents à Nantes).

LES EFFECTIFS AU SEIN DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES

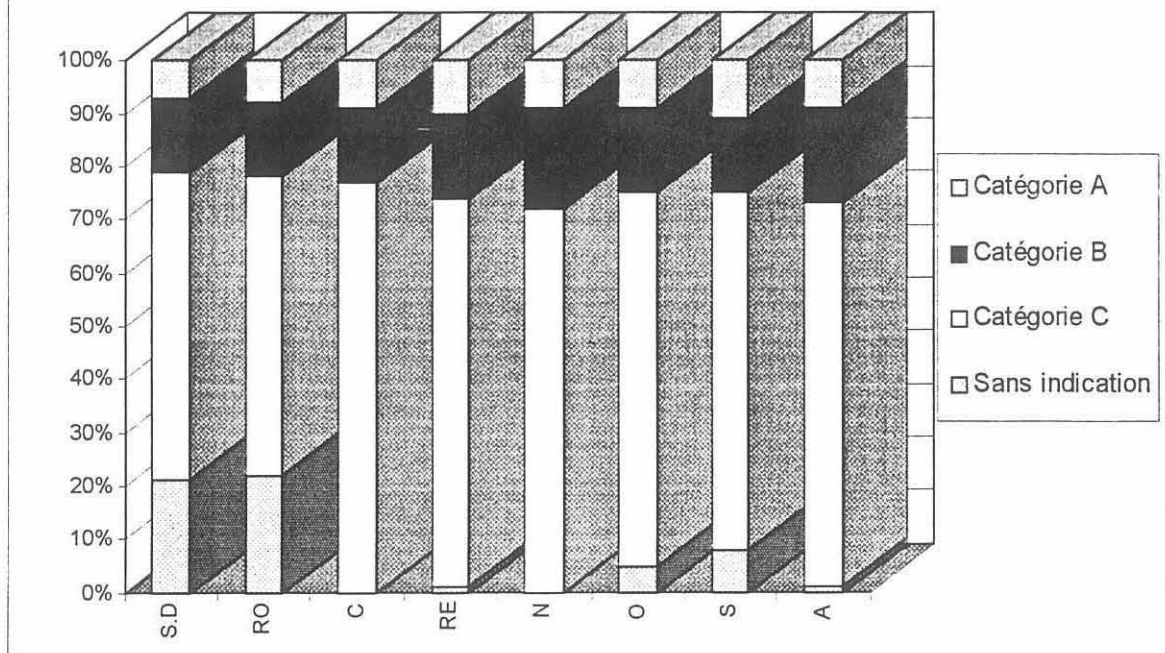


Source : INSEE 1993

A l'identique de la fonction publique d'Etat, le schéma directeur concentre avec 7,1 % un peu moins de cadres A que dans les autres agglomérations. Toutefois, l'écart reste limité (entre 7,1 et 11,2 %) et ne prend pas en compte les effectifs « sans autre indication » qui constituent une part non négligeable sur l'agglomération de Rouen et sur l'aire du schéma directeur (mais qui a priori sont plus assimilables au niveau C).

La même observation est applicable à la catégorie B alors que pour les effectifs Etat, elle était supérieure en taux aux autres administrations.

ORGANISATION DE LA FONCTION TERRITORIALE PAR CATEGORIES HIEARCHIQUES



Source : INSEE 1993

En résumé, les effectifs des collectivités territoriales sur l'aire du schéma directeur se caractérisent principalement par :

- un poids non négligeable de 16.304 agents, soit près de 8 % de l'emploi total qui s'élevait en 1990 à 207.240 personnes, localisés majoritairement sur l'agglomération rouennaise (14.559 personnes soit 89,3 %),
- près de la moitié (48,6 %) des effectifs de la fonction territoriale présents sur le département y est concentrée, ainsi que 53,3 % des catégories A,
- une très forte majorité des agents travaillent au sein des administrations publiques (14.786 personnes soit 90,7 %) surtout dans les communes (8.999) et les services départementaux (3.881). Les deux autres grands budgets, organismes privés d'action locale et organismes publics divers ne comptent respectivement que pour 2,9 et 6,4 %,
- un poids des effectifs rapporté à la population totale 1990 de 3,4 % se situant dans la moyenne des autres agglomérations étudiées (de 3,2 % pour Nantes à 4,2 % pour Amiens),
- une organisation en grands budgets (administrations publiques, organismes privés d'action locale organismes publics divers) finalement assez peu éloignée de ce qui est observé ailleurs.

Toutefois avec 2,9 %, les organismes privés d'action locale y sont moins représentés que pour les agglomérations de Strasbourg (18,5 %), Rennes (12,7 %) et Amiens (11,4 %).

Conséquence directe, les administrations publiques sont plus présentes que dans ces 3 agglomérations (respectivement 77,7 %, 83,6 % et 84,8 %),

- un taux d'encadrement (catégorie A) de l'ordre de 7,1 %, constituant le taux le plus bas observé sans toutefois être trop éloigné des autres agglomérations se situant hors Rouen entre 9 et 11 %.

CHAPITRE IV

LA LOCALISATION DES SERVICES PUBLICS SUR L'AGGLOMERATION

A partir des tableaux de classement thématique des services publics ont été réalisées, les cartes jointes en fin de chapitre présentant les implantations des principaux services présents sur l'agglomération. Pour des raisons de lisibilité cartographique n'ont été reportés que les centres de décision, les antennes locales répertoriées sous la rubrique "autres services" n'ont donc pas été localisés. Ainsi, les directions départementales et régionales, services déconcentrés de l'Etat sont signalés, mais pas leurs antennes ou subdivisions locales. Le même raisonnement a été retenu pour les gendarmeries, A.N.P.E. etc...

De la même façon les services purement locaux : administrations communales, écoles maternelles et primaires, crèches, collèges et lycées etc... n'ont pas été localisés.

Un examen des cartes permet de faire ressortir les traits dominants suivants :

I - Un déséquilibre très net entre les 2 agglomérations

La très grande majorité des services publics sont situés sur Rouen, 8 centres administratifs seuls sont présents sur Elbeuf : l'hôpital, (centre hospitalier public de soins), le tribunal de commerce, le Conseil des Prud'hommes, la Compagnie de Gendarmerie, le District, la C.P.A.M., la CAF, le GRETA, ainsi que la C.C.I. La représentation des services publics sur Elbeuf serait renforcée si étaient prises en compte les antennes locales d'administration ou de services publics : agences de l'A.N.P.E., Trésorerie, Centre d'information et d'orientation, subdivision de l'Equipement, commissariat. Ces services n'ayant pas vocation à assumer des fonctions de niveau métropolitain n'ont pas été localisés.

Il en ressort une présence d'autant limitée des services publics susceptibles de participer au rayonnement métropolitain avec simplement l'hôpital, Le "schéma régional d'organisation sanitaire" (S.R.O.S.) de 1994 a d'ailleurs affirmé le rôle majeur de l'hôpital d'Elbeuf comme établissement de référence, même s'il est un élément du réseau dont le CHU reste la tête.

II -Une concentration au coeur même de Rouen

Les services publics sont implantés très majoritairement au centre de Rouen. Cette centralité correspond à une tradition historique de localisation des administrations à proximité des pouvoirs politiques. La répartition entre rives gauche et droite montre un relatif équilibre, mais avec des logiques différentes.

➔ La rive droite comprend un nombre important de localisations éclatées et diversifiées, avec 2 pôles spécialisés : à l'Est, le CHU (y compris le Centre Becquerel), et le pôle du Champ de Mars autour du Conseil Régional (comprenant notamment la Chambre Régionale des Comptes, la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie, la Direction départementale de la protection judiciaire et de la Jeunesse).

Mais, la plupart des services administratifs sont localisés soit dans des bâtiments anciens faisant partie de leur patrimoine depuis très longtemps soit dans des bureaux plus récents, au gré des opportunités immobilières et des extensions.

L'implantation de la Préfecture place de la Madeleine à l'Ouest de Rouen, même si elle est encore isolée (Conseil des Prud'hommes à proximité) pourrait créer un nouveau pôle administratif. La construction de la faculté de droit confirme cette possibilité.

➔ La rive gauche comprend 2 pôles administratifs importants :

- ❖ la cité administrative (1800 agents) et le Conseil Général situés Quai Jean Moulin,

- ❖ une concentration des services autour de l'espace Saint Sever (immeuble Hastings, Place Gadeau de Kerville...) Ce regroupement s'est effectué plus récemment, en complément de la cité administrative. La rive gauche rassemble donc essentiellement les services administratifs traditionnels (administrations déconcentrées de l'Etat) et ceux de la sécurité sociale. Leur localisation répond à une logique de proximité et de facilité d'accès par rapport à la population. Les bureaux de promotion privée réalisés sur Saint Sever ont accueilli leurs extensions.

En terme d'emplois, seul un calcul très précis du nombre d'agents dans chaque service aurait permis d'obtenir la ventilation exacte entre les 2 rives. Toutefois, il est permis de penser que la rive droite focalise plus d'emplois, du fait notamment de l'effectif important du C.H.U (7400 emplois en janvier 1997).

Mais la logique d'implantation des services travaillant dans le même champ de compétences ne conduit pas toujours au regroupement. Quelques exemples illustrent ce constat.

Ainsi, pour la justice, à côté d'un pôle majeur constitué par le Palais de Justice, lieu symbolique où s'exerce cette fonction depuis l'ancien régime, autour duquel se sont installés d'autres services du même champ (cour d'appel et tribunal d'instance rue aux Juifs), les juridictions spécialisées se sont implantées en fonction de leurs spécificités : tribunal de commerce dans la chambre de commerce et d'industrie, tribunal des affaires de sécurité sociale près de la caisse régionale d'assurance maladie à Saint Sever, tribunal de police à l'hôtel de police. Certaines implantations restent plus aléatoires : conseil des prud'hommes près de la Préfecture, Protection Judiciaire de la Jeunesse rue du Champ des Oiseaux... A Elbeuf, par contre, les services sont regroupés dans l'hôtel de justice de la rue de Grémont.

Pour les services fiscaux, à côté de la Cité Administrative qui regroupe la trésorerie générale de Seine Maritime et, au sein de la Direction Départementale des services Fiscaux, 6 centres des impôts, 6 recettes, 2 centres d'impôts fonciers, 4 brigades de vérificateurs, et 2 conservations des hypothèques, les autres sites sont plus éclatés : le siège de la Direction Départementale elle-même est Boulevard des Belges et le service des Domaines, rue du Renard. Quant à la Direction Régionale des Impôts, elle est située Avenue Pasteur. Ici, manifestement, les hasards de l'histoire expliquent en partie cette situation. Par contre, la multiplication des trésoreries et recettes locales répond à une volonté de maintenir un réseau de proximité vis-à-vis des usagers.

III - Une représentation des services publics limitée dans le reste de l'agglomération de Rouen.

Mis à part Mont Saint Aignan qui concentre l'Université et les organismes qui y sont liés représentant un pôle important, les services publics sont quasi inexistantes sur les autres communes de l'agglomération de Rouen. Toutefois 3 pôles commencent à se dessiner :

- Le site de la Vatine qui comprend le B.R.G.M., l'I.G.N., le GRETA, la Délégation Régionale d'E.D.F. et France Télécom. Ces implantations sont liées, d'une part aux liens de ces organismes avec les entreprises et d'autre part à leur nature qui se situe à mi-chemin entre l'offre de services tertiaires marchands et publics.
- Le site du Madrillet, encore peu développé (6 UFR y sont implantés actuellement dont la Fac de médecine et de pharmacie) mais qui devrait se développer et devenir un 2ème pôle universitaire et de recherche important, redessinant à cette occasion un nouvel équilibre Nord / Sud de l'agglomération s'inscrivant dans le plan Université 2000.
- Les quartiers Ouest, où l'implantation de la Préfecture et de la faculté de droit crée un nouveau site, dont le développement pourrait s'appuyer sur les opportunités foncières existantes, et notamment les friches portuaires.

*
* *

Il ressort de l'observation des cartes de localisation des principaux services publics présents sur l'agglomération Rouen-Elbeuf, une centralité très forte dans Rouen qui s'explique par le poids historique et politique de la ville. La concentration des services à caractère administratif est liée à la présence d'une grande cité administrative capable d'accueillir un nombre important de services.

Face à cette dominance du cœur de Rouen, et de la rive droite en particulier si l'on intègre le pôle universitaire de Mont Saint Aignan, le développement du secteur du Madrillet devrait permettre un certain rééquilibrage de la rive gauche.

Enfin certaines implantations dans le pôle de la Vatine tendent à prouver que la logique d'implantation de certains services publics est la même que celle du secteur tertiaire privé.

En dehors de ces principaux pôles (cité administrative, Mt St Aignan...) l'atomisation des sites montre une absence de maîtrise globale de l'implantation des services publics. Chacun d'eux gère ses extensions et ses développements en fonction, soit de ses réseaux externes de compétence (proximité des autres services avec lesquels il est en contact), soit des opportunités du marché immobilier privé. La localisation des services semble avoir peu évolué depuis le développement de l'espace St Sever. La mobilité du secteur public traditionnel est faible si on la compare à d'autres secteurs (tertiaire notamment).

Schéma directeur de ROUEN - ELBEUF

Localisation des principaux services publics

Vue générale

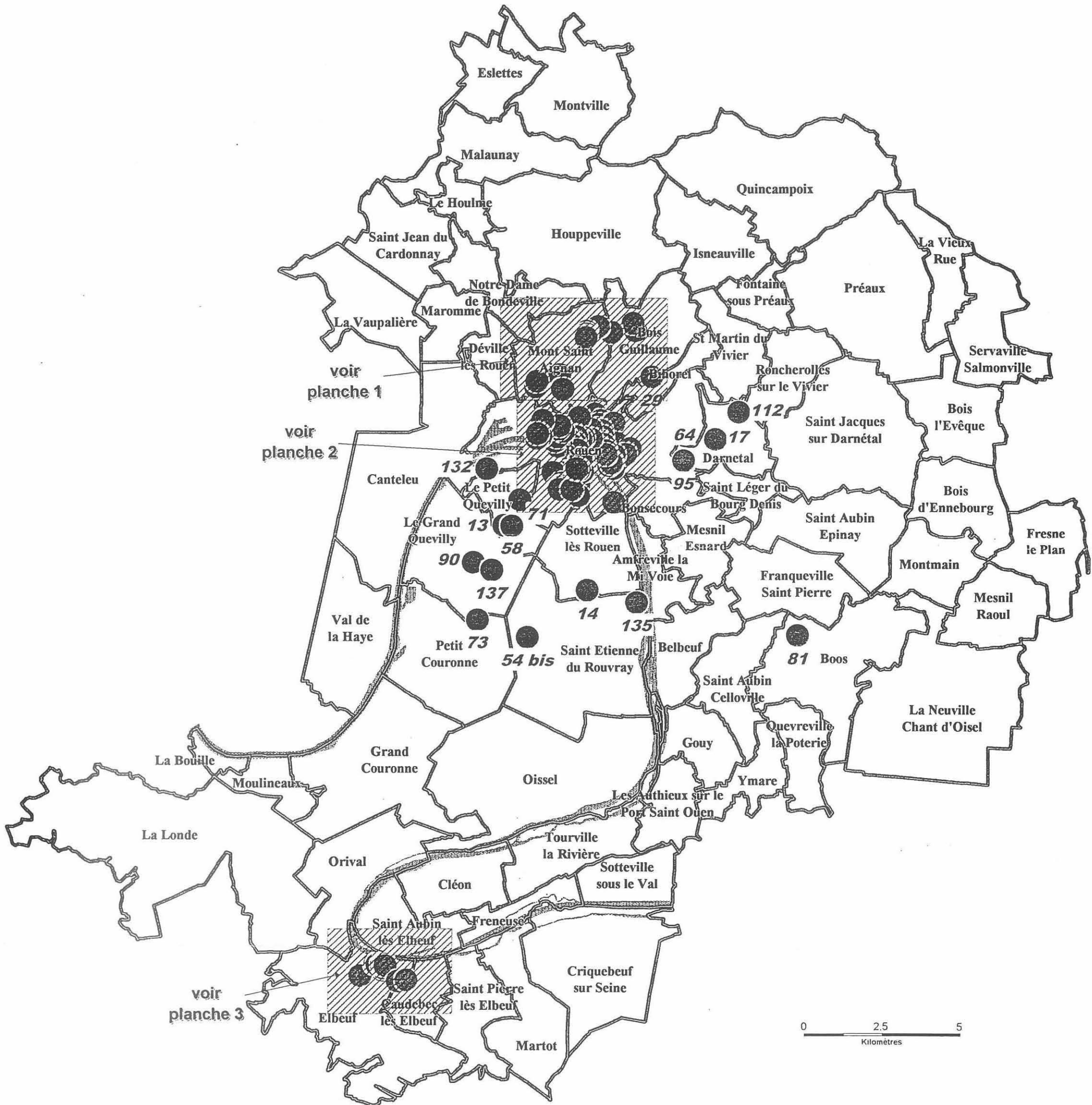
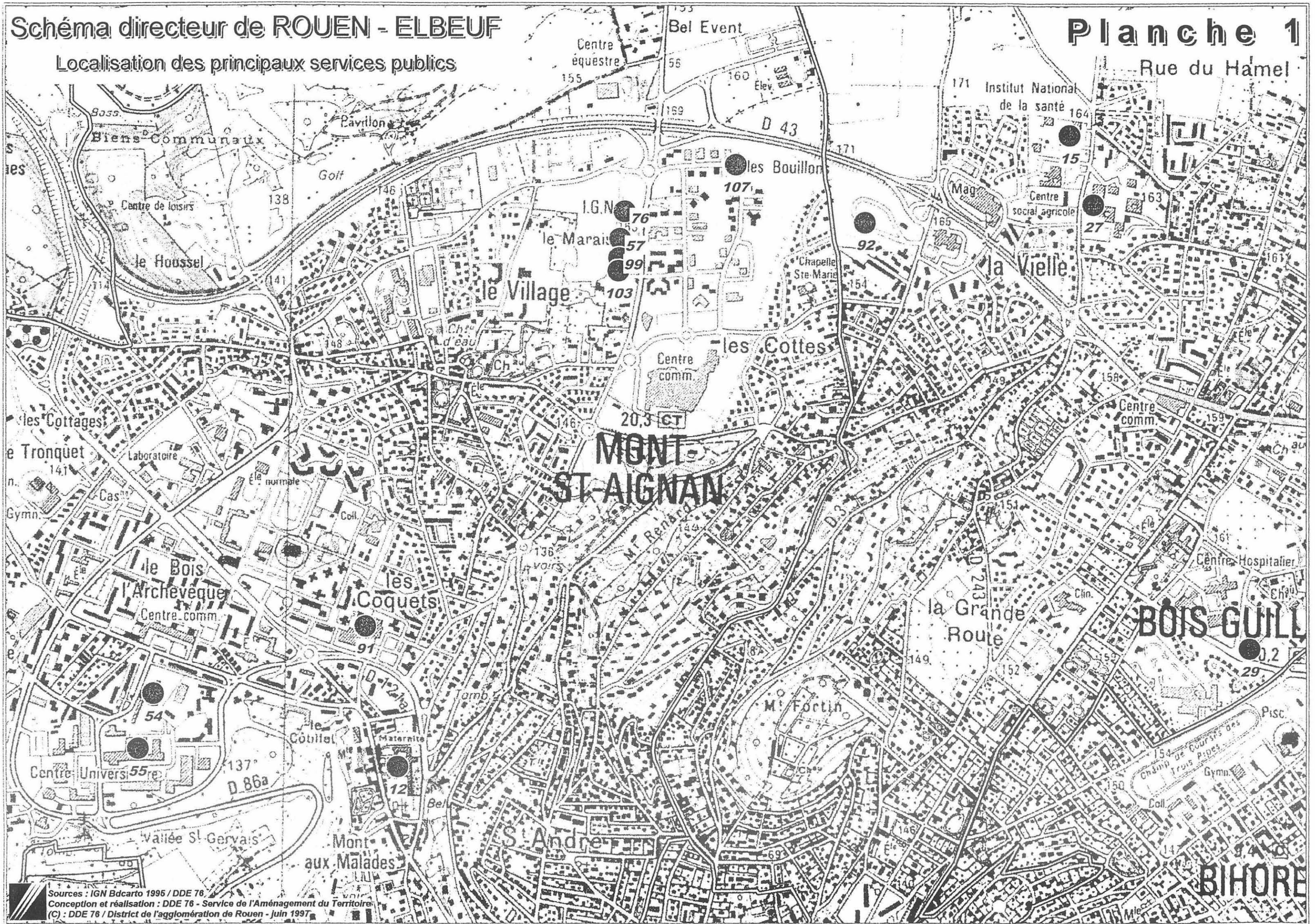


Schéma directeur de ROUEN - ELBEUF

Localisation des principaux services publics

Planche 1

Rue du Hamel

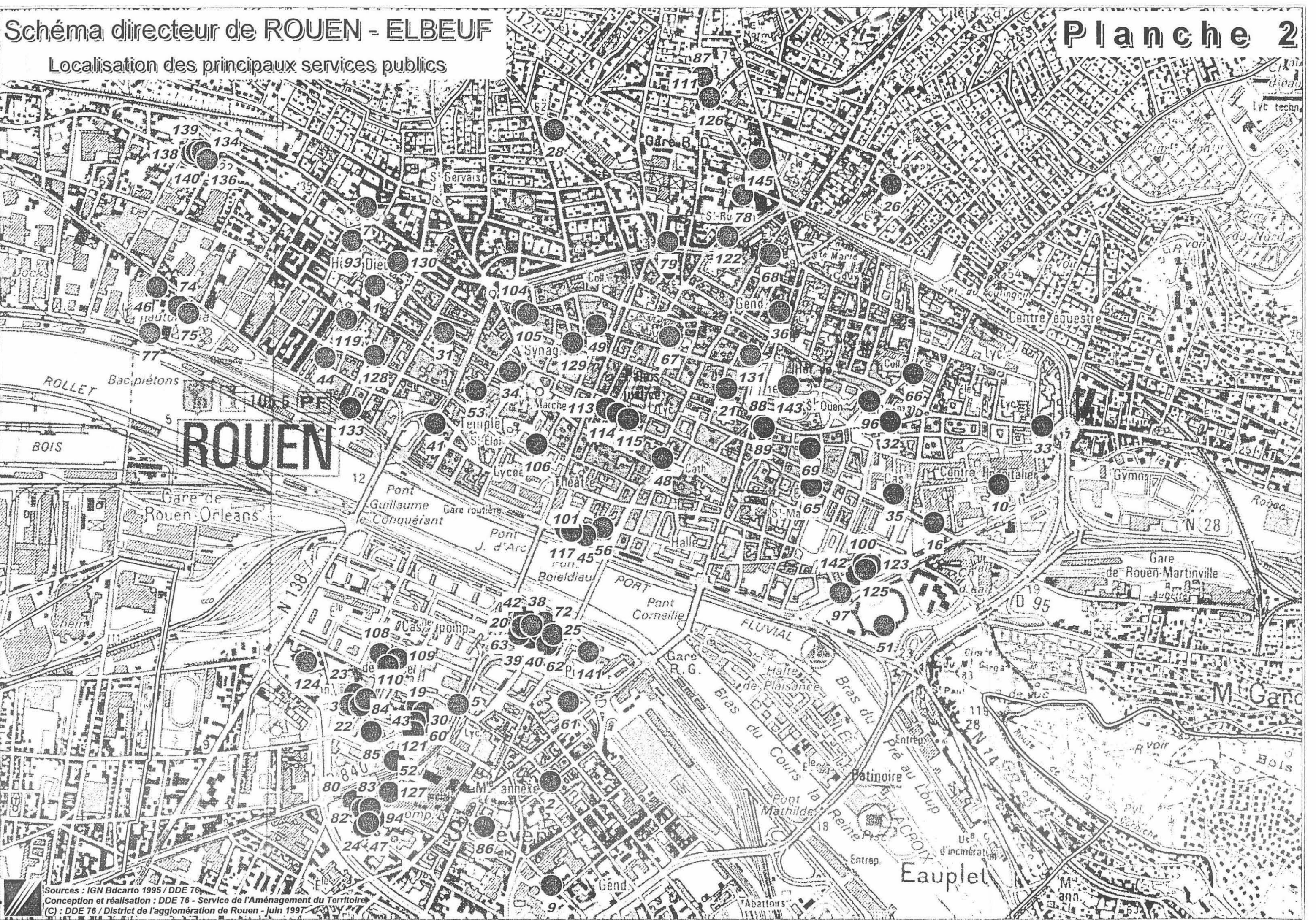


Sources : IGN Bdcarto 1995 / DDE 76
Conception et réalisation : DDE 76 - Service de l'Aménagement du Territoire
(C) : DDE 76 / District de l'agglomération de Rouen - Juin 1997

Schéma directeur de ROUEN - ELBEUF

Planche 2

Localisation des principaux services publics

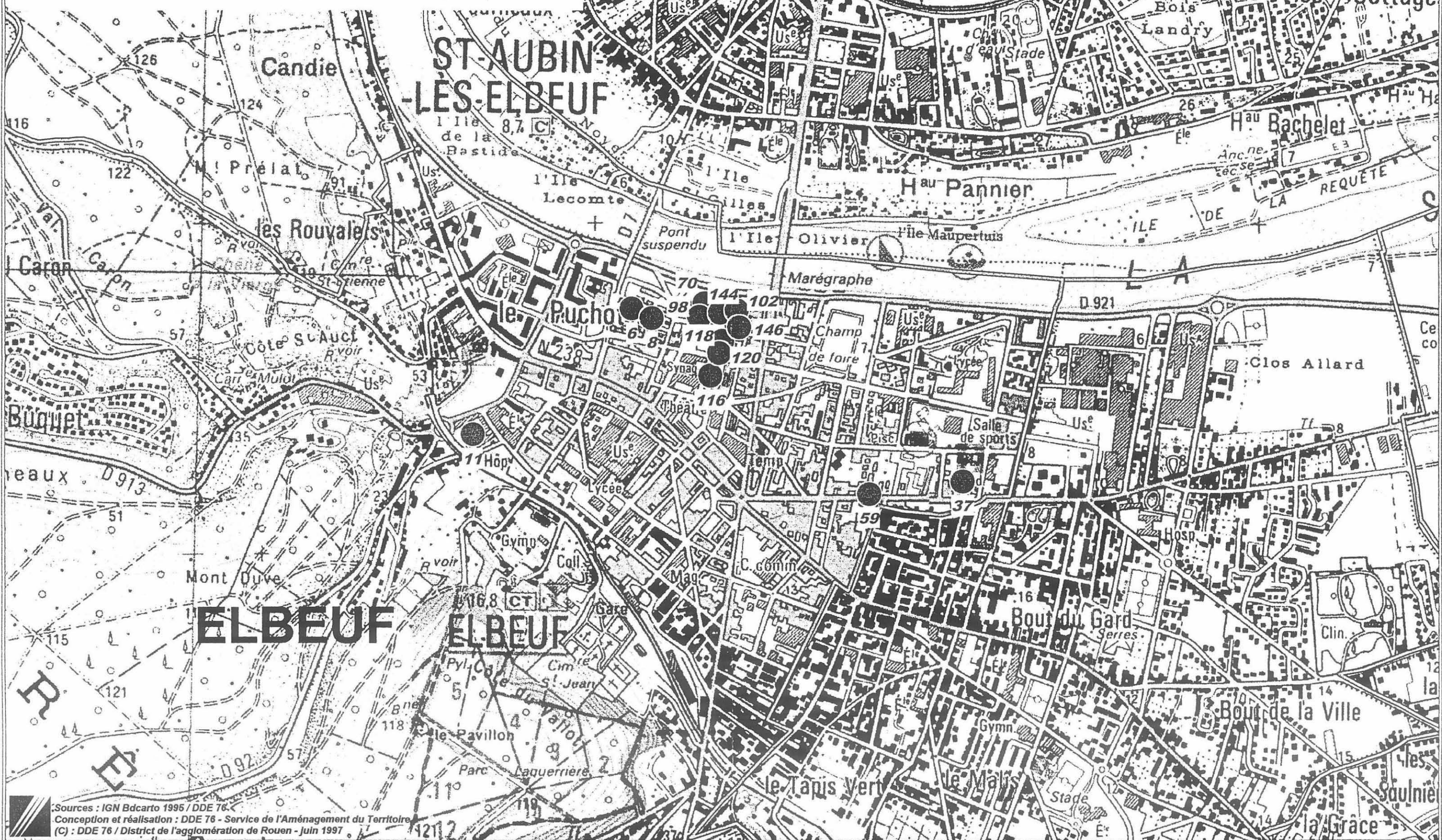


Sources : IGN Bdcarto 1995 / DDE 76
Conception et réalisation : DDE 76 - Service de l'Aménagement du Territoire
(C) : DDE 76 / District de l'agglomération de Rouen - Juin 1997

Schéma directeur de ROUEN - ELBEUF

Localisation des principaux services publics

Planche 3



Sources : IGN Bdcarto 1995 / DDE 76
Conception et réalisation : DDE 76 - Service de l'Aménagement du Territoire
(C) : DDE 76 / District de l'agglomération de Rouen - juin 1997

CHAPITRE V

LES FONCTIONS METROPOLITAINES A VOCATION PUBLIQUE

L'objectif final de cette recherche consiste à étudier en quoi les fonctions remplies par les services publics installés dans l'agglomération de Rouen-Elbeuf peuvent être considérées comme de niveau métropolitain, c'est-à-dire que sont analysées plus particulièrement ici les aires d'influence des services ainsi que la nature de leurs activités.

L'analyse effectuée repose essentiellement sur une enquête menée auprès de l'ensemble des services publics de l'agglomération.

I - Méthodologie

Afin de disposer des informations les plus directes possibles, il a été procédé à une enquête par courrier auprès de l'ensemble des services administratifs de l'agglomération, identifiés auparavant à partir de différentes sources (guide économique, annuaire de la Préfecture, annuaire des services publics en Seine-Maritime, entretiens avec chefs de service). Les critères de choix des organismes correspondent à ceux qui ont été présentés dans le chapitre 1 consacré aux différentes approches du secteur public. Les tableaux présentés en annexe correspondent au recensement réalisé.

L'enquête portait sur des renseignements simples à fournir (effectif global et pourcentage des catégories A, organisation, aire d'influence) mais également sur des informations plus complexes (missions de niveau métropolitain). Afin d'explicitier au mieux ces notions, nous avons joint au courrier une fiche de cadrage et un exemple, celui de la DDE. Conscients de l'ambiguïté de la notion de métropolitain, nous avons proposé aux services de classer leurs missions selon trois niveaux :

- le niveau 1 correspondant aux tâches liées au fonctionnement du service (personnel, comptabilité, documentation ...)
- le niveau 2 correspondant aux missions de services à la population, missions courantes du service telles que l'information du public, l'instruction de dossiers simples,
- le niveau 3 correspondant au niveau reconnu comme métropolitain : sous ce vocable, étaient concentrées les missions de réflexions stratégiques, de définition de politiques, de positionnement du service, les études prospectives, etc ...

Nous demandions aux services de nous fournir des renseignements plus détaillés sur ce type de missions, l'aire d'influence, le personnel concerné, le niveau de dépendance, etc ...

Un classement des différentes administrations selon le degré de métropolité ressenti a été opéré sur la base des réponses obtenues.

Le classement effectué ne peut se départir d'une certaine subjectivité, liée en grande partie à la notion restant encore peu définie de caractère métropolitain. Il dépend en outre également de la qualité des réponses.

Néanmoins, pour tenter de rester le plus objectif possible, la classification s'est faite sur la base des critères suivants :

- les aires d'influence,
- la nature des missions remplies,
- le poids économique mesuré au travers des effectifs.

I.1 - Les aires d'influence

Elles apparaissent nombreuses à la lecture des différentes réponses. Néanmoins, des regroupements ont été réalisés pour ne distinguer que trois niveaux :

- le premier correspond à une aire d'influence assez réduite, au plus égale au département de la Seine-Maritime (concrétisé par un seul + dans les tableaux ci-après),
- le second s'identifie à la région de Haute-Normandie (++ dans les tableaux),
- enfin, le troisième niveau est au-delà, soit interrégional, voire pour certains services national ou plus (+++ dans les tableaux)

Ce premier critère est important, permettant de mieux appréhender le rayonnement des administrations. Il consiste donc une condition nécessaire, mais insuffisante pour apprécier la métropolité.

I.2 - Nature des missions remplies par les organismes enquêtés

Il convient ici de regarder comment s'exprime la puissance publique (représentation de la base, ministères, hautes administrations) et comment elle fonctionne au sein du territoire. Même à usage interne, les fonctions de régulation d'une ville ne se réduisent pas à leurs pouvoirs publics, ainsi prend-t-on également en compte le rôle et la capacité d'intervention d'autres organismes locaux, comme par exemple les chambres consulaires.

La métropole rouennaise est au départ un chef-lieu de département et de région, ce qui certes polarise des fonctions (départementales et/ou régionales) et quadrille un certain territoire. Elle constitue alors le relais d'un système centralisé : la présence à Rouen de certaines fonctions lui confère automatiquement une influence générale sur le département ou la région (c'est le cas pour la plupart des services extérieurs de l'Etat). Mais la présence d'autres organismes exprime une spécialité fonctionnelle de l'agglomération par rapport à cette organisation d'ensemble, par exemple grâce au port.

Si une métropole se caractérise d'abord par le nombre de services qu'elle offre, l'agglomération rouennaise offre tous les services publics de base qui incombent à une capitale départementale et régionale. Mais, certaines administrations exercent toutefois des missions qui dépassent les services classiques ou sont complètement originale. Ainsi, le Centre d'Etudes Techniques de l'Équipement, localisé sur l'agglomération, exerce dans un domaine de recherche bien particulier, et sur une aire d'influence très large : il peut à ce double titre participer au rayonnement métropolitain élargi de l'agglomération.

Simultanément à l'ensemble des activités directionnelles privées, la métropolité se manifeste à travers l'ensemble des pouvoirs collectifs qui s'exercent sur les villes et les territoires et, qu'en termes fonctionnels, on a défini comme l'activité régulatrice de haut niveau.

Il convenait donc de replacer les résultats des questionnaires dans le cadre de notre problématique de base et de caractériser celles des fonctions assurées par les services publics susceptibles d'être reconnues comme de rang métropolitain au sens de la typologie établie notamment par Philippe Julien. A partir des premières réponses exploitées, nous avons donc déterminé une grille d'analyse originale qui ventile les missions de niveau métropolitain assumées par les services publics en 4 rubriques :

a) - CONDUIRE LES AFFAIRES/REGULER

- impulser des dynamiques,
- initier des politiques transversales (ex. : politique de la ville).

b) - PARTICIPER AU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

- financer,
- assister, conseiller,
- faciliter les montages financiers.

c) - INVENTER/CHERCHER

- recherche,
- création.

d) - COMMUNIQUER

- informer,
- transmettre.

Ces 4 rubriques sont résumées sous le vocable de missions stratégiques dans les tableaux présentés en pages suivantes.

Une autre catégorie de missions a également été introduite, il s'agit de celles plus spécifiques à l'agglomération. Elle regroupe des services que l'on retrouve peu ailleurs tels que l'EPBS (3 structures de ce type en France) ou la direction interrégionale des Douanes avec l'Ecole Nationale des Douanes, des services liés à la situation géographique de l'agglomération comme le Port autonome, ou enfin des administrations ayant des équipements très spécifiques tel le CETE et ses centres d'essais.

L'ensemble des services sont donc « hiérarchisés » en trois grandes catégories :

- ceux n'exerçant que des missions dites classiques,
- ceux ayant aussi des missions stratégiques,
- ceux exerçant de plus des missions spécifiques pour l'agglomération.

I.3 - Le poids économique mesuré au travers des effectifs

Le poids économique des administrations ne se réduit pas à la simple mesure quantitative des effectifs, elle y participe néanmoins.

Ont donc été pris en compte les effectifs globaux, ceux concernant les catégories A ou assimilés (cadres) et enfin la part des A dans l'ensemble des effectifs.

L'optique étant également de mettre en avant les services « métropolitains », le critère apparu le plus prépondérant concerne celui quantifiant le nombre de catégories A, puis celui des effectifs globaux. La mesure de la part des catégories A dans l'ensemble des effectifs n'a pu permettre de dégager une logique d'ensemble.

a) Les effectifs globaux

Il n'a pu être possible d'obtenir un retour exhaustif des questionnaires envoyés. Sur 75 réponses obtenues, 70 services ont indiqué leurs effectifs, atteignant globalement 29.532 personnes (l'ANPE et la DIRAM ne les ont pas précisés, ceux indiqués par la Poste, le Rectorat et EDF concernent manifestement la totalité de leur aire d'influence et ne se limitent pas à celle du schéma directeur et n'ont donc pas été retenus).

L'éventail est très large, allant de 3 personnes à l'IGN et atteignant environ 7.400 employés au CHU. La moyenne s'établit à 422 personnes par service. Quatre grandes classes ont été arbitrairement distinguées :

- | | |
|---|-----------------------|
| - moins de 100 (non compris) employés : | 36 services dénombrés |
| - entre 100 et 500 (non compris) : | 21 services |
| - entre 500 et 1.000 (non compris) : | 6 services |
| - plus de 1.000 (compris) : | 7 services |

Les tableaux indiquent la ventilation de ces quatre catégories par +, ++, +++ et ++++.

b) Les effectifs de catégories A ou assimilés

La perte d'informations concerne cinq services (ASSEDIC, CORIA, chambres d'agriculture, des métiers et délégation EDF).

Les 65 services restant concentrent 6.154 catégories A ou assimilés soit une moyenne de 95 par service.

Ici aussi, la fourchette est large, d'une personne (IGN, tribunal d'instance d'Elbeuf) à environ 1.300 pour l'université.

Le regroupement a été opéré suivant quatre classes :

- moins de 50 (non compris) catégories A ou assimilés : 44 services dénombrés
- entre 50 et 100 (non compris) : 10 services
- entre 100 et 200 (non compris) : 3 services
- plus de 200 (compris) 8 services

Les tableaux ventilent les 4 catégories par +, ++, +++ et ++++.

c) La part ventilant les 4 catégories A dans les effectifs globaux

Les 65 services totalisent 28.698 personnes et donc 6.154 catégories A, soit un taux moyen d'environ 21 %.

Ici encore, la répartition est faite en 4 classes :

- moins de 10 % (non compris) : 5 services dénombrés
- entre 10 et 25 % (non compris) : 24 services
- entre 25 et 50 % (non compris) : 21 services
- plus de 50 % (compris) : 15 services

La ventilation apparaît dans les tableaux par +, ++, +++ et ++++.

II - La classification obtenue

Les 3 grands critères, aire d'influence, nature des missions et poids des effectifs, autorisent une « hiérarchisation » des services selon leur degré de métropolité en 3 niveaux.

II.1 - Le niveau O

Il correspond globalement à un niveau relativement faible de métropolité ; on y distingue :

- un premier sous groupe :

Aire d'influence +	Missions classiques	Catégories A		Effectif global	
		+	++	+	++
X	X	X	X	X	X

L'aire d'influence est limitée, les missions classiques, les effectifs globaux et de catégories A assez faibles. Il concerne le tribunal d'instance d'Elbeuf, le conseil des Prud'hommes de Rouen, le DDPJJ, le SDAP, l'office national des anciens combattants, le tribunal de commerce de Rouen, la gendarmerie, la DDAF, la DDASS, le conservatoire national de région de Rouen (le tribunal d'instance d'Elbeuf et le conseil de Prud'hommes de Rouen apparaissent toutefois d'un niveau plus faible).

- un second sous groupe :

Aire d'influence +	Missions classiques	Catégories A		Effectif global	
		+++		+++	++++
X	X	X		X	X

Seuls les effectifs sont plus importants (catégorie A et global). Il intègre les services fiscaux et le CHS du Rouvray.

- un troisième sous groupe :

Aire d'influence ++	Missions classiques	Catégories A		Effectif global	
		+		+	++
X	X	X		X	X

L'aire d'influence est plus large mais les missions restent classiques et les effectifs assez faibles. Il comprend l'ONISEP, le centre régional de transfusion sanguine, la maison d'arrêt de Rouen et l'URSSAF.

II.2 - Le niveau 1

Le degré de métropolité est plus fort, l'aire d'influence est souvent au niveau de la région ou au-delà, les missions peuvent être qualifiées de stratégique à quelques exceptions près. Il comprend :

- un premier sous groupe :

Aire d'influence +	Missions classiques	Catégories A		Effectif global	
		+	++	++	+++
X	X	X	X	X	X

L'aire d'influence et les catégories A sont limitées mais les missions deviennent stratégiques et les effectifs plus importants. Sont inclus la DDTEFP, le CHG d'Elbeuf, la DDE et le conseil général. Il est toutefois à noter pour ce dernier l'importance du poids politique, décisionnel et financier.

- un second sous groupe :

Aire d'influence ++	Missions stratégiques	Catégories A		Effectif global	
		+	++	+	++
X	X	X	X	X	X

L'aire d'influence est plus large et les missions stratégiques, les effectifs (global et A) demeurent assez faibles. C'est le sous groupe le plus important, il comprend le tribunal administratif et la cour d'appel de Rouen, la caisse des dépôts et consignations, la chambre des comptes, l'agence de l'eau, la DRASS, la DRAF, la DRCCRF, la DRAC, la DRE, la DIREN, l'ARH, l'ADEME, le BRGM, l'INSEE, le conservatoire des arts et métiers, le centre Becquerel, les impôts, la DRIRE.

Sont également inclus à la marge, la trésorerie générale dont l'effectif est plus important, la DRDJS dont le nombre de catégories A est élevé, et France Télécom et la SNCF où les effectifs sont importants (global et catégories A).

- un troisième sous groupe :

Aire d'influence +++	Missions classiques	Catégories A		Effectif global	
		+	++	+	++
X	X	X	X	X	X

Les missions sont classiques, les effectifs assez faibles mais l'aire d'influence est très large. On y retrouve la direction interdépartementale des anciens combattants, l'IGN, la DRPJJ, le CNED.

- un quatrième sous groupe :

Aire d'influence +++	Missions stratégiques	Catégories A		Effectif global	
		+	++	+	++
X	X	X		X	X

Les effectifs restent assez faibles et l'aire d'influence vaste ; les missions redeviennent stratégiques. Sont intégrés dans ce sous groupe, le laboratoire de Rouen, l'ONIC, la DRTEFP, l'IAE, les écoles d'architecture et des beaux arts, la DRONF, GDF direction des transports et de la production.

Ont également été inclus à la marge, l'AFPA et la CRAM dont les effectifs notamment pour le nombre de catégories A sont plus importants.

II.3 - Le niveau 2

Ici, le degré de métropolité est le plus important, l'aire d'influence est souvent vaste, les fonctions au moins stratégiques et pour moitié plus spécifiques à Rouen. Les effectifs mis à part quelques exceptions sont souvent conséquents.

On dénombre les sous ensembles suivants :

- un premier sous groupe :

Aire d'influence ++	Missions stratégiques	Catégories A			Effectif global	
		+	++	+++ +	++	+++ +
X	X	X	X	X	X	X

Les missions sont stratégiques, l'aire d'influence assez large, les effectifs apparaissent variables.

On y distingue notamment le CHU qui a des effectifs très importants (7.400 personnes et environ 1.250 catégories A).

Il est à remarquer que le CHU se situe dans les mêmes classes que France Télécom et la SNCF, qui ne sont pourtant qu'en niveau 1. La nature des missions semble plus stratégiques pour le CHU et a orienté le classement en niveau 2. Sont également inclus dans ce sous groupe la Préfecture de région et le conseil régional dont les effectifs sont nettement moins importants que ceux du CHU. Leur classement en niveau 2 semble se justifier compte tenu de l'importance du pouvoir décisionnel ou politique et des crédits mis en oeuvre, sur une aire assez large, la région. Cette remarque pourrait également s'appliquer au conseil général où le pouvoir politique, décisionnel et la gestion des crédits sont également importants. Toutefois, l'aire d'influence, le département, plus réduite fait qu'un classement en niveau 1 apparait peut être plus logique.

On observe que le conseil régional se situe dans les mêmes classes que la direction régionale des impôts. Un distinguo dans le classement a néanmoins été fait compte tenu de ce qui précède.

- un second sous groupe :

Aire d'influence +++	Missions stratégiques	Catégories A	Effectif global
		+++++	+++++
X	X	X	X

Ce second sous groupe ne comprend que l'université de Rouen. L'aire d'influence est vaste, les missions stratégiques très importants.

Un troisième sous groupe :

Aire d'influence +++	Missions stratégiques	Missions spécifiques à l'agglomération	Catégories A		Effectif global		
			+	++++	+	++	+++
X	X	X	X	X	X	X	X

L'aire d'influence est vaste, les missions stratégiques et les effectifs assez variables. Cependant ici, les missions deviennent aussi spécifiques à l'agglomération. Sont regroupés l'EPBS, la direction interrégionale des douanes, le CETE et le PAR.

*
* *

Globalement et selon la classification opérée qui rappelons-le, reste quelque peu subjective, l'examen d'autres critères et le choix d'autres seuils notamment pour les effectifs auraient pu conduire à des résultats certainement un peu différents, conduit à distinguer :

- 16 services en niveau 0, faiblement métropolitain,
- 41 services en niveau 1, moyennement métropolitain,
- 8 services en niveau 2, fortement métropolitain.

Le panorama reste incomplet, lié à l'absence de réponses, malgré des relances répétées, de certains services ou équipements.

Cependant, hormis les musées et théâtre, traités par ailleurs, les services pour qui aucune réponse n'est parvenue, ne s'apparentent a priori pas au niveau 2.

Par contre, certains d'entre eux auraient pu figurer en niveau 0 voire par exceptions en niveau 1.

A titre d'exemples et sans base concrète peuvent être néanmoins cités :

- la direction régionale du crédit local de France, la banque de France, l'INEA, la SAFER, le centre des impôts fonciers, les services départementaux ou régionaux de la police, le centre départemental de météo, le CHG de Mt-St-Aignan, l'hôpital de Petit-Quevilly, les districts de Rouen et d'Elbeuf, les consulats, le GRETA, l'OPAC, les SA. d'HLM d'importance, l'ESITPA, etc ...

Enfin, si l'objectif de ce chapitre était de mettre en avant les services pouvant être considérés de niveau métropolitain, il ne faut pas occulter que la simple présence de nombreux services sur l'agglomération, sans parler des missions exercées, est de nature à participer au rayonnement métropolitain.

Administrations Services Etablissements	Aire d'influence			Type de missions			Poids économique lié aux effectifs													
							Catégorie A				Effectifs globaux				% de catégorie A				Niveau	
	+	++	+++	classiques uniquement	stratégiques	spécifiques à l'agglomération	+	++	+++	++++	+	++	+++	++++	+	++	+++	++++		
Tribunal d'Instance d'Elbeuf																				0
Conseil de Prud'hommes de Rouen	*			*			*			*					*					0
D.D.P.J.J.																				0
S.D.A.P	*			*			*			*					*					0
Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre de la Seine Maritime	*			*			*			*								*		0
Tribunal de Commerce de Rouen																				0
Légion de Gendarmerie Départementale	*			*			*			*				*						0
D.D.A.F							*			*				*						0
D.D.A.S.S	*			*																0
Conservatoire National de Région de Rouen	*			*			*			*								*		0

Administrations Services Établissements	Aire d'influence			Type de missions			Poids économique lié aux effectifs												
							Catégorie A				Effectifs globaux				% de catégorie A				Niveau
	+	++	+++	classiques uniquement	stratégiques	spécifiques à l'agglomération	+	++	+++	+++ +	+	++	+++	+++ +	+	++	+++	+++ +	
Direction Départementale des Services Fiscaux	*			*					*			*			*				0
CHS du Rouvray	*			*					*			*			*				0
D.D.T.E.F.P.	*				*		*			*					*				1
CHG d'Elbeuf	*				*		*			*		*		*					1
D.D.E	*				*		*	*			*	*		*	*				1
Conseil Général	*				*				*			*	*		*				1

Administrations Services Etablissements	Aire d'influence			Type de missions			Poids économique lié aux effectifs												
							Catégorie A				Effectifs globaux				% de catégorie A				Niveau
	+	++	+++	classiques uniquement	stratégiques	spécifiques à l'agglomération	+	++	+++	+++ +	+	++	+++	+++ +	+	++	+++	+++ +	
Direction interdépartementale des anciens combattants			*	*			*				*				*				1
IGN																			1
DRPJJ			*	*			*				*						*		1
CNED			*	*				*			*							*	1
Laboratoire municipal et régional de Rouen																			1
ONIC			*		*		*				*				*				1
DRTEFP																			1
Institut des administrations et entreprises																			1
Ecole d'architecture de Normandie			*		*		*				*							*	1
Ecole régionale des beaux arts																			1
DRONF			*		*		*				*			*		*			1

III - Analyse des résultats

L'analyse qui vient d'être effectuée montre la difficulté d'un tel exercice, qui dépend autant de la qualité des réponses obtenues que de la méthode utilisée. La difficulté pour les administrations de se déterminer sur la question du caractère stratégique et métropolitain de leurs missions peut être interprétée comme le reflet d'une certaine méconnaissance de leur influence.

La présence à Rouen de certaines fonctions lui confère automatiquement un impact sur le département et la région, aussi à travers cette étude ce sont les services spécifiques que nous avons essayé de mettre en lumière.

III.1 - Les domaines à vocation métropolitaine

Le caractère métropolitain d'une agglomération se reconnaît à sa capacité à maîtriser sa directivité, aussi des administrations classiques comme la Préfecture et le Conseil régional ont été appréhendées comme participant au rayonnement métropolitain car elles possèdent un réel pouvoir politique. La métropolité se manifeste en effet à travers l'ensemble des pouvoirs collectifs qui s'exercent sur les villes et les territoires et qu'en termes fonctionnels, on a défini comme l'activité régulatrice de haut niveau.

Or ces administrations participent autant à la conduite des affaires et à la régulation, notamment dans leurs missions de sécurité civile, de directivité des autres services, et d'aménagement du territoire, qu'au développement économique à travers leurs interventions d'accompagnement et d'incitation.

En dehors de ces deux administrations, l'influence du service public s'exerce dans trois domaines particuliers : la santé, l'enseignement supérieur et la recherche, et le port. L'EPBS se situe à part sur cet échiquier.

Dans le domaine de la santé il est indéniable que l'agglomération est dans une position favorable. Avec les précautions d'usage, on peut rappeler à cet égard les résultats d'une enquête menée par le magazine « Mieux vivre votre argent » de juillet/août 1997 qui classait Rouen en tête des cinquante premières villes de France pour le thème santé, appréhendé à partir de différents critères (nombre de lits d'hôpitaux, de médecins, de pharmacies et de dentistes) . Au sein du système de santé, le CHU, 8ème plus important établissement en France, mérite sa place en terme d'équipement de niveau métropolitain. Il intervient en effet, outre ses missions de soins classiques, sur des activités médicales de type transplantations, neurochirurgie intracrânienne, et a développé ses activités de recherche notamment dans les domaines de la biologie cellulaire et de la cancérologie, et des neurosciences. Il a également mis en place un réseau de télémedecine en anatomopathologie en liaison avec d'autres hôpitaux. Enfin, avec ses 7400 agents, il représente la première entreprise de main d'oeuvre de Rouen.

En matière de transports, c'est l'activité portuaire qui imprime son image et confère à certains services publics une importance particulière. La présence sur Rouen de l'école nationale des douanes (il n'existe que trois écoles en France : Paris, La Rochelle et Rouen), est fortement liée au port qui est le premier port mondial pour l'exportation de blé et farine et le premier port

européen pour l'exportation de céréales. Sans être une administration, il convient de signaler la présence à Rouen de l'Institut du droit international des transports, association créée en 1969 et dont l'objet est l'étude de toutes les questions d'ordre juridique, économique ou technique, intéressant les transports de quelque nature qu'ils soient, tant sur le plan national qu'international. Son activité est axée sur la recherche, la formation et l'information en matière de droit des transports. De même, la direction régionale des douanes et impôts indirects remplit un rôle particulier dans le cadre de la mise en oeuvre de la politique commerciale de la communauté européenne et du conseil aux entreprises.

Le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche est illustré par l'université dont dépendent à la fois des établissements d'enseignement spécialisé pouvant avoir un rayonnement régional, voire national (exemple : l'Institut universitaire professionnalisé en ingénierie et informatique industrielle), et des laboratoires universitaires, ou des unités mixtes de recherche de type CNRS-Université-INSA. Le CORIA (complexe de recherche interprofessionnel en aérothermochimie) correspond à ce dernier cas, son activité s'exerce dans la recherche fondamentale, finalisée mais aussi appliquée, et son aire d'influence est nationale, voire européenne. Le CETE n'est pas un organisme universitaire puisqu'il dépend du ministère de l'équipement, des transports et du logement, il rayonne sur un territoire interrégional et participe à des missions à l'étranger. Organisme public d'ingénierie technique, il intervient aussi bien pour l'Etat que pour tout acteur du développement et possède, outre ses deux laboratoires régionaux situés à Blois et à Grand Quevilly, trois centres spécialisés à vocation nationale : un centre d'études et de construction des prototypes, un centre d'expérimentation routière (dans les domaines de la géotechnique et des techniques routières), et une station d'essais de matériels routiers.

En dehors des grandes administrations "politiques", les services publics ayant un rayonnement véritablement métropolitain exercent leurs activités dans les domaines précédemment cités, à l'exception de l'EPBS. Créé en 1968, l'EPBS est un établissement public de l'Etat sous tutelle de différents ministères et qui intervient dans la réalisation de réserves foncières pour le compte d'acteurs publics. Il mène à ce titre une action régulatrice sur le marché foncier et procède pour ce faire à de études prospectives en matière de politique foncière à grande échelle. C'est beaucoup son caractère original (il n'existe que deux autres établissements publics fonciers en France) qui contribue à le placer en niveau métropolitain.

Par ailleurs, si on raisonne en terme de missions, leur ventilation entre les quatre grands champs présentés au I. Méthodologie met en lumière deux dominantes : la fonction de régulation, qui intègre la dimension aménagement du territoire, et celle de participation au développement économique. Malgré la place de l'université et du CHU, les missions liées à l'invention et la recherche apparaissent peu développées, et celle de communication carrément rare. Nul doute que ces résultats ne sont pas complètement spécifiques à l'agglomération et se retrouveraient pour d'autres agglomérations compte-tenu de la nature propre du service public, ils auraient toutefois pu être plus mitigés.

III.2 - A défaut, préserver l'esprit de la méthode

Il convient de préciser que si la méthode mise en oeuvre pour déterminer le niveau métropolitain des services publics tente de donner un caractère objectif à la démarche, les résultats peuvent toutefois apparaître contestables et devront faire l'objet d'un débat, car certaines administrations présentent des caractères métropolitains sans pour autant être classées en niveau 2.

La DRIRE en constitue un bon exemple. Elle intervient en effet dans un rôle de coordination de l'action des établissements publics de recherche et de développement technologique, et de prévention des risques technologiques et pollutions industrielles en liaison avec le Secrétariat permanent pour la prévention des pollutions industrielles dont elle assure l'animation, et les associations dénommées « Air Normand » chargées de suivre l'état de la qualité de l'air et d'en informer le public. Le nombre important d'établissements potentiellement dangereux (48 sur 82 sont classés Seveso) en Haute Normandie explique le rôle et le poids de cette administration et des organismes qui en dépendent.

Il s'agit là d'un domaine qui n'est pas repéré par la méthodologie mise en oeuvre et qui constitue pourtant une spécificité de l'agglomération. Le dossier consacré aux annexes reprend au travers de tableaux synthétiques les réponses des services et peut apporter à ce titre un éclairage complémentaire sur les choix effectués.

III.3 - Des territoires sous influence

Il a paru intéressant de rechercher au travers des réponses, et notamment des aires d'influence les relations et liens des administrations et organismes de l'agglomération avec les territoires à proximité.

L'agglomération n'apparaît pas particulièrement tournée vers la Basse Normandie, seuls quelques services interviennent sur les deux régions (la CRAM, l'Ecole d'architecture, l'ONF, GDF). L'agglomération est autant orientée sur la Picardie et l'Île de France (INSEE, Université, Direction des anciens combattants, Ecole des Beaux Arts). Le nombre en définitive assez réduit de services ayant une aire géographique d'intervention plus large que le département rend toutefois aléatoires des conclusions définitives. Il apparaît toutefois clairement que les services et organismes intervenant dans les domaines de l'enseignement supérieur, de la formation et de la recherche sont ceux dont l'aire d'influence est la plus large. Il s'agit d'un territoire d'attraction qui est lié à l'origine des publics concernés en terme de service, et à la fois ne coïncide pas avec des limites administratives, et peut évoluer dans le temps.

En retour, l'agglomération dépend de l'aire d'influence d'autres régions : de Lille pour certains services (la Poste, la Police), et de celle de Rennes pour les Armées. Paris excepté, il est difficile d'appréhender au travers des réponses l'attraction d'autres régions en matière de service public.

Enfin, les administrations et organismes de niveau métropolitain tels que déterminés par l'étude n'obéissent à aucune logique d'implantation dans leur ensemble, des trois sites mis en avant dans le chapitre consacré à localisation des services, le Madrillet est cependant celui qui semble être le lieu le plus stratégique.

TROISIEME PARTIE

LES MANIFESTATIONS CULTURELLES ET SPORTIVES DE RAYONNEMENT METROPOLITAIN

SOMMAIRE

Introduction

CHAPITRE I - LES EQUIPEMENTS CULTURELS STRUCTURANTS : Musées et bibliothèques

I - Les musées et galeries d'art

II - Les bibliothèques

ChAPITRE II - LES SPECTACLES CULTURELS ET DE DIVERTISSEMENT ET LEURS OUTILS DE DIFFUSION

I - Les théâtres et salles de spectacle

I.1 - Les troupes de théâtre professionnelles

**I.2 - Les outils de diffusion vers une orientation artistique développée
et cohérente**

II - Les spectacles et festivals dont « le jazz à Rouen »

III - Le cinéma

CHAPITRE III - LES EVENEMENTS SPORTIFS

I - Un nombre limité de grands équipements sportifs

II - Des manifestations sportives variées et originales

CHAPITRE IV - Les manifestations de rayonnement métropolitain

I - Les évènements de rayonnement métropolitain affirmé

II - Les manifestations de rayonnement régional

3EME PARTIE

LES MANIFESTATIONS CULTURELLES ET SPORTIVES DE RAYONNEMENT METROPOLITAIN

Introduction

I - Objectifs et méthode

L'objet de cette partie qui s'insère dans une réflexion générale sur les fonctions métropolitaines de l'agglomération Rouen-Elbeuf n'est pas de réaliser un diagnostic exhaustif des équipements existants sur l'aire du schéma directeur, mais d'identifier à travers l'analyse des grandes manifestations les signes de métropolisation.

Les objectifs visent plus précisément à :

- identifier les équipements de niveau métropolitain, y compris les éventuelles carences,
- analyser les manifestations qui concourent au rayonnement de l'agglomération,
- lister les enjeux à prendre en compte dans le cadre de la révision du schéma directeur,
- réfléchir à la politique culturelle impulsée par les pouvoirs publics et à la logique de développement et de promotion.

Cette réflexion procède principalement d'une enquête menée au cours du 1er trimestre 1997 auprès des différents acteurs privés et publics de la vie culturelle et sportive de l'agglomération : fédérations, clubs, associations et sociétés sportives, associations culturelles, Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC), offices du tourisme, etc

Elle intègre également des travaux existants menés dans le cadre de l'élaboration du livre blanc préalable à la révision du SDAU, et les résultats de sondages réalisés par PTC Institut en 1993 et 1995 relatifs au comportement des habitants de l'agglomération de Rouen.

Enfin, la réflexion a été complétée par le recueil d'informations sur la situation des six autres agglomérations déjà retenues (cf. 2ème partie).

Pour des raisons pratiques, le terme d'agglomération est réutilisé. Toutefois, il est clair qu'il sous-entend les deux agglomérations, Rouen et Elbeuf. De même, lors de la présentation des résultats du sondage effectué sur l'agglomération de Rouen, la dénomination de « un Rouennais » correspond à un habitant de la grande agglomération (Rouen-Elbeuf).

II - Organisation du rapport

Cette troisième partie distingue 4 chapitres :

I - les équipements culturels structurants : musées, bibliothèques,

II - les spectacles culturels et de divertissement, et leurs outils de diffusion,

III - les évènements sportifs,

IV - les manifestations de rayonnement métropolitain.

Chaque chapitre comprend en phase liminaire un inventaire plus ou moins important des grands équipements existants et de leurs caractéristiques, avant d'aborder l'analyse des manifestations et évènements.

En annexes, figurent la liste des contacts pris, ainsi que les tableaux récapitulant les manifestations.

CHAPITRE I

LES EQUIPEMENTS CULTURELS ET STRUCTURANTS : Musées et bibliothèques

I - Les musées et galeries d'art

Les Rouennais sont amateurs de musées si l'on en croit le sondage réalisé en 1993 qui montrait que 40 % des Rouennais, soit 2 sur 5 sont allés dans un musée au moins une fois en 1992, à Rouen ou dans d'autres villes. Sur ces 40 %, 22 % ont fréquenté les musées plusieurs fois dans l'année.

Le centre Rive Droite de Rouen offrant la plus grande concentration des musées de l'agglomération, il n'est pas surprenant de savoir que le public vient plutôt de Rouen et du plateau Nord.

A l'intérieur du périmètre du schéma directeur, on dénombre 15 musées, majoritairement situés sur Rouen.

Le plus renommé et visité est le musée des Beaux Arts de Rouen que 63,3 % des Rouennais affirment avoir déjà fréquenté (10 sondage de 1995). Ce musée a connu en quatre ans une augmentation de sa fréquentation de l'ordre de près de 47 % passant de 46.114 à 67.774 entrées, cette évolution est peut-être à relier avec l'importance des expositions temporaires présentées.

Sur l'ensemble des musées de l'agglomération indépendamment de leur statut (national, département, municipal ...), seuls 5 sont d'intérêt national :

- ① le musée des Beaux Arts est un musée classé, possédant une des plus riches collections des musées de France, qui illustre les grandes écoles et les courants dominants de l'art européen.

Les expositions temporaires (« les cathédrales de Monet », « Vienne, les tournants du siècle » ...) ont permis d'accroître le rayonnement de ce musée. Il convient de signaler par ailleurs depuis novembre 1996 l'ouverture d'une salle de pastels de Joan Mitchell dans le parcours des collections permanentes.

De plus, nombre des expositions temporaires (Vienne ; Jacques-Emile Blanche) ont été intégrées dans un ensemble pluridisciplinaire : concerts, lectures, théâtre, animation, gastronomie qui pour certaines s'apparentent à des événements culturels de niveau régional et national. La grande exposition sur Marcel Duchamp prévue en 1998 en partenariat avec le centre Beaubourg devrait relever de la même logique.

- ② le musée départemental des antiquités de la Seine-Maritime a pour vocation première d'accueillir les vestiges archéologiques découverts dans le département, mais il possède également des collections d'art médiéval et de la Renaissance, et d'intéressantes collections d'art égyptien, grec et étrusque. C'est un musée de niveau national qui présente des expositions temporaires thématiques.
- ③ le musée le Secq des Tournelles, de statut municipal, présente dans l'ancienne église St Laurent l'une des plus belles collections au monde de ferronnerie ancienne (15.000 pièces de provenance européenne datant des III^e au XIX^e siècle). Si la renommée de la collection lui a valu d'être l'un des points de mire de l'exposition universelle à Paris en 1900, le musée mériterait aujourd'hui une mise en valeur dans un esprit plus pédagogique.
- ④ le musée de la céramique de Rouen recèle une importante collection de céramiques (datant des XVI^e au XIX^e siècles) réunie à Rouen à l'hôtel d'Hocqueville et considérée comme l'une des plus importantes de France, d'où son intérêt de niveau national.
- ⑤ le musée national de l'éducation est unique en France. Ce lieu retrace l'histoire de l'éducation à travers estampes, photographies, mobiliers, manuscrits. Les différentes expositions organisées en 1992, 94 et 97 ont drainé un nombre relativement important de visiteurs (autour de 12.000 pour chaque exposition), même si les scolaires représentent une part importante du public. Ce musée encore récent mériterait d'être mieux promu.

Ainsi, si l'agglomération possède un nombre relativement important de musées, 5 donc sont d'intérêt national pour les collections présentées et le musée des Beaux Arts de Rouen apparaît comme le seul figurant au tout premier rang des musées français de province. Le rayonnement de ce musée croît tout particulièrement par l'intérêt des expositions temporaires qu'il organise.

Une des particularités de l'agglomération est de ne pas posséder de lieu susceptible d'accueillir des expositions d'art plastique et d'art contemporain d'envergure nationale. Les tableaux ci-après retraçant les principales expositions qui se sont tenues depuis les 5 dernières années sur Rouen-Elbeuf, ils montrent qu'en dehors des musées, seuls 3 lieux présentent régulièrement des grandes expositions : la halle aux toiles avec notamment le salon de l'Atelier Normand création, et l'atelier des artistes indépendants normands, la grande galerie de l'école des Beaux Arts et l'école d'architecture de Normandie.

EXPOSITIONS						
INTITULE	TYPLOGIE	DATES / FREQUENCE	LIEU	NOMBRE DE PARTICIPANTS	ORGANISATEURS	IMPACT / FREQUENTATION
Les Cathédrales de Monet	exposition temporaire (peinture)	du 23/06 au 14/11/94 (5 mois)	Musée des Beaux Arts Rouen	17 cathédrales regroupées sur une 20aine existantes	Musée des Beaux Arts Mlle Méheut : 02 35 71 28 40	200000 visiteurs international
Exposition Vieira da Silva	exposition temporaire (peinture)	de décembre 94 à juillet 95 (8 mois)	Musée des Beaux Arts Rouen		Musée des Beaux Arts Mlle Méheut : 02 35 71 28 40	5722 visiteurs régional
"Vienne, les tournants du siècle", Exposition Klimt, Schiele et Kokoschka	exposition temporaire (peinture)	du 20/05 au 15/08/95 (3 mois)	Musée des Beaux Arts Rouen	huiles, oeuvres sur papier, affiches originales...	Musée des Beaux Arts Mlle Méheut : 02 35 71 28 40	30849 visiteurs international
Les vitraux retrouvés de Saint-Vincent de Rouen	exposition temporaire (peinture)	du 10/12/95 au 27/02/96 (3 mois)	Musée des Beaux Arts Rouen		Musée des Beaux Arts Mlle Méheut : 02 35 71 28 40	18905 visiteurs régional
De Charles Angrand à Marcel Duchamp (1800-1914), L'école de Rouen, de l'Impressionnisme aux Temps Modernes	exposition temporaire (peinture)	du 17/04 au 01/07/96 (> 2 mois)	Musée des Beaux Arts Rouen		Musée des Beaux Arts Mlle Méheut : 02 35 71 28 40	20509 visiteurs régional
Modigliani : dessins, peintures, sculptures	exposition temporaire (peinture)	du 17/07 au 30/09/96 (> 2 mois)	Musée des Beaux Arts Rouen		Musée des Beaux Arts Mlle Méheut : 02 35 71 28 40	47849 visiteurs international
Joan Mitchell : Pastels	exposition temporaire (peinture)	du 20/11/96 au 20/11/97 (12 mois)	Musée des Beaux Arts Rouen		Musée des Beaux Arts Mlle Méheut : 02 35 71 28 40	
Exposition Dufy	exposition temporaire (peinture)	du 17/09 au 15/12/97 (3 mois)	Musée des Beaux Arts Rouen		Musée des Beaux Arts Mlle Méheut : 02 35 71 28 40	
Jacques-Emile Blanche, mémoires peints aux Beaux Arts	exposition temporaire (peinture)	du 15/10/97 au 16/01/98 (3 mois)	Musée des Beaux Arts Rouen		Musée des Beaux Arts Mlle Méheut : 02 35 71 28 40	
Rouen le livre et l'enfant 1700-1900 : la production rouennaise de manuels et de livres pour l'enfance et la jeunesse	exposition temporaire	1992	Musée national de l'Education Rouen		Musée national de l'Education 02 35 75 49 70	12000 visiteurs
Itinéraires d'Education : cinq années d'enrichissement des collections du musée	exposition temporaire	1994	Musée national de l'Education Rouen		Musée national de l'Education 02 35 75 49 70	12000 visiteurs
La classe au musée	exposition temporaire	du 10/03 au 10/05/97 (2 mois)	Musée national de l'Education Rouen		Service éducatif du musée national de l'Education 02 35 75 49 70	12000 visiteurs
Chefs d'oeuvre de la faïence de Rouen du musée des Arts décoratifs de Paris	exposition temporaire	de décembre 96 à décembre 97 (12 mois)	Musée de la Céramique Rouen	71 faïences de Rouen	Musée de la Céramique 02 35 07 31 74	régional
Les bateaux des Vikings	exposition temporaire	1992	Musée des Antiquités Rouen (Musée départemental d'archéologie de la Seine-Maritime)		Musée des Antiquités Nathalie Roy : 02 35 98 55 10	
Le trésor de la cathédrale de Rouen	exposition temporaire	1993	Musée des Antiquités Rouen (Musée départemental d'archéologie de la Seine-Maritime)		Musée des Antiquités Nathalie Roy : 02 35 98 55 10	
Grégoire de Tours, père de l'histoire de France (538-594)	exposition temporaire	1995	Musée des Antiquités Rouen (Musée départemental d'archéologie de la Seine-Maritime)		Musée des Antiquités Nathalie Roy : 02 35 98 55 10	
Le mausolée antique de Rouen	exposition temporaire	1995/1996	Musée des Antiquités Rouen (Musée départemental d'archéologie de la Seine-Maritime)		Musée des Antiquités Nathalie Roy : 02 35 98 55 10	

EXPOSITIONS						
INTITULE	TYPLOGIE	DATES / FREQUENCE	LIEU	NOMBRE DE PARTICIPANTS	ORGANISATEURS	IMPACT / FREQUENTATION
Vivre à Rome dans l'Antiquité	exposition temporaire	1997	Musée des Antiquités Rouen (Musée départemental d'archéologie de la Seine-Maritime)		Musée des Antiquités Nathalie Roy : 02 35 98 55 10	
L'Expérience des Livres	exposition temporaire	du 30/01 au 30/03/96 (2 mois)	Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Espace Axelrad Mont-Saint-Aignan	collection des livres d'artistes des Impénitents, FRAC Haute-Normandie et de la galerie C. Corre	Service culturel de l'Université de Rouen : 02 35 14 63 38 FRAC Haute-Normandie : 02 35 88 68 22	
"Ken Lum", œuvres réalisées en région Haute-Normandie	exposition temporaire	mois de mars 1996	Université de Mont-Saint-Aignan Lycée de Saint-Etienne-du-Rouvray		FRAC Haute-Normandie 02 35 88 68 22	
Les contes de fées se terminent bien	exposition temporaire	septembre à novembre 1996 (3 mois)	Château de Tourville-la-Rivière		FRAC Haute-Normandie 02 35 88 68 22	
Trésor des bibliothèques de Haute-Normandie	exposition temporaire sur les fonds patrimoniaux des bibliothèques de Haute-Normandie	du 05/03 au 04/04/96	Hôtel de Bourgtheroulde banque CIN Rouen		Association Comellia Brigitte Duval : 02 32 10 04 90	Haute-Normandie visites de groupes scolaires chaque jour de la semaine
Salon de l'Atelier Normand Création	peinture et sculpture Art contemporain	du 22/02 au 09/03/97 annuel depuis 1971 (27ème édition)	Halle aux Toiles depuis 7 ans Rouen	environ 200 oeuvres Association de 50 artistes Invité : Esti Lévy	Mr. Verthier (Président) Mr. Houques (Vice-Président) : 02 32 40 11 62	4000 visiteurs région / hors région / région parisienne
Atelier des Artistes Indépendants Normands	peinture et sculpture Art contemporain	mois de janvier annuel depuis > 50 ans (60ème anniversaire 98)	Halle aux Toiles	environ 230 artistes	Mme Albre : 02 35 67 74 07	7000<8000 visiteurs région / région parisienne / France
Salon de Oissel	peintres et sculpteurs de la région Arts plastiques	annuel (34ème édition)	Palais des Congrès de Oissel			
1er volet d'un choix d'estampes de grand format imprimées par Item Editions	exposition temporaire	du 07 au 25/11/95	Grande Galerie des Beaux Arts Aître Saint-Maclou Rouen		Ecole Régionale des Beaux Arts DRAC Haute-Normandie Mairie de Rouen	
Gérarddiaz : estampes, dessins	exposition temporaire	du 05/12/95 au 13/01/96	Grande Galerie des Beaux Arts Aître Saint-Maclou Rouen		Ecole Régionale des Beaux Arts DRAC Haute-Normandie Mairie de Rouen	
Inter (Ré) férences 2ème partie "De l'Inde à l'Autre"	exposition temporaire	du 11/03 au 05/04/97 (2ème partie) 1ère partie : du 06 au 28/06/96	Grande Galerie des Beaux Arts Aître Saint-Maclou Rouen	1ère partie : 5 artistes 2ème partie : 3 artistes	Ecole Régionale des Beaux Arts DRAC Haute-Normandie Mairie de Rouen	
"On peut bien sûr tout changer" rétrospective Art contemporain autrichien 1960-1995	exposition temporaire peinture dans le cadre du Festival Ouverture France Autriche	du 20/05 au 30/06/95 (1 mois 1/2)	Ecole d'Architecture de Normandie Darnétal		Ecole d'Architecture de Normandie 02 35 15 55 00	

Par ailleurs, le nombre important de galeries d'art sur l'agglomération (23 dénombrées), par rapport à d'autres agglomérations comme Strasbourg (9), rappelle que la Haute-Normandie a vu naître de grands peintres (Géricault, Poussin, Duchamp, Dubuffet), en a inspiré d'autres et est connue pour ses post impressionnistes et l'école de Rouen. Cela pourrait laisser penser qu'il subsiste une tradition pour la représentation picturale et la peinture.

Ces galeries d'art, dont certaines comme celle de Daniel Duchoze présentent des expositions d'intérêt national, voire international (oeuvres de Lindström ...) mais ne suppléent pas pour autant à l'absence d'un équipement adapté et connu du public.

De même, en matière d'art contemporain, le Fonds Régional d'Art Contemporain (FRAC) Haute-Normandie qui a été mis en place à Rouen pour diffuser auprès d'un large public des artistes reconnus nationalement et internationalement, utilise des lieux d'exposition très divers et variés.

Enfin, le seul festival organisé sur l'agglomération, et de rayonnement régional, est « art et déchirure ». Consacré à la création artistique dans le domaine des arts plastiques il est biennal depuis 1989 et en est à sa 6ème édition. Il comprend outre des expositions une douzaine de spectacles de théâtre et 3 ou 4 spectacles de rues. Son impact est national, les participants viennent de la France entière et le public varie entre 12000 et 14000 personnes. Divers lieux sont utilisés : Halle aux Toiles, hôtel de région, école d'architecture, théâtre des Deux Rives ...

Il apparaît évident qu'il manque un véritable centre d'arts plastiques et d'art contemporain permettant de présenter des expositions d'envergure nationale et possédant la fonction d'arthothèque.

II - Les bibliothèques

En 1994, 30,7 % des Rouennais ont fréquenté une bibliothèque publique, et plus d'un Rouennais sur 2 y est déjà allé.

A l'instar des musées, les bibliothèques connaissent un engouement renouvelé du public. Toutefois, si le nombre de bibliothèques de quartier est satisfaisant sur l'aire du schéma directeur et répond à la demande de proximité, il manque indéniablement un grand équipement de type médiathèque de niveau régional, offrant outre les services d'une bibliothèque ceux d'une discothèque, d'une vidéothèque, et d'une informathèque (prêt de logiciels).

Les Rouennais confortent cette idée et placent en première position la médiathèque quand ils sont interrogés sur les grands équipements manquant dans l'agglomération. Plus de deux Rouennais sur trois (70 %) trouvent important ce projet, et 30 % le jugent peu important. La médiathèque arrive en tête des projets d'agglomérations proposés, devant la création d'une grande salle de spectacle (69 %), la création d'un nouveau muséum d'histoire naturelle (64 %), la modernisation et l'agrandissement du stade de football (44 %) et la création d'un institut de verre (38 %).

Les Elbeuviens sont les plus motivés par ce projet (77 %), devançant les habitants du District Rive Gauche.

Parmi les agglomérations comparées, deux possèdent un équipement de ce type, de rayonnement régional. Il s'agit de Nantes et d'Orléans.

CHAPITRE II

LES SPECTACLES CULTURELS ET DE DIVERTISSEMENT ET LEURS OUTILS DE DIFFUSION

I - Les théâtres et salles de spectacle

I.1- les troupes de théâtre professionnelles

L'agglomération de Rouen-Elbeuf compte un nombre relativement important de troupes de théâtre professionnelles (23 en 1994).

Cette richesse apparente cache la fragilité de nombre de ces troupes ou compagnies qui ne sont viables que grâce aux appuis institutionnels, donc dépendantes des politiques culturelles. Au sein même de cet ensemble cohabitent de véritables compagnies dramatiques professionnelles (régularité de la création, large diffusion) et des troupes dont l'action relève plus de l'animation socio-culturelle au sein d'une collectivité locale.

Cet éclatement et cette dispersion nuisent à la création et les projets d'envergure, de rayonnement national sont rares.

Malgré des outils de diffusion nombreux, variés et intéressants, la création théâtrale reste de niveau local, voire régional. Peut-on parler pour autant de déficit créatif ? L'image culturelle de l'agglomération à l'extérieur souffre aussi d'une absence d'affichage cohérent.

I.2 - Les outils de diffusion vers une orientation artistique développée et cohérente

Les principaux outils de diffusion en matière de théâtre et de spectacles révèlent des situations et des objectifs très différents.

La vie culturelle de l'agglomération a longtemps été centrée sur le théâtre des arts, depuis une vingtaine d'années la situation a évolué. La présentation des théâtres et salles de spectacle ci-après respecte un ordre établi à partir du pourcentage de Rouennais ayant déjà fréquenté le lieu évoqué. Ainsi, le « Rive Gauche » termine la présentation puisqu'il est le moins connu des Rouennais (6,6 %).

- Le théâtre des Arts, géré par la municipalité rouennaise est le plus grand et le plus renommé de l'agglomération (un Rouennais sur deux a déjà fréquenté ce théâtre de 1.350 places). Longtemps principale scène, accueillant les opéras et les « tourneurs » parisiens au détriment d'oeuvres culturelles ou de créations contemporaines, il reste l'équipement central de l'agglomération par son rayonnement régional. La nouvelle équipe en place auprès du nouveau directeur s'efforce de concilier une programmation de qualité et des exigences de rigueur budgétaire.
- « L'espace Duchamp Villon » (ex. théâtre de la ville de Rouen) a une politique également très éclatée au niveau de la programmation : du théâtre à l'opéra en passant par la danse, les concerts, tous les genres, cette salle de 720 places se veut un point de rencontre entre tous les mouvements musicaux de notre temps.
- Le théâtre des Deux Rives fondé à Rouen en 1974 est un centre d'art dramatique régional de 215 places, et qui pourrait devenir centre d'art dramatique national. Sa programmation s'inscrit à la fois dans le clacissisme et l'innovation.
- Le théâtre Charles Dullin à Grand Quevilly créé en 1981 a une programmation de divertissement très ouverte : variété, musique, ballets, pièces de théâtre. Il est pour l'instant le seul théâtre de l'agglomération capable de recevoir 730 personnes dans des conditions parfaites de technique et d'accueil. Une organisation tri-partite entre ce théâtre, Maxime Gorki et les Deux Rives a été mis en place afin de travailler en collaboration.
- Le théâtre Maxime Gorki situé à Petit Quevilly est la seule scène nationale de l'agglomération. Il peut accueillir 590 personnes. Créé en 1969, ce théâtre a obtenu de l'Etat la reconnaissance de « scène nationale » en 1990. La mission de cet établissement tourne autour de trois pôles essentiels : l'aide à la création, la poursuite d'actions jumelées et de co-productions (avec notamment le théâtre des deux Rives) en maintenant les grands rendez-vous comme « tranches d'Europe Express », et la formation.
- Le Rive Gauche, créé à St Etienne-du-Rouvray en 1993, est une des salles parmi les plus performantes de Seine-Maritime grâce à ses 650 places modulables et ses superbes équipements. Plus qu'une salle de spectacles, le Rive gauche se veut un « lieu » accueillant de la variété, des spectacles de mouvement (cirque, danse ...), des spectacles d'humour et de musique, et ne présente pas de pièces de théâtre.

A ce rapide survol des principales salles de spectacles de l'agglomération, il conviendrait de rajouter le trianon transatlantique de Sotteville-lès-Rouen, le théâtre de l'écharde, le Sillon, le centre culturel de Mont-Saint-Aignan, la traverse à Cléon, etc ...

II - Les spectacles et festivals dont « le jazz à Rouen »

Un recensement exhaustif de l'ensemble des spectacles proposés sur l'année montrerait la diversité et la qualité de l'offre. Un sondage effectué en 1995 montre que le festival du cinéma nordique est le plus connu des Rouennais : 17,8 % y sont déjà allés. Viennent ensuite Viva-Cité (Sotteville) : 16,6 % et Octobre en Normandie (16,1 %).

Un éclairage particulier sur les différents festivals qui se déroulent régulièrement depuis quelques années (un seul démarre pour la 1ère saison) dans le domaine du théâtre, mais surtout de la musique et de la danse a été réalisé et est présenté dans les tableaux ci-après. Il serait faux de dire que l'agglomération n'est pas festivalière.

Les festivals de musique sont originaux, celui de Blainville-Crevon n'est pas mentionné car la commune ne fait pas partie du périmètre de révision du schéma directeur, toutefois, il témoigne du dynamisme du jazz. L'agglomération de Rouen est réputée pour cette musique. C'est une particularité qui peut constituer un atout et mérite qu'on s'y intéresse. Aussi, ouvrons-nous une petite parenthèse sur ce thème.

FESTIVALS						
INTITULE	TYPLOGIE	DATES / FREQUENCE	LIEU	NOMBRE DE PARTICIPANTS	ORGANISATEURS	IMPACT / FREQUENTATION
Cinéma						
Festival du Cinéma Nordique	rencontre internationale	du 12 au 23/03/97 annuel depuis 1988 (10ème édition)	cinémas de l'agglomération rouennaise (7 cinémas)	8 nations : pays scandinaves et pays baltes	Association Festival Cinéma Nordique : 02 35 98 28 46	>10000 spectateurs / an 300000 en 10 ans international
Week-end du court-métrage	court-métrage	novembre 97 annuel depuis 1989 (9ème édition)	Espace Aragon Oissel	600 participants 40aine courts métrages	Service culturel mairie Oissel Mme Murray : 02 32 95 89 95	de 150 à 630 spectateurs (96) agglo Rouen / Oissel proximité / région parisienne
Bruxelles	coup de projecteur sur la création contemporaine	du 06/01 au 01/02/96 suites de Bruxelles en 1997 (clin d'oeil)	Centre Culturel Marc Sangnier Mont-Saint-Aignan		Centre d'Art et d'Essai Anne Brancard : 02 35 74 18 70	
Films en Fête	films à tarif unique et réduit	fin septembre 97 25/09 au 01/10/96	Cinéma Le Mercure Elbeuf-sur-Seine		Service culturel mairie Elbeuf Cinéma Le Mercure : 02 35 77 00 68	
Journées du Cinéma Portugais	projections / rencontres / conférences...	mois de janvier 1997 du 26 au 29/01/96 annuel depuis 1991 (7ème édition)	Cinéma Ariel Mont-Saint-Aignan		Cineluso : 02 35 88 81 34 Association pour la connaissance du cinéma lusitanien	
Les Vents Nouveaux	image de synthèse	mois d'avril 1997	Rouen		Fabrice Tempo	
Théâtre						
Les Hivernales du Théâtre	rencontre de la création dramatique de 2 régions	du 28/01 au 13/02/97 annuel depuis 1994 (4ème édition)	agglomération et communes limitrophes	8 communes en 1997 10/12 communes en 1998 ?	Association Hivernales du Théâtre Stéphane Lecat : 02 32 91 01 98	2500 personnes Haute Normandie / région invitée
Les Comédiantes	rencontre européenne de théâtre étudiant	du 05 au 12/02/97 biennal depuis 1995 (2ème édition)	Centre culturel Marc Sangnier Mont-Saint-aignan		Centre d'Art et d'Essai Anne Brancard : 02 35 74 18 70	50 % agglomération Normandie / région parisienne
Globe Théâtre	festival international du théâtre jeunes (écoles...)	du 04 au 11/05/97 annuel depuis 1994 (4ème édition)	mairie annexe Canteleu : Panorama (ex Festival de Canteleu)	100<120 jeunes en 1997	Association Littoralité Francophone : 02 35 08 23 13	Haute Normandie
Objets en Scène	théâtre des objets et marionnettes	mois de juin 1996 reprise en juin 1998	Centre culturel Marc Sangnier Mont-Saint-Aignan		Centre d'Art et d'Essai Anne Brancard : 02 35 74 18 70	
Le Printemps des Petits Loups	spectacles	du 06/03 au 12/05/97 annuel depuis 1992 (6ème édition)	8 communes Cléon = nouveau 97	env. 15aine de spectacles 50 représentations	Théâtre des Chalants Val de Reuil 02 35 59 44 24	>10000 spectateurs
Les nuits du Quadrille	festival du théâtre classique	1ere saison du 10 au 13/10/96	Centre culturel Marc Sanguier Mont-Saint-Aignan	6 représentations	Compagnie Quadrille Pascal Cavelan	
Musiques						
Heures Musicales de Saint-Maclou	orgue	du 09/07 au 17/08/97	Eglise Saint-Maclou		Mr. Durand : 02 35 70 84 90	
Jeunesses Musicales de France	festival régional de musique des lycées et collèges		74 concerts scolaires 6 concerts tout public		Association Régionale de Haute- Normandie Collège G. Braque Rouen Max Fournier : 02 35 60 20 38	
Octobre en Normandie	concerts symphoniques / dances contemporaines	du 01 au 31/10/97 annuel depuis 1991 (7ème édition) ex Festival d'Eté Seine Maritime (78)	80 rendez-vous en Seine-Maritime	1639 artistes	Association Octobre en Normandie : 02 35 70 04 07	30000 spectateurs 80 % département / région France / Etranger
Les Tranches d'Europe Express	musiques traditionnelles et actuelles d'Europe	du 17 au 31/01/97 annuel depuis 1993 (5ème édition)	Théâtre Maxime Gorki Petit Quevilly plusieurs communes en 1998	110 participants	Théâtre Maxime Gorki Annie Coci : 02 35 72 67 55	4000 personnes environ 90 % agglomération Caen / Le Havre
Festival Blues de Traverse	blues et jazz	08 au 15/11/97 annuel depuis 1993 (5ème édition) tentative de programme annuel	Centre Culturel La Traverse Cléon		02 35 81 25 25	1200<1500 personnes (95/96) agglo Rouen / Elbeuf région / prox. rayon 100 kms
Festival Tramway	musiques actuelles jazz, rock...	du 21/11 au 06/12/97 annuel depuis 1994 (4ème édition)	District : Sotteville / Grand Quevilly / Darnétal / Mt-St-Aignan	72 artistes	Francis Faber : 02 35 89 33 15	5500 personnes 70 % département / 20 % région / 10 % hors région
Le Café de la Marine	accordéon sous toutes ses formes musicales:jazz,rock..	du 14 au 28 mars 97 annuel depuis 1993	Trianon Transatlantique Sotteville	6 concerts (dont 2 créations)	Trianon	

FESTIVALS						
INTITULE	TYPOLOGIE	DATES / FREQUENCE	LIEU	NOMBRE DE PARTICIPANTS	ORGANISATEURS	IMPACT / FREQUENTATION
Danse						
Les Semaines de la Danse	danse et humour	du 07/03 au 29/04/97 biennal depuis 1995 (2ème édition)	Centre Culturel Marc Sangnier Mont-Saint-Aignan		Centre d'Art et d'Essai Anne Brancard : 02 35 74 18 70	50 % agglomération / région et prox. / région parisienne
Jeunes Chorégraphes en Normandie	concours / rencontre de jeunes chorégraphes danse contemporaine	du 17 et 18/05/97 annuel depuis 1995 (3ème édition)	Centre Culturel La Traverse Cléon	10 < 12 compagnies françaises et anglaises	Association Accord à Corps Claire Madonna : 02 35 98 52 94	450 spectateurs agglomération
Lecture						
Festival de la Bande-dessinée	bandes-dessinées	du 25 et 26/10/97 annuel depuis 1996 (2ème édition) 15 jours en 96 : Le Temps du Livre	Centre Culturel et salle de sports Darnétal		Service culturel mairie Darnétal Mr. Lelièvre : 02 32 12 31 31	
Festival Rouen Livre de Jeunesse plus ancien festival du livre 2nd en importance	livres pour enfants	du 21 au 23/11/97 annuel depuis 1983 (15ème édition)	Bassin Saint-Gervais hangar 23 - Rouen	45000 ouvrages	Académie / Association Amis de la Renaissance : 02 35 98 60 94	> 8000 personnes agglomération / région St-Lô / Amiens / Oise...
Arts						
Art et Déchirure	festival national de la création artistique Arts plastiques Invité : pays européen	mois de mai 1998 du 28/04 au 04/05/96 biennal depuis 1989 (6ème édition)	Rouen : Palais des Congrès / Halle aux Toiles / Hôtel de Région / Atelier / Théâtre des 2 rives / Ecole d'Architecture...	35 < 40 villes en France environ 400 oeuvres 12aine de spectacles de théâtre 3 ou 4 spectacles de rue	Association Art et Déchirure Joël Delaunay : 02 32 95 12 34	12000<14000 personnes (éducation, santé, social; psychologie et psychiatrie) région et ouest de la France 60000 personnes
Viva Cité	Festival des Arts de la Rue alliance franco-anglaise (Festival de Brighton)	du 27 au 29/06/97 annuel depuis 1990 (8ème édition)	Parc de la Garenne (5hec.) Sotteville	400 artistes / 50 spectacles 110 professionnels (France / Etranger : Belgique, Japon, Allemagne...)	Service affaires culturelles mairie 02 35 63 60 89	région : Dieppe / Le Havre / Caen / Elbeuf région parisienne
Autres festivals						
Festival Oüverture France Autriche	expositions / conférences...	du 16 au 30/05/95	Rouen / Haute-Normandie		Ecole d'Architecture Normandie Ecole des Beaux Arts Musée des Beaux Arts	
Le printemps de l'aventure Festiv'été	expositions, théâtre, danse	du 2 au 18 avril 97 8ème édition juin	Petit-Couronne		Service culturel de Petit-Couronne	local

Le jazz à Rouen

Le jazz n'a en effet jamais cessé d'être bien vivant, depuis la libération, et de se renouveler. Régulièrement et de tout temps, des concerts importants ont permis au public de voir et d'écouter de grandes figures du jazz.

Rouen Jazz action organise pour la 26ème année une dizaine de concerts auxquels il faut ajouter ceux d'autres organisateurs. Ainsi, pour cette saison 1996-97 encore, sur l'agglomération rouennaise plus d'une cinquantaine de concerts seront organisés dans des lieux divers (théâtres, centre culturel, cathédrale, pubs ...) et accueilleront des vedettes nationales et internationales : Stéphane Grapelli Trio, Diane Reeves, Golden Gate Quartet, Steve Coleman, etc ... le programme issu de « l'Essentiel » et présenté en pages suivantes illustre ces propos.

Le jazz s'écoute à Rouen et dépasse les frontières par l'intermédiaire de trois big bands de l'agglomération qui se produisent dans toute la France et même à l'étranger : « Big Band de Christian Garros », « Euphonium big band » et « tous dehors ». Les troupes de jazz sont très nombreuses (le centre régional du jazz en Haute-Normandie recense 200 musiciens habitant l'agglomération). Les écoles de musique à l'image du conservatoire de Rouen ont maintenant des classes de jazz, deux écoles spécifiques existent même : l'école d'improvisation du jazz au centre Marc Sangnier et l'école de Musique d'improvisation de jazz à Elbeuf.

Cette dynamique du jazz sur l'agglomération pourrait être un créneau à développer et promouvoir dans le cadre d'une politique culturelle.

LA SAISON 1996-1997



Photo : JB MILLOT

jeudi 26 sept 20h30

Roy Haynes quartet

Donald Harrison, sax. alto - David Kikoski, piano - Ed Howard c.basse. - Roy Haynes, batt.
Théâtre Duchamp-Villon - Rouen (Rouen Jazz Action)

vend 27 sept 21h45

Emmett Sutton et son trio

Emmett Sutton, voix - Nicolas Noël, piano. - Ridda Halaoui, basse. - Quentin Damamme, batt.
Bar Boston Hôtel Mercure - Rouen

lundi 30 sept 21h

"Swing Brothers"

Sept musiciens dont : Boss Queraud, tromp. - Patrick Bacqueville, tromb. - Christophe Davot, guit. - Giorgio Bernasconi, batt.
Centre Marc Sangnier - Mt-St-Aignan (Hot Club Rouen)

jeudi 3 oct 21h30

"Iaquá" (jazz brésilien)

Sylvie Pequicho, voix - Nicolas Noël, clav. - Olivier Gall, b. - Quentin Damamme, batt.
Le Perfecto - rue de Buffon - Rouen

vend 4 oct 21h45

Eric Prudhomme trio & Sylvain Beuf

Sylvain Beuf, sax. ténor - Eric Prudhomme, piano. - Emmanuel Thiry, basse - J. Marc Duménil, batt.
Bar Boston Hôtel Mercure - Rouen



vend 11 oct 21h

Azzola-Caratini-Fosset

Marcel Azzola, accordéon - Patrice Caratini, c.basse - Marc Fosset, guit.
Centre culturel Bourvil - Caudebec les Elbeuf

vend 11 oct 21h45

"Jazz Four"

Yves Morel, tromb. - Francis Fort, tromp. - Michel Lostanlen, guit. - Marc Basone, c.basse.
Bar Boston Hôtel Mercure - Rouen

mardi 15 oct 20h30

"Golden Gate Quartet"

Cathédrale - Rouen

jeudi 17 oct 21h30

Rémi Biet duo

Taverne St Amand - Rouen

vend 18 oct 21h45

Philippe Carment trio

(programme Michel Petruccianni)
Philippe Carment, piano - Lionel Guillemin, c.basse - Frédéric Jeanne, batt.
Bar Boston Hôtel Mercure - Rouen

sam 19 oct 21h

trio Laurent Dehors

Laurent Dehors, sax., clar. - David Chevallier, guit. Denis Charolles, batt.
Ecole de musique - Petit Quevilly

mardi 22 oct 21h

Big Band Christian Garros & Joe Louis Wilson-Lionel Belmondo

à l'occasion de la résidence du Big Band C.G. au Centre Marc Sangnier
Centre Marc Sangnier - Mt-St-Aignan (mardis du jazz de l'EIJ)

Photo : JM LUBBRANO



jeudi 24 oct 20h30

Steve Coleman & Five Elements

Steve Coleman, sax. alto - Andy Milne, piano - David Dyson, basse - Sean Rickman, batt.
le Rive Gauche - St-Etienne du Rouvray (coproduction Rive Gauche - Rouen Jazz Action)

vend 25 oct 21h45

Jean Benoit Cujot quintet

Gaël Horrelou, sax. alto - Eric Prost, sax. ténor - Emmanuel Duprey, piano - Nicolas Talbot, c.basse - J.B. Cujot, batt.
Bar Boston Hôtel Mercure - Rouen

vend 8 nov 21h45

"L'Affaire Louis Armstrong"

Didier Baston, tromp. - Yves Morel, tromb. - Frédéric Ooghe, sax baryton - Gérard Delloué, piano - Philippe Lacoïnte, c.basse - Guy Prévot, batt.
Bar Boston Hôtel Mercure - Rouen

sam 9 nov 20h45

Hans Olson solo, Melvin Taylor & the Slack Band (blues)

Hans Olson, guit. & voix. Melvin Taylor, guit. - Willie Weeks, basse - Steve Potts, batt.
La Traverse Cléon



Photo : Peter AMFT

sam 9 nov 21h30

Emmett Sutton et son trio

Emmett Sutton, voix - Nicolas Noël, piano - Ridda Halaoui, basse - Quentin Damamme, batt.
Le Perfecto rue de Buffon - Rouen

mardi 12 nov 21h

Gospel - Bill Moss Singers

six chanteurs : quatre hommes, deux femmes, dans la tradition de l'église baptiste.
La Traverse - Cléon (coproduction Hot Club Rouen)



vend 15 nov 21h45

Jazz à cordes trio

Christian Mabile, violon - Charles Malétras, guit. Philippe Lacoïnte, c.basse.
Bar Boston Hôtel Mercure - Rouen

sam 16 nov

Master Class Bernard Maury

Bernard Maury, piano
Centre Marc Sangnier - Mt-St-Aignan

sam 16 nov 20h30

"Gravity" de Howard Johnson

Howard Johnson, Dave Bargeron, Joe Daley, Earl McInrye, Carl Kleinstuber, Nedra Johnson, tous les six : tubas ! Ray Chew, piano - James Cammack, c.basse - Kenwood Dennard, batt.
Centre Marc Sangnier - Mt-St-Aignan (Rouen Jazz Action)



Photo : Andrew LEFLEY

sam 16 nov 20h45

Blues - 1ère partie régionale Willie Kent & his Kents

Willie Kent, basse & chant - Jake Dawson, Willie Davis, guit.s - Ken Barker, piano - Cleo Williams, batt. + Lovie Lee (vocal) + Little Mac Simmons (harmonica)
La Traverse - Cléon

mardi 19 nov 21h

Concert des Professeurs de l'EIJ

(spécial Ellington)
Centre Marc Sangnier - Mt-St-Aignan (mardis du jazz de l'EIJ)

jeudi 21 nov 21h30

"Katrami duet"

Jean-Marc Quillet, vibra. - Emmanuel Thiry, c.basse
Taverne St Amand - Rouen

vend 22 nov 21h45

Quartet "Différences"

François Cordas, sax sop. - Patrick Favre, piano - J.Pierre Almy, basse - Fréd. Jeanne, batt.
Bar Boston Hôtel Mercure - Rouen

vend 22 nov 19h

Campagne des Musiques à Ouir

Denis Charolles, percus. rurales - Christophe Monniot, sax. - Cyrille Sergé, sax. baryton.
Cloître des Pénitents - Rouen (inauguration du festival Tramway)

vend 29 nov 21h45

Michel Douville Trio invite Guillaume Naturel

Guillaume Naturel, sax. - Bibi Louison, piano - Lionel Guillemin, c.basse - M. Douville, batt.
Bar Boston Hôtel Mercure - Rouen

mardi 3 déc 20h30**François Raulin/Bruno Chevillon/
François Comeloup**François Comeloup, sax. - François Raulin, piano -
Bruno Chevillon, c.basse.Centre Marc Sangnier - Mt-St-Aignan
(coréalisation Tramway / Rouen Jazz Action)**vend 6 déc 21h45****"Brazilian Mood"**Anne Héroult, voix - Bernard Héroult, sax & flûte -
Jean Claude Gogny, piano & sax - Bryan Woy, guit.
- Marc Basone, c.basse - Quentin Damamme, batt.
Bar Boston Hôtel Mercure - Rouen**mardi 10 déc 21h****"Le Petit Marcelot"**

(dix musiciens de Caen)

Amphi Axelrad fac de Lettres - Mt-St-
Aignan (mardis du jazz de l'EIJ)**vend 13 déc 21h****Antoine Hervé - Didier Lockwood**Antoine Hervé, piano - Francis
Lockwood, violon.Centre Marc Sangnier - Mt-St-Aignan
(dans le cadre de la résidence d'A. H. au Centre
d'Art et d'Essai)**lundi 16, mardi 17, merc 18 déc
Répétitions de "Tous Dehors"**

à destination du public scolaire.

Théâtre Duchamp-Villon - Rouen

jeudi 19 14h vend 20 déc 10h et 14h**"Tous Dehors"**

(trois concerts à destination du public scolaire).

Théâtre Duchamp-Villon - Rouen

sam 21 déc 20h30**"Tous Dehors"**

Théâtre Duchamp-Villon - Rouen

sam 11 janv 21h30**Emmett Sutton et son trio**Emmett Sutton, voix - Nicolas Noël, piano - Ridda
Halaoui, basse - Quentin Damamme, batt.
Le Perfecto rue de Buffon - Rouen**mardi 14 janv 21h****Carte blanche à Bertrand Couloume**Centre Marc Sangnier - Mt-St-Aignan
(mardis du jazz de l'EIJ)**vend 17 janv 21h****Gilles Fabre quintet**François Chassagnite, tromp. - Gilles Fabre, sax. -
Gilles Godefroy, piano - Bernard Cochin, c.basse -
Stéphane Foucher, batt.

Trianon TransAtlantique - Sotteville

sam 1er fév 21h**Danse et musique "Bô - Lurons"**Gisèle Gréau & Thomas Chaussebourg (danse) et le
trio de Laurent Dehors. Laurent Dehors, sax., clarin.
- David Chevallier, guit. - Denis Charolles, batt.

Théâtre Duchamp-Villon - Rouen

mardi 4 fév 21h**Concert des Professeurs de l'EIJ**

+ Claude Egéa, tromp. et Thierry Lhiver, tromb.

Centre Marc Sangnier - Aignan

(mardis du jazz de l'EIJ)

sam 1^{er} mars 21h**Gérard Badini "Swing Machine"**G. Badini, sax. - Stan Laferrrière, piano - Christophe
Le Vann, c.basse - Michel Denis, batt.

Ecole de musique - Petit Quevilly

mardi 4 mars**Master Class Larry Schneider**

Larry Schneider, saxophone

Centre Marc Sangnier - Mt-St-Aignan

sam 8 mars 21h**Stéphane Grappelli trio**Centre
Culturel
Bourvil -
Caudebec les
Elbeuf**mardi 18 mars 21h****Carte blanche à Rémi Biet**Centre Marc Sangnier - Mt-St-Aignan
(mardis du jazz de l'EIJ)**vend 14 mars 20h30****Mingus Big Band**Randy Brecker, Philip Harper, Ryan Kisor, tromp.
- Robin Eubanks, Jamal Haynes, tromb. - Earl
McIntyre, tromb. basse - Steve Slagle, Steve
Wilson, sax. alto - Ronnie Cuber, sax. baryton -
Craig Handy, John Stubblefield, Seamus Blake,
saxophones ténor - Kenny Drew Jr, piano - Andy
McKee, c.basse - Adam Cruz, batt.Le Rive Gauche - St-Etienne du
Rouvray (coproduction Le Rive Gauche - Rouen
Jazz Action)**sam 29 mars 21h30****Emmett Sutton et son trio**Emmett Sutton, voix - Nicolas Noël, piano - Ridda
Halaoui, basse - Quentin Damamme, batt.

Le Perfecto rue de Buffon - Rouen

mardi 1^{er} avril 21h**Christophe Pélissier (blues)**

(projection diapos sur Chicago + buffet, ...)

Centre Marc Sangnier - Mt-St-Aignan
(mardis du jazz de l'EIJ)**merc 9 avril 20h30****"Masada" de John Zorn**Dave Douglas, tromp. - John Zorn,
sax. - Greg Cohen, c.basse - Joey
Baron, batt. (sous réserves)

Théâtre de la Ville - Rouen

(Rouen Jazz Action - Ville de Rouen)

**vend 25 avril 21h****"Gospels Voices"**

Théâtre Charles Dullin - Grand Quevilly

mardi 29 avril 20h30**Nelly Pouget quartet**

Trianon TransAtlantique - Sotteville

mardi 6 mai 21h**Dianne REEVES**David Torkanowski,
piano - Chris Severin,
basse - Herlin Riley, batt.
- Munyungo Jackson,
perc.Le Rive Gauche -
St-Etienne du
Rouvray (coproduction
le Rive Gauche / Rouen
Jazz Action)**mardi 13 mai 21h****Alain Jean-Marie & Philippe
Cament (duo de pianos)**

(en première partie : Big Band de l'E.I.J.)

Centre Marc Sangnier - Mt-St-Aignan

(mardis du jazz de l'EIJ)

sam 7 juin 17h-21h**fête de l'EIJ**

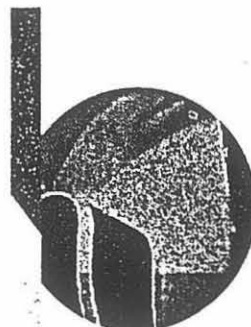
Centre Marc Sangnier - Mt-St-Aignan

20^{ème} Festival de Blainville Crevon**mardi 24 juin****soirée d'ouverture...**

(au Théâtre des Arts à Rouen)

merc 25 juin**Journée des Ecoles de jazz****jeudi 26 juin 21h****Soirée Rhythm n' Blues****vend 27 juin 20h30****Soirée Jazz****sam 28 juin 20h30****Claude NOUGARO**

(sous réserves)



L'abondance de salles et de spectacles sur l'agglomération cache deux lacunes :

❶ l'absence de salle de spectacles de dimensions suffisantes pour accueillir les événements culturels (musique, danse, théâtre ...) d'envergure. Le parc des expositions apparaît comme une solution de remplacement qui reste inadaptée.

A cet égard, la comparaison avec les autres agglomérations est pertinente :

- Caen possède un **Zénith** de 6000 places,
- à Strasbourg, le **palais de la musique et des congrès** s'étend sur 50000 m².
- Rennes dispose d'un équipement culturel européen, le « **Grand Huit** » qui comprend plusieurs salles de spectacles, dont une de 1200 places et une de 500 places.
- Nantes a depuis 1992 un **palais de la musique et des congrès** dont la plus grande salle peut accueillir 2000 personnes.

Faute d'équipement adapté, Rouen voit s'échapper vers la capitale le public attiré par les spectacles de grande envergure. Ainsi en 1995, 24 % des Rouennais ont assisté à un spectacle à Paris. Le même sondage indiquait que 52,3 % des Rouennais étaient déjà allés à un spectacle parisien.

❷ Un manque de coordination pour la programmation des spectacles.

La tentative de co-programmation entre les théâtres Dullin/Gorki/les Deux Rives semble encore limitée.

Le réseau artistique inter-cités vise à améliorer la concertation entre les professionnels du spectacle. Toutefois, l'examen des différentes programmations donne un éventail varié de spectacles et manifestations mais sans lecture cohérente et hiérarchisée.

Les différents médias assurent-ils la promotion nécessaire et suffisante ? Les moyens de communication ne semblent pas suffisamment développés pour affirmer la notoriété et la promotion d'un ensemble culturel riche mais trop peu organisé et ordonné sur l'agglomération. Son rayonnement en est d'autant limité.

En matière de salle de spectacles, le sondage mené en 1993 auprès de la population de plus de 15 ans des agglomérations rouennaise et elbeuvienne indique que 69 % de la population considérée juge important la création d'une grande salle de spectacles dans l'agglomération. Ce projet suscite une large approbation qui va au-delà des clivages sociaux.

L'enjeu pour l'agglomération sera donc de créer un équipement de niveau métropolitain (pouvant comprendre différentes fonctions), et de mieux coordonner les programmations des différentes salles dans un souci de cohérence et une volonté de promotion. La question de la localisation de ce nouvel équipement doit être considérée dans le cadre d'une politique culturelle globale intégrant également le cinéma et son évolution.

III - Le cinéma

44 % de la population de l'agglomération a fréquenté les salles de cinéma en 1992, toutefois, cette fréquentation est beaucoup plus forte et moins occasionnelle que les autres formes de spectacles. Plus d'un Rouennais sur deux est donc allé au cinéma cette année-là. Le sondage mené en 1995 confirme l'importance de la fréquentation puisque 64,9 % des Rouennais affirmaient être allés au cinéma durant les douze derniers mois. Malgré cela, la concurrence de la télévision et de l'audiovisuel à domicile a fait chuter le nombre de salles et d'écrans de l'agglomération Rouen-Elbeuf, qui se maintient toutefois à 8 salles (représentant au total 27 écrans), dont 2 seulement sont classées art et essai (le Melville et l'Ariel).

En 1996, la Chambre de Commerce et d'Industrie chiffrait à un million cent mille le nombre de spectateurs fréquentant les cinémas de Rouen et l'Ariel de Mont-Saint-Aignan. Le festival du film nordique impulse une dynamique au marché cinématographique. Annuel depuis 1988, il a accueilli plus de 300 000 spectateurs en 10 ans. Son rayonnement est national et il attire un public international.

A ce festival phare et de niveau métropolitain s'ajoutent d'autres manifestations consacrées au cinéma, d'obédience toutefois nettement plus réduite :

- le « week-end du court métrage » qui se déroule à l'espace Aragon à Oissel et dont c'est la 9ème édition. La fréquentation reste locale même si elle attire des spectateurs émanant de la région parisienne,
- « Bruxelles », coup de projecteur sur la création contemporaine qui s'est déroulé en 1996 au centre culturel Marc Sangnier de Mont-Saint-Aignan à l'initiative du centre d'art et d'essai, et devrait connaître une suite en 1997,
- les « journées du cinéma portugais », organisées par Cinéluso au cinéma Ariel afin de faire connaître le cinéma lusitanien, et dont c'est la 7ème édition,
- les « vents nouveaux », festival d'image de synthèse organisé par Fabrice Tempo pour la première fois en avril 1997.

L'ensemble de ces manifestations récapitulées dans les tableaux précédents et auxquelles s'ajoutent d'autres opérations comme « passeport pour le cinéma », « films en fête » (tarifs réduits) prouve une certaine dynamique de l'agglomération.

Dans le domaine du cinéma, l'évolution tend à la création en périphérie d'agglomération, de complexes ou multiplexes de 12 à 15 écrans (voir plus) ultra modernes. Trois projets ont été acceptés, à Grand-quevilly, à Bois-Guillaume et à Rouen pour l'extension de St-Sever. Toutefois l'équilibre entre des équipements de prestige de rayonnement régional et le maintien d'un réseau de salles proposant d'autres genres de films, moins commerciaux, et situés en centres-villes reste à trouver.

« L'enjeu n'est pas seulement de donner l'accès à la culture au plus grand nombre, mais également de satisfaire les besoins culturels de tout le monde ».

FESTIVALS						
INTITULE	TYPLOGIE	DATES / FREQUENCE	LIEU	NOMBRE DE PARTICIPANTS	ORGANISATEURS	IMPACT / FREQUENTATION
Cinéma						
Week-end du court-métrage	court-métrage	novembre 97 annuel depuis 1989 (9ème édition)	Espace Aragon Oissel	600 participants 40aine courts métrages	Service culturel mairie Oissel Mme Murray : 02 32 95 89 95	de 150 à 630 spectateurs (95) agglomération Rouen / Oissel proximité / région parisienne
Bruxelles	coup de projecteur sur la création contemporaine	du 06/01 au 01/02/96 suites de Bruxelles en 1997 (clin d'oeil)	Centre Culturel Marc Sangnier Mont-Saint-Aignan		Centre d'Art et d'Essai Anne Brancard : 02 35 74 18 70	
Les Vents Nouveaux	image de synthèse	mois d'avril 1997	Rouen		Fabrice Tempo	
Théâtre						
Les Hivernales du Théâtre	rencontre de la création dramatique de 2 régions	du 28/01 au 13/02/97 annuel depuis 1994 (4ème édition)	agglomération et communes limitrophes	8 communes en 1997 10/12 communes en 1998 ?	Association Hivernales du Théâtre Stéphane Lecat : 02 32 91 01 98	2500 personnes Haute Normandie / région invitée
Les Comédiantes	rencontre européenne de théâtre étudiant	du 05 au 12/02/97 biennal depuis 1995 (2ème édition)	Centre culturel Marc Sangnier Mont-Saint-Aignan		Centre d'Art et d'Essai Anne Brancard : 02 35 74 18 70	50 % agglomération Normandie / région parisienne
Globe Théâtre	festival international du théâtre jeunes (écoles...)	du 04 au 11/05/97 annuel depuis 1994 (4ème édition)	mairie annexe Canteleu : Panorama (ex Festival de Canteleu)	100<120 jeunes en 1997	Association Littoralité Francophone : 02 35 08 23 13	Haute Normandie
Objets en Scène	théâtre des objets et marionnettes	mois de juin 1996 reprise en juin 1998	Centre culturel Marc Sangnier Mont-Saint-Aignan		Centre d'Art et d'Essai Anne Brancard : 02 35 74 18 70	
Danse						
Les Semaines de la Danse	danse et humour	du 07/03 au 29/04/97 biennal depuis 1995 (2ème édition)	Centre Culturel Marc Sangnier Mont-Saint-Aignan		Centre d'Art et d'Essai Anne Brancard : 02 35 74 18 70	50 % agglomération / région et prox. / région parisienne
Musique						
Octobre en Normandie	concerts symphoniques / danses contemporaines	du 01 au 31/10/97 annuel depuis 1991 (7ème édition) ex Festival d'Été Seine Maritime (78)	80 rendez-vous en Seine-Maritime	1639 artistes	Association Octobre en Normandie : 02 35 70 04 07	30000 spectateurs 80 % département / région France / Etranger
Les Tranches d'Europe Express	musiques traditionnelles et actuelles d'Europe	du 17 au 31/01/97 annuel depuis 1993 (5ème édition)	Théâtre Maxime Gorki Petit Quevilly plusieurs communes en 1998	110 participants	Théâtre Maxime Gorki Annie Coci : 02 35 72 67 55	4000 personnes environ 90 % agglomération Caen / Le Havre...
Musique						
Festival Blues de Traverse	blues et jazz	08 au 15/11/97 annuel depuis 1993 (5ème édition) tentative de programme annuel	Centre Culturel La Traverse Cléon		02 35 81 25 25	1200<1500 personnes (95/96) agglomération Rouen / Elbeuf région / prox. rayon 100 kms
Festival Tramway	musiques actuelles jazz, rock...	du 21/11 au 06/12/97 annuel depuis 1994 (4ème édition)	District : Sotteville / Grand Quevilly / Darnétal / Mt-St-Aignan	72 artistes	Francis Faber : 02 35 89 33 15	5500 personnes 70 % département / 20 % région / 10 % hors région
Lecture						
Festival de la Bande-dessinée	bandes-dessinées	du 25 et 26/10/97 annuel depuis 1996 (2ème édition) 15 jours en 96 : Le Temps du Livre	Centre Culturel et salle de sports Darnétal		Service culturel mairie Darnétal Mr. Lelièvre : 02 32 12 31 31	
Festival Rouen Livre de Jeunesse plus ancien festival du livre 2nd en importance	livres pour enfants	du 21 au 23/11/97 annuel depuis 1983 (15ème édition)	Bassin Saint-Gervais hangar 23 - Rouen	45000 ouvrages	Académie / Association Amis de la Renaissance : 02 35 98 60 94	> 8000 personnes agglomération / région St-Lô / Amiens / Oise ..
Arts						
Art et Déchirure	festival national de la création artistique Arts plastiques Invité : pays européen	mois de mai 1998 du 28/04 au 04/05/96 biennal depuis 1989 (6ème édition)	Rouen : Palais des Congrès / Halle aux Toiles / Hôtel de Région / Atelier / Théâtre des 2 rives / Ecole d'Architecture	35 < 40 villes en France environ 400 oeuvres 12aine de spectacles de théâtre 3 ou 4 spectacles de rue	Association Art et Déchirure Joël Delaunay : 02 32 95 12 34	12000<14000 personnes (éducation, santé, social, psychologie et psychiatrie) région et ouest de la France
FESTIVALS						
INTITULE	TYPLOGIE	DATES / FREQUENCE	LIEU	NOMBRE DE PARTICIPANTS	ORGANISATEURS	IMPACT / FREQUENTATION
Viva Cité	Festival des Arts de la Rue alliance franco-anglaise (Festival de Brighton)	du 27 au 29/06/97 annuel depuis 1990 (8ème édition)	Parc de la Garenne (5hec.) Sotteville	400 artistes / 50 spectacles 110 professionnels (France / Etranger : Belgique, Japon, Allemagne...)	Service affaires culturelles mairie 02 35 63 60 89	60000 personnes région : Dieppe / Le Havre / Caen / Elbeuf région parisienne
Autres manifestations						
Fêtes Jeanne d'Arc	commémoration	du 20/05 au 03/06/97 annuel depuis 1896	20 sites à Rouen		Service affaires culturelles mairie de Rouen Mr. Gouffran : 02 32 08 13 90	local (agglomération)

SALONS ET FOIRES				PARC DES EXPOSITIONS DE ROUEN		
INTITULE	TYPOLOGIE	DATES / FREQUENCE	LIEU	NOMBRE DE PARTICIPANTS	ORGANISATEURS	IMPACT / FREQUENTATION
Salon de l'Etudiant	formation / orientations scolaire et professionnelle	du 23 au 25/01/97 annuel depuis 1991 (7ème édition)	Parc des Expositions de Rouen	150<200 exposants	Magasine l'Etudiant Mlle Friez : 01 48 07 41 41	39000 visiteurs régional
Les Puces Rouennaises	occasions	du 31/01 au 02/02/97 annuel depuis 1981 (17ème édition)	Parc des Expositions de Rouen	400 exposants	COMET	35000 visiteurs nord ouest de la France
Foire Internationale de Rouen	premier événement commercial de Haute-Normandie Invité : les pays de la Francophonie	du 28/03 au 06/04/97 annuel depuis 1981 (17ème édition)	Parc des Expositions de Rouen	1500 exposants	COMET	180000 visiteurs Haute-Normandie
Salon National des Antiquaires Salon de la Décoration et de l'Art de Vivre Salon des Artistes Normands	antiquités décoration Art	du 11 au 19/10/97 1. annuel depuis 1977 (21ème édition) 2. annuel depuis 1996 (2ème édition)	Parc des Expositions de Rouen Salon des Artistes Normands : Halle aux Toiles jusque 1994	1. 150 exposants 2. 30 exposants	COMET	40000 visiteurs Haute-Normandie / Ile de France
Foire Saint Romain		du 25/10 au 23/11/97 Annuelle	Rouen - Quais bas	environ 205 manèges	VILLE DE ROUEN	environ 2 millions/an

EXPOSITIONS						
INTITULE	TYPLOGIE	DATES / FREQUENCE	LIEU	NOMBRE DE PARTICIPANTS	ORGANISATEURS	IMPACT / FREQUENTATION
Les vitraux retrouvés de Saint-Vincent de Rouen	exposition temporaire (peinture)	du 10/12/95 au 27/02/96 (3 mois)	Musée des Beaux Arts Rouen		Musée des Beaux Arts Mlle Méheut : 02 35 71 28 40	18905 visiteurs régional
De Charles Angrand à Marcel Duchamp (1800-1914), L'école de Rouen, de l'Impressionnisme aux Temps Modernes	exposition temporaire (peinture)	du 17/04 au 01/07/96 (> 2 mois)	Musée des Beaux Arts Rouen		Musée des Beaux Arts Mlle Méheut : 02 35 71 28 40	20509 visiteurs régional
Exposition Dufy	exposition temporaire (peinture)	du 17/09 au 15/12/97 (3 mois)	Musée des Beaux Arts Rouen		Musée des Beaux Arts Mlle Méheut : 02 35 71 28 40	
Chefs d'oeuvre de la faïence de Rouen du musée des Arts décoratifs de Paris	exposition temporaire	de décembre 96 à décembre 97 (12 mois)	Musée de la Céramique Rouen	71 faïences de Rouen	Musée de la Céramique 02 35 07 31 74	régional
Salon de l'Atelier Normand Création	peinture et sculpture Art contemporain	du 22/02 au 09/03/97 annuel depuis 1971 (27ème édition)	Halle aux Toiles depuis 7 ans Rouen	environ 200 oeuvres Association de 50 artistes Invité : Esti Lévy	Mr. Verthier (Président) Mr. Houques (Vice-Président) : 02 32 40 11 62	4000 visiteurs région / hors région / région parisienne
Atelier des Artistes Indépendants Normands	peinture et sculpture Art contemporain	mois de janvier annuel depuis > 50 ans (60ème anniversaire 98)	Halle aux Toiles	environ 230 artistes	Mme Albre : 02 35 67 74 07	7000<8000 visiteurs région / région parisienne / France
Inter (Ré) férences 2ème partie "De l'Inde à l'Autre"	exposition temporaire	du 11/03 au 05/04/97 (2ème partie) 1ère partie : du 06 au 28/06/96	Grande Galerie des Beaux Arts Altre Saint-Maclou Rouen	1ère partie : 5 artistes 2ème partie : 3 artistes	Ecole Régionale des Beaux Arts DRAC Haute-Normandie Mairie de Rouen	

Dans le domaine sportif, les manifestations de niveau important sans être métropolitain sont reprises dans les tableaux ci-après.

Deux observations s'imposent :

- les manifestations sportives qui ont un rayonnement régional voire national sont liées, soit à la présence de la patinoire (hockey sur glace, danse sur glace, patinage artistique), soit à l'utilisation de la Seine (motonautisme essentiellement, l'aviron demeurant une activité sportive de portée plus locale).
- Une manifestation, le rallye cidre et pommiers présente un impact plus large, de par sa notoriété (19ème édition).

La pérennité des manifestations citées ne doit pas occulter celles qui ont eu un rayonnement régional voire national au cours des cinq dernières années et qui n'ont pas été réitérées, parce qu'elles correspondaient à des grands événements sportifs liés à une situation particulière (ex. : coupe de France de football Rouen-Marseille, championnat de France de patinage artistique), ou pour d'autres raisons non identifiées (ex. : marathon international Jeanne d'Arc, Open de Haute-Normandie, etc ...)

MANIFESTATIONS SPORTIVES						
INTITULE	TYPLOGIE	DATES / FREQUENCE	LIEU	NOMBRE DE PARTICIPANTS	ORGANISATEURS	IMPACT / FREQUENTATION
24 Heures Motonautiques de Rouen	motonautisme	du 30/04 au 01/05/97	en Seine Rouen		Rouen Yacht Club 02 35 98 36 43	
Grand Prix de Vitesse Motonautique	motonautisme sélections championnat de France	27 et 28/09/97 annuel depuis 1992 (6ème édition)	en Seine (Ile Lacroix) Rouen	50 bateaux	Rouen Inshore Racing Langlet : 02 35 59 23 23	3000 spectateurs (96) régional
Championnat de Vitesse "Point P"	motonautisme	13 et 14/07/92	en Seine			
Concentration Internationale de Bugatti	rassemblement de voitures anciennes	du 29 au 31/03/97 annuel depuis 1991 (7ème édition)	29/03 : mairie de Rouen / Vascoeuil / Franqueville-St-Pierre 30/03 : rallye touristique 31/03 : démo slalom à Franqueville	20 voitures européennes maximum	Association Bugatti Normandie 02 35 72 21 34	> 3000 spectateurs le 31/03 région / Ile de France / Nord
Rallye Cidre et Pommeiers	automobile tout terrain sélections championnat de France	20 et 21/09/97 annuel (19ème édition)	Rouen / région	100aine de participants	A.S.A. Rouennaise Mr. Coville : 02 35 87 18 77	10000 personnes France
"Viking 76" (Rouen - Dieppe - Rouen)	cyclosporive / cyclisme	22/06/97 annuel depuis 1993 (5ème édition)	région / Rouen (quai Jean Moulin) 1997 : étape // Tour de France Rouen - Forges-les-Eaux	1057 participants (France -Etranger)	Mr. Guimot : 02 35 67 74 12	2000<3000 personnes Normandie
Paris - Rouen	cyclisme	(11/05/97) 96/94/92	Rouen		Véloce Club Rouennais Mr. Desmoulains 02 35 15 25 75	
Grand Prix Liberté Dimanche	cyclisme	10 et 11/09/94 93/92	Rouen		Véloce Club Rouennais Mr. Desmoulains 02 35 15 25 75	
100 kms de Rouen	VTT	08/06/97 annuel depuis 1988 (10ème édition)	Rouen : bords de Seine et forêts domaniales départ espace Petite Bouverie	1000 participants (15aine de départements)	Sport Loisir VTT Rouen Mr. Fossette : 02 35 60 64 17	agglomération
Open de Haute-Normandie	tennis	du 14 au 22/05/94 du 21 au 27/05/95	espace Petite Bouverie Bihorel	20 participants	Tennis Open Association 02 35 59 05 55 S.P.O. Rouen Mr. Coulon : 02 35 72 90 59	régional en 1994 national (plusieurs régions) en 1995
Grand Prix De France	tennis de table	24/05/1995	gymnase des Cotonniers		S.P.O. Rouen Mr. Coulon : 02 35 72 90 59	
France - Pologne	tennis de table	09/03/1993	salle des Cotonniers		S.P.O. Rouen Mr. Coulon : 02 35 72 90 59	
Match de Coupe de France Rouen / Marseille	football	30/03/1993	stade Robert Diochon	2 équipes	Football Club de Rouen 02 35 72 16 25	10000 personnes Seine-Maritime
France - Pays de Galles	rugby	13/05/1995	stade Mermoz	2 équipes	Rugby Club de Rouen 02 35 62 09 15 Mr. Vasse : 02 35 34 45 69	
Triathlon de Rouen	triathlon	12/10/97 annuel depuis 1993 (5ème édition)	centre Duchêne		Rouen Triathlon Mr. Buquet : 02 35 60 36 92	
Marathon International Jeanne d'Arc	athlétisme	17/10/93 92	Duclair - Rouen		M.I.J.A. : 02 35 98 24 42	
Trophée de l'Union Européenne	danse sportive	13 et 14/05/95	centre Duchêne		Club Rouennais de Danse Sportive 02 35 70 29 63	
Grand Prix International de la Ville de Rouen	danse sportive	31 et 01/05/97 annuel depuis 1976	gymnase des Cotonniers	500 participants	Club Rouennais de Danse Sportive 02 35 70 29 63	2500 personnes local / agglomération

MANIFESTATIONS PATINOIRE

INTITULE	TYPLOGIE	DATES / FREQUENCE	LIEU	NOMBRE DE PARTICIPANTS	ORGANISATEURS	IMPACT / FREQUENTATION
Championnat de Hockey Rouen / Grenoble	hockey sur glace sélections Championnat de France	01 et 02/03/97	Patinoire Duchêne (Ile Lacroix) Rouen		R.H.C. : 02 35 88 96 88	2000 < 2500 spectateurs
Tournoi International de Rouen France / Suède	hockey sur glace préparation olympique	07/02/97 annuel depuis 1992 (6ème édition)	Patinoire Duchêne (Ile Lacroix) Rouen	autres années : 2 matches / jour	R.H.C. : 02 35 88 96 88	2000 < 2500 spectateurs
Finale Ligue Européenne	hockey sur glace	18/01/1996	Patinoire Duchêne (Ile Lacroix) Rouen		R.H.C. : 02 35 88 96 88	
Rencontre European Hockey Ligue	hockey sur glace sélections Championnat d'Europe	01/10/1996	Patinoire Duchêne (Ile Lacroix) Rouen		R.H.C. : 02 35 88 96 88	2000 < 2500 spectateurs
Tournoi Européen des 6 Nations 1/2 Finales du Championnat Européen Ligue Atlantique	hockey sur glace	du 02 au 04/12/94	Patinoire Duchêne (Ile Lacroix) Rouen		R.H.C. : 02 35 88 96 88	
1/2 Finales de Coupe d'Europe de Hockey	hockey sur glace	du 12 au 14/11/93	Patinoire Duchêne (Ile Lacroix) Rouen		R.H.C. : 02 35 88 96 88	
Championnat de France de Danse sur Glace	danse sur glace sélection pour Jeux Olympiques	04 et 05/10/97	Patinoire Duchêne (Ile Lacroix) Rouen		R.O.C. : 02 35 15 20 80	
Coupe Internationale de Patinage Synchronisé	patinage artistique	du 21 au 23/02/97 annuel depuis 1994 (4ème édition) ex Pomme d'Or ROC	Patinoire Duchêne (Ile Lacroix) Rouen	12 pays / 33 équipes = 900 participants	R.O.C. : 02 35 15 20 80	
Championnat de France de Patinage Artistique	patinage artistique	18 et 19/12/93	Patinoire Duchêne (Ile Lacroix) Rouen		R.O.C. : 02 35 15 20 80	
Gala I.S.U. des Champions du Monde	patinage artistique retour Jeux Olympiques	23/03/1993	Patinoire Duchêne (Ile Lacroix) Rouen		R.O.C. : 02 35 15 20 80	

*
* *
*

Cette analyse du rayonnement métropolitain de l'agglomération au travers des manifestations culturelles et sportives prouve en premier lieu que l'agglomération possède une vie culturelle dynamique indépendamment de l'attraction parisienne qui reste forte. Des manifestations sont organisées par les acteurs publics principalement, en profitant des atouts de l'agglomération (le fleuve), ou en s'appuyant sur les équipements existants (musée des Beaux Arts, patinoire) comme le fait Caen à partir de son Mémorial.

Dans le domaine culturel, la dispersion des équipements, théâtres et salles de spectacle est la conséquence de plusieurs politiques culturelles communales juxtaposées, sans concertation et sans souci de cohérence, répondant plus à la satisfaction des besoins de proximité qu'à une politique de culture-prestige. Les équipements situés sur Elbeuf répondent à cette même logique.

Toutefois, les conditions d'une métropolisation de l'ensemble de l'agglomération passent impérativement par une concertation et cohésion de l'ensemble du territoire du schéma directeur. La question de la localisation sera importante et devra procéder d'une stratégie concertée, car des équipements de ce type ont nécessairement d'importants impacts structurants sur l'agglomération. Une réflexion sur le rayonnement métropolitain ne peut se passer d'évoquer également le nécessaire équilibre entre le renforcement de la vocation d'attraction régionale et la volonté de répondre aux attentes de la population de l'agglomération telle qu'elle s'est exprimée lors des enquêtes.

En matière d'aménagement du territoire, il est prouvé que plus le degré d'intégration des équipements est élevé, plus les impacts sont positifs sur l'économie locale.

Les grands équipements, fédérateurs pourraient donc être :

- une médiathèque intégrée de dimension régionale,
- une salle de spectacles, adaptée à tous types de manifestations culturelles dans tous les domaines (théâtre, danse, musique classique et moderne, congrès, etc ...),
- un centre d'arts plastiques et d'art contemporain.

Dans le domaine sportif, l'organisation de spectacles d'envergure nationale capables de développer ou renforcer une image de marque nationale voire internationale est faible, compte-tenu de l'absence de grands équipements appropriés. Il manque un grand stade ou un palais des sports plus polyvalent (comme il en existe dans d'autres agglomérations) à localiser de façon pertinente pour faciliter son intégration.

La réflexion à engager pourrait prendre en compte le site du quartier Faidherbe, une partie seulement est réutilisée par l'école de police. La vocation de ce site qui dispose d'équipements sportifs et culturels (cinéma, amphithéâtre) reste encore à définir.

En conclusion, il faut souligner la façon dont l'agglomération a su tirer partie de ses atouts et, notamment du fleuve. Réconcilier la ville avec son fleuve participe donc d'un objectif d'aménagement une fois encore mis en avant. L'Armada est bien le signe d'une réussite dans ce domaine.

Miser sur des équipements et des projets forts pour développer à la fois un rayonnement intra-régional et une image de marque nationale et internationale semble être la stratégie retenue par d'autres agglomérations comme Strasbourg et Nantes.

CONCLUSION

Le caractère exploratoire de cette réflexion prouve que même circonscrit au service public, le caractère métropolitain subsiste dans sa complexité et son paradoxe. Caractériser de quelques critères la métropole rouennaise dégagerait un haut niveau administratif mais rarement décisionnel et complètement autonome, une relative faiblesse du rayonnement national et international, et la nécessité pour un certain nombre de services, notamment dans le domaine de la culture, de recourir à des villes plus importantes par absence de grands équipements structurants.

Dans le domaine du service public, les spécificités sont à la fois peu nombreuses et concernent trois domaines en particulier, qui ne constituent pas des prérogatives de l'Etat ou des collectivités. Aussi cette étude au-delà du constat réalisé débouche-t-elle plus sur des interrogations que sur des lignes directrices. La synergie entre secteurs public et privé reste notamment un axe de réflexion qu'il y aurait lieu de poursuivre, car si la réflexion a permis de mettre en évidence les liens particuliers entre certaines administrations (les Douanes, la DRIRE...) et les acteurs économiques, elle a aussi démontré que les actions étaient limitées et devaient s'exprimer sur un mode qui reste à définir. Les domaines de la recherche, de la culture, des transports sont significatifs à cet égard.

A ce constat sans complaisance et qui met l'accent aussi bien sur les atouts que les faiblesses de l'agglomération, les réponses ne se trouvent pas en terme d'image mais de projet pour l'agglomération. Même si les politiques d'image et de communication sont monnaie courante de nos jours, et trouvent leur raison d'être dans la valorisation des actions et atouts, il ne faut pas prendre le signe pour la réalité. La métropolisation est avant tout une notion dynamique et toujours fondée sur la représentation collective d'un projet de développement. Par rapport à un essor urbain ordinaire, c'est la convergence de volontés qui crée le progrès et la dynamique. Au travers du schéma directeur, doit donc se dessiner un projet capable de mobiliser toute une communauté.

Miser sur des équipements et des projets forts pour développer à la fois un rayonnement intra-régional et une image de marque nationale et internationale semble être l'axe retenu par d'autres agglomérations comme Strasbourg et Nantes. Nul doute que de la capacité de l'agglomération à définir une stratégie concertée dépendra sa réussite à s'imposer comme métropole.